

**Construction du portrait socio-  
économique des institutions  
conventionnées et subventionnées  
en arts plastiques**

**ETU.2008-2**

Etude réalisée pour le compte de l'Observatoire des Politiques Culturelles  
par la société COMASE

Juin 2008



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE</b>	
<b>NOTE METHODOLOGIQUE</b>	<b>7</b>
<b>1 IDENTIFICATION</b>	<b>9</b>
1.1 IDENTIFICATION PRINCIPALE DE L'INSTITUTION	9
1.2 REPARTITION GEOGRAPHIQUE	10
1.3 PART DES ARTS PLASTIQUES AU SEIN DES INSTITUTIONS	14
<b>2 LA STRUCTURE</b>	<b>15</b>
2.1 CREATION DES INSTITUTIONS	15
2.2 LES CATEGORIES D'INSTITUTIONS	15
2.3 AFFILIATION A DES ASSOCIATIONS	17
2.4 DEGRE DE SATISFACTION DES INSTITUTIONS EU EGARD A LEUR ENVIRONNEMENT	18
<b>3 L'INFRASTRUCTURE</b>	<b>19</b>
3.1 EN TERME DE SUPERFICIE TOTALE	19
3.2 LES ESPACES D'AFFECTATION ET LEURS SUPERFICIES	20
3.3 SUPERFICIE CONSACREE AUX ARTS PLASTIQUES	21
3.4 EXISTENCE DE PARC/JARDINS	22
3.5 PROPRIETE DES BATIMENTS	23
3.6 ACCESSIBILITE DES INSTITUTIONS	24
3.7 TRAVAUX LIES AUX ARTS PLASTIQUES	25
3.8 ETAT DES ELEMENTS LIES A L'INFRASTRUCTURE	26
<b>4 LES EMPLOIS LIES AUX ARTS PLASTIQUES</b>	<b>28</b>
4.1 PERSONNEL INTERNE A L'INSTITUTION	28
4.1.1. INTRODUCTION	29
4.1.2. LE PERSONNEL SALARIE	29
4.1.3. LE PERSONNEL AFFECTE PAR UN EMPLOYEUR TIERS	42
4.1.4. LE PERSONNEL BENEVOLE	44
4.1.5. LES ETUDIANTS STAGIAIRES	47
4.2 PERSONNEL EXTERNE A L'INSTITUTION ET SOUS-TRAITANCE	48
4.2.1. RECOURS A DU PERSONNEL EXTERNE	48
4.2.2. RECOURS AUX SERVICES OFFERTS PAR D'AUTRES INSTITUTIONS/ ASSOCIATIONS CULTURELLES EN ARTS PLASTIQUES	49
4.2.3. RECOURS AUX SERVICES OFFERTS PAR CERTAINS POUVOIRS PUBLICS	50
<b>5 LES ACTIVITES</b>	<b>52</b>
5.1 RAYONNEMENT DES INSTITUTIONS	52
5.2 TYPES D'ACTIVITES	53
5.3 EXPOSITIONS	57
5.3.1. TYPE D'EXPOSITION	57
5.3.2. PROTECTION DES ŒUVRES	65
5.3.3. PROFIL DES VISITEURS	66
5.3.4. FIDELISATION DU PUBLIC	68
5.3.5. ELEMENTS LIES A LA TARIFICATION	69
5.3.6. LES VISITES GUIDEES	69

5.3.7.	AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT	70
5.4	PRIX ET CONCOURS	72
5.4.1.	DISCIPLINES	73
5.4.2.	SUBVENTION A L'ORGANISATION DES PRIX ET CONCOURS :	73
5.4.3.	PARTICIPANTS	74
5.5	PRODUCTION D'ŒUVRES	75
5.5.1.	DISCIPLINES	75
5.5.2.	NOMBRE D'ŒUVRES ET MONTANTS ALLOUES	76
5.6	PUBLICATIONS EN ARTS PLASTIQUES	77
5.6.1.	NOMBRE ET TYPE DE PUBLICATION	77
5.6.2.	LIEUX DE VENTE ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES VENDUS	80
5.7	RESIDENCES D'ARTISTES	82
5.7.1.	NOMBRE	82
5.7.2.	DUREE	82
5.7.3.	CATEGORIE D'ARTISTES	83
5.8	PARTICIPATION A DES FOIRES, SALONS COMMERCIAUX (ŒUVRES, LIVRES) ET FESTIVALS	84
5.8.1.	PARTICIPATION EN TANT QU'EXPOSANT	84
5.8.2.	PARTICIPATION EN TANT QU'ORGANISATEUR	85
5.9	COLLECTION D'ŒUVRES D'ART/FONDS D'ARCHIVES	86
5.9.1.	IMPORTANCE DES COLLECTIONS	87
5.9.2.	VISIBILITE ET ETAT DES COLLECTIONS	88
5.9.3.	FORMAT DES INVENTAIRES	89
5.9.4.	PRET DE COLLECTIONS	91
5.9.5.	CATALOGUES	92
5.9.6.	PROPRIETE DES COLLECTIONS	92
5.10	ANIMATIONS, FORMATIONS (AU PUBLIC NON PROFESSIONNEL)	94
5.10.1.	VOYAGES CULTURELS	94
5.10.2.	STAGES	95
5.10.3.	ACTIVITES PEDAGOGIQUES	95
5.10.4.	FORMATIONS/COURS (PUBLIC NON PROFESSIONNEL)	96
5.11	CENTRE DE DOCUMENTATION ET BIBLIOTHEQUE	98
5.11.1.	CREATION DU CENTRE	98
5.11.2.	ACCESSIBILITE AU PUBLIC	99
5.11.3.	FORMAT DES INVENTAIRES	100
5.11.4.	ACHATS, ECHANGES, DONS ET LEGS D'OUVRAGES	101
5.12	ETUDES, RECHERCHES, CONFERENCES, FORMATIONS DE PROFESSIONNELS	102
5.12.1.	ORGANISATION DE FORMATIONS POUR PROFESSIONNELS	102
5.12.2.	ORGANISATION DE CONFERENCES, COLLOQUES, SEMINAIRES, DEBATS, MANIFESTATIONS SUR LES ARTS PLASTIQUES	104
5.12.3.	ORGANISATION, EN PROPRE, D'ACTIVITES SCIENTIFIQUES	105
5.13	POLITIQUE D'ACQUISITION D'ŒUVRES EN ARTS PLASTIQUES	106
5.13.1.	FLUX D'ENTREE	106
5.13.2.	ACHAT D'ŒUVRES	107
5.13.3.	VENTE D'ŒUVRES D'ARTISTES PLASTICIENS	109
5.14	AUTRES SERVICES	110
5.14.1.	TYPE D'AIDE ET MODE DE RETRIBUTION	111
5.14.2.	FREQUENCE	112
<b>6</b>	<b>LA POLITIQUE DE COMMUNICATION ENVERS LE PUBLIC</b>	<b>113</b>
6.1	INTENSITE D'UTILISATION DES VECTEURS DE COMMUNICATION	113
6.2	PERSONNEL LIE A LA POLITIQUE DE COMMUNICATION	115
6.3	SITE INTERNET	116
6.3.1.	COMMUNICATION SUR SITE PROPRE	116
6.3.2.	COMMUNICATION VIA D'AUTRES SITES	118
6.4	SPONSORING	118

<b>7</b>	<b>LES DONNEES FINANCIERES</b>	<b>119</b>
7.1	REMARQUES METHODOLOGIQUES	119
7.2	L'ANALYSE DU COMPTE DE RESULTATS	120
7.3	LE BILAN	125
7.4	LA VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	127
7.5	LA VENTILATION DES COTISATIONS, DONS, LEGS ET SUBSIDES	128
7.6	LA VENTILATION DES SERVICES ET BIENS DIVERS	132
7.7	LA TENUE DE LA COMPTABILITE	133

## INTRODUCTION

---

L'Observatoire des Politiques Culturelles et le Service des Arts plastiques du Ministère de la Communauté française ont souhaité réaliser une étude dont l'objectif est de constituer une base de données permettant par institution, de reconstruire l'image des ressources et des emplois financiers, de l'emploi, y compris le bénévolat, ainsi que des activités du secteur des arts plastiques et de la fréquentation du public. L'année de référence 2006 a été choisie pour l'élaboration de ce portrait socio-économique du secteur des arts plastiques.

L'étude a démarré en décembre 2006 et s'est terminée en décembre 2007. Elle s'est structurée comme suit :

1. l'analyse commentée d'un projet de questionnaire élaboré par l'Observatoire des Politiques culturelles et la proposition d'amendements ;
2. le test du questionnaire auprès de 6 institutions situées en Communauté française et faisant partie du périmètre de l'étude ;
3. l'interrogation, sur base du questionnaire adapté en fonction de la phase de test, de 56 institutions subventionnées et conventionnées en arts plastiques, en ce compris le Service des Arts plastiques du Ministère de la Communauté française. Cette phase de collecte des données auprès des opérateurs du périmètre a été prise en charge par l'Observatoire des Politiques culturelles ;
4. la constitution de la base de données reprenant les réponses au questionnaire par institution ;
5. l'analyse du contenu de cette base de données et la construction du portrait socio-économique du secteur des arts plastiques.

**PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE**

## NOTE METHODOLOGIQUE

---

- Le portrait que nous vous proposons ci-après a été conçu à partir du traitement des données contenues dans les 51 questionnaires que nous avons reçus.

Ce portrait s'articule autour des 7 thématiques caractérisant les institutions en arts plastiques :

- l'identification
  - la structure
  - l'infrastructure
  - les emplois liés aux arts plastiques
  - les activités
  - la politique de communication envers le public
  - les données financières
- Pour approcher la notion de taille des institutions qui est abordée dans certains chapitres du portrait, deux données étaient a priori envisageables : le nombre de visiteurs et le nombre de travailleurs.  
Il nous a semblé que le nombre de visiteurs n'était pas une variable suffisamment exogène que pour appréhender la notion de taille. En effet, certains éléments comme, par exemple, la nature des collections, les types d'activités réalisées ou l'environnement de l'institution (présence d'écoles, localisation de l'institution dans une zone touristique,...) peuvent influencer cette variable.  
C'est pourquoi, nous avons pris comme variable de référence le nombre<sup>1</sup> de travailleurs salariés dans l'institution.  
Sur base de ce critère, voici comment se répartissent les 51 institutions ayant répondu à notre enquête :

Nombre de travailleurs salariés	Nombre d'institutions	%
0	10	19,6%
Entre 1 et 2	3	5,9%
Entre 2 et 5	14	27,5%
Entre 5 et 10	5	9,8%
Entre 10 et 15	2	3,9%
15 et plus	7	13,7%
Non réponse	10	19,6%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

La moyenne est de 6 travailleurs tandis que la médiane se situe à 2. La plus grande institution emploie 35 personnes. Il s'agit du Service des Arts plastiques de la Communauté française qui a fait partie du périmètre de l'étude<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Toutes les institutions n'ont pas systématiquement précisé le régime de travail de l'ensemble de leurs travailleurs. C'est pourquoi, pour garantir un taux de réponse satisfaisant, nous préférons nous limiter au nombre absolu de travailleurs plutôt qu'à la notion d'équivalent temps plein. L'analyse du personnel (cf chapitre 4), pour les institutions ayant complété les informations relatives au temps de travail hebdomadaire, montre que 75% des salariés prestent plus de 0,80 ETP.

<sup>2</sup> Lors du Comité d'Accompagnement du 28 janvier 2008, le Service des Arts Plastiques s'est rendu compte d'une erreur dans les chiffres qu'il nous avait transmis. En réalité, le Service était composé en

- Les croisements qui intègrent la catégorie d'opérateur ont été effectués sur base de la catégorie principale (correspondant au chiffre 1 dans le questionnaire) à laquelle se sont identifiées les institutions.
- Les données sont relatives à l'année 2006.
- Le calcul de la moyenne et de la médiane est réalisé sans tenir compte des non-réponses.
- Le test de dépendance réalisé dans les croisements de variables est celui du chi 2. La variable 1-p indique le taux de significativité.
- Les classes dans les tableaux sont définies de la façon suivante : la borne inférieure de l'intervalle est comprise, tandis que la borne supérieure est exclue.

---

*2006 de 25 personnes. A celles-ci s'ajoute le temps de travail épisodique de quatre autres membres du personnel du Ministère qui ont ponctuellement aidé le Service des Arts Plastiques dans ses missions durant cette année 2006.*



## 1 IDENTIFICATION

---

### 1.1 IDENTIFICATION PRINCIPALE DE L'INSTITUTION

Le Service des Arts plastiques de la Communauté française a procédé à un classement des institutions du secteur des arts plastiques et ce, sur base du type de subventionnement/conventionnement existant avec la Communauté française.

Huit catégories sont identifiées :

1. association conventionnée ;
2. association régulièrement soutenue par le Service des Arts Plastiques ;
3. centre culturel ;
4. centre d'art ;
5. centre d'art contemporain et association conventionnée ;
6. contrat-culture ;
7. institution de recherche conventionnée ;
8. institution muséale conventionnée.

Si on répartit les 51 institutions ayant répondu à l'enquête sur base de cette classification on obtient le résultat suivant :

Catégorie	Nombre d'institutions
Association conventionnée	15
Association régulièrement soutenue par le Service des Arts Plastiques	12
Centre culturel	4
Centre d'art	1
Centre d'art contemporain et association conventionnée	8
Contrat-culture	3
Institution de recherche conventionnée	1
Institution muséale conventionnée	6
Hors catégorie <sup>3</sup>	1
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>

Le secteur des arts plastiques est principalement constitué de deux catégories d'institutions :

- les associations conventionnées (29,4%) ;
- les associations régulièrement soutenues par le SAP (23,5%).

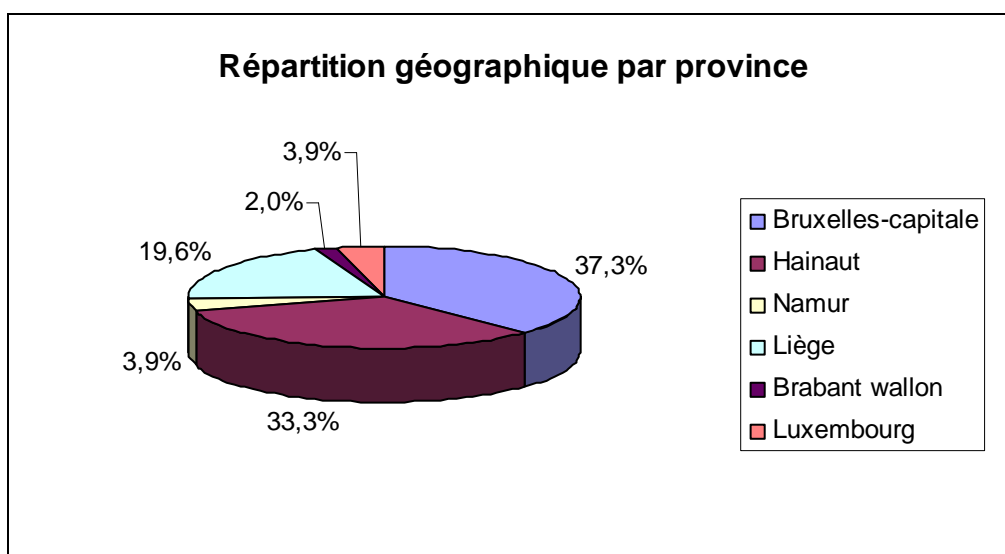
La catégorie « centre d'art contemporain et association conventionnée » est également bien présente (15,7%).

---

<sup>3</sup> Le « hors catégorie » correspond au Service des Arts plastiques.

## 1.2 REPARTITION GEOGRAPHIQUE

### A. Par province



Les deux provinces dans lesquelles se situe la majorité des institutions sont d'une part la région de Bruxelles-Capitale avec 19 institutions et d'autre part, la province du Hainaut avec 17 institutions.

Notons, pour ce qui concerne les deux institutions n'ayant pas répondu à notre enquête, que l'une d'elle se situe à Liège et l'autre en Province du Hainaut.

Si on tient compte de la répartition de la population entre les différentes provinces, on peut calculer pour chaque province un ratio indiquant le nombre d'institutions du secteur des arts plastiques pour 10.000 habitants.

Province	Nombre d'institutions ayant renvoyé leur questionnaire	Population dans la Province en 2006	Nombre d'institutions pour 10.000 habitants
Brabant Wallon	1	366.481	0,03
Bruxelles-Capitale	19	1.018.804	0,19
Hainaut	17	1.290.079	0,13
Liège	10	1.040.297	0,10
Luxembourg	2	258.547	0,08
Namur	2	458.574	0,04
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>4.432.782</b>	<b>0,12</b>

On observe qu'il y a 0,12 institutions pour 10.000 habitants, soit environ 1 institution pour 83.333 habitants<sup>4</sup>.

On constate ensuite que la concentration des institutions est plus importante dans les provinces du Hainaut et de Liège ainsi que dans la région de Bruxelles-Capitale.

<sup>4</sup> A titre de comparaison sectorielle, le portrait socio-économique du secteur muséal réalisé par l'Observatoire des Politiques Culturelles en 2004 montrait qu'il existait un musée pour 12.000 habitants.

## B. Par arrondissement<sup>5</sup>

Les institutions du secteur des arts plastiques sont présentes dans 14 arrondissements sur les 21 que couvre la Communauté française.

Si on classe ceux-ci sur base du nombre d'institutions qu'ils représentent, on obtient le classement suivant :

	Nombre d'institutions répondantes	%	Population dans l'arrondissement en 2006	Nombre d'institutions pour 100.000 habitants
Région de Bruxelles-Capitale	19	37,3%	1.018.804	1,9
Nivelles	1	2%	366.481	0,3
Ath	1	2%	81.007	1,2
Charleroi	4	7,8%	421.801	0,9
Mons	6	11,8%	249.500	2,4
Mouscron	0	0%		
Soignies	2	3,9%	178.659	1,1
Thuin	2	3,9%	146.977	1,4
Tournai	2	3,9%	141.748	1,4
Huy	2	3,9%	103.972	1,9
Liège	6	11,8%	590.972	1,0
Verviers	2	3,9%	273.086	0,7
Waremme	0	0%		
Arlon	0	0%		
Bastogne	1	2%	42.801	2,3
Marche-en-Famenne	0	0%		
Neufchâteau	0	0%		
Dinant	0	0%		
Namur	2	3,9%	292.318	0,7
Philippeville	0	0%		
Virton	1	2%	50.369	2,0
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>	<b>3.958.495</b>	<b>1,3</b>

Ce classement montre que c'est dans les arrondissements de Mons et de Bastogne que la concentration des institutions est la plus importante.

## C. Par commune

La répartition des institutions du secteur des arts plastiques par commune se trouve en annexe 6.

La Région de Bruxelles-Capitale ainsi que les trois plus importantes communes de la Communauté française en termes d'habitants regroupent 27 associations, soit 53% des répondants à notre enquête.

C'est la Région de Bruxelles-Capitale<sup>6</sup> qui arrive en tête avec 19 institutions, suivi de Liège (5 institutions), de Charleroi (2 institutions) et enfin de Namur (1 institution).

<sup>5</sup> La notion d'arrondissement utilisée dans la présente étude est celle d'arrondissement administratif.

#### D. Par degré d'urbanisme

Le degré d'urbanisation se définit au départ de deux variables<sup>7</sup> : l'urbanisation morphologique d'une part, l'urbanisation fonctionnelle d'autre part.

L'urbanisation morphologique se définit sur base de la densité de population et de la part de la superficie occupée par des parcelles bâties.

Trois groupes sont alors définis :

- les communes à urbanisation morphologique forte,
- les communes à urbanisation morphologique moyenne,
- les communes à urbanisation morphologique faible.

L'urbanisation fonctionnelle est quant à elle évaluée sur base de trois fonctions : la fonction commerciale, la fonction scolaire (données relatives aux populations qui fréquentent les établissements secondaires de la communes) et la fonction de travail (volume de la population active occupée par lieu de travail).

De même que pour l'urbanisation morphologique, trois groupes ont été identifiés :

- les communes à urbanisation fonctionnelle forte,
- les communes à urbanisation fonctionnelle moyenne,
- les communes à urbanisation fonctionnelle faible.

En croisant ces deux variables, on obtient, en y ajoutant deux classes supplémentaires, (les communes centrales des principales agglomérations et les communes rurales) 11 catégories différentes de degré d'urbanisation :

- A : communes centrales des principales agglomérations
- B1: communes à urbanisation morphologique forte et à urbanisation fonctionnelle forte
- B2: communes à urbanisation morphologique forte et à urbanisation fonctionnelle moyenne
- B3: communes à urbanisation morphologique forte et à urbanisation fonctionnelle faible
- C1: communes à urbanisation morphologique moyenne et à urbanisation fonctionnelle forte
- C2: communes à urbanisation morphologique moyenne et à urbanisation fonctionnelle moyenne
- C3: communes à urbanisation morphologique moyenne et à urbanisation fonctionnelle faible

---

<sup>6</sup> Il s'agit ici de l'ensemble des 19 communes de la région de Bruxelles-Capitale.

<sup>7</sup> INS (1998), "Recensement général de la population et des logements au 1<sup>er</sup> mars 1991", Monographie n°11A. Les premiers résultats du recensement de la population et des logements au 1<sup>er</sup> octobre 2001 sont disponibles. Cependant, il n'y a pas, à ce jour, d'actualisation de la typologie des communes telle que présentée dans la Monographie n°11A et que nous avons utilisée dans la présente étude.

- D1: communes à urbanisation morphologique faible et à urbanisation fonctionnelle forte
- D2: communes à urbanisation morphologique faible et à urbanisation fonctionnelle moyenne
- D3: communes à urbanisation morphologique faible et à urbanisation fonctionnelle faible
- E: communes rurales

Les institutions ayant répondu à notre enquête ont été classifiées selon cette nomenclature :

	Nombre de communes situées sur le territoire de la Communauté Française	Nombre d'institutions selon le degré d'urbanisme	Nombre d'institutions par commune
A	26	37	1,4
B1	6		
B2	9	3	0,3
B3	23	2	0,1
C1	2	1	0,5
C2	13		
C3	31	3	0,1
D1	5	1	0,2
D2	25		
D3	116	4	0,03
E	25		
<b>TOTAL</b>	<b>281</b>	<b>51</b>	<b>0,2</b>

Comme le montre le tableau, une forte proportion (72,5%) des institutions du secteur des arts plastiques se situent dans les communes centrales des principales agglomérations<sup>8</sup>. A l'inverse, on constate une absence totale d'institutions dans les communes rurales. Le solde des institutions se répartit uniformément sur les communes à forte, moyenne et faible densité morphologique.

On remarque cependant, comme le montre le tableau ci-dessous, que l'implantation des institutions du secteur des arts plastiques est aussi bien influencée par le degré d'urbanisation morphologique que fonctionnelle.

---

<sup>8</sup> Si on calcule un ratio indiquant le nombre d'institutions du secteur des arts plastiques pour 100.000 habitants par code urbanisme, on obtient 2,3 pour la zone A, 0,58 pour la zone B, 0,68 pour la zone C et 0,48 pour la zone D.

	Nombre d'institutions répondantes par commune
<i>Urbanisation morphologique</i>	
• Forte	0,13
• Moyenne	0,09
• Faible	0,03
<i>Urbanisation fonctionnelle</i>	
• Forte	0,15
• Moyenne	0,06
• Faible	0,05

### **1.3 PART DES ARTS PLASTIQUES AU SEIN DES INSTITUTIONS**

Le secteur des arts plastiques est constitué pour près de deux tiers (62,7%) d'institutions qui sont **uniquement** consacrées au domaine des Arts plastiques.

Parmi les 18 institutions qui ne sont pas uniquement consacrées aux Arts plastiques, la part des activités liées à ce domaine est pour un tiers d'entre elles supérieure à 50%. La part consacrée aux arts plastiques est, en moyenne pour ces 18 institutions, de 37,57% ; la part minimum est de 2,25% et la part maximum est de 90%.

Part en terme de personnel employé (contractuels et bénévoles) que représentent les activités liées aux Arts plastiques	Nbre d'institutions	%
Moins de 25 %	6	33,3%
De 25 % à 50%	1	5,6%
De 50 % à 75 %	4	22,2%
75 % et plus	2	11,1%
Non réponse	5	27,8%
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

## 2 LA STRUCTURE

---

### 2.1 CREATION DES INSTITUTIONS

	Nbre d'institutions	%
Avant 1970	5	9,8%
De 1970 à 1980	12	23,5%
De 1980 à 1990	17	33,3%
De 1990 à 2000	11	21,6%
A partir de 2000	6	11,8%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

Deux tiers des institutions se sont créées après 1980. Depuis l'an 2000, seules 6 institutions ont été créées.

On notera que la première institution date de 1922 tandis que la plus récente a été créée en 2002.

On constate par ailleurs, que l'année de création des institutions, correspond, dans la majorité des cas, à l'année à laquelle elles ont démarré l'organisation d'activités liées aux Arts plastiques.

### 2.2 LES CATEGORIES D'INSTITUTIONS

Les institutions se sont identifiées, parmi une liste proposée, à maximum deux types d'opérateurs, un principal et un secondaire.

#### A. Classification des institutions sur base de leur catégorie principale

	Nbre d'institutions	%
Centre culturel	9	17,6%
Centre d'art contemporain	12	23,5%
Musée	7	13,7%
Galerie	3	5,9%
Centre de recherche	3	5,9%
Association de promotion	8	15,7%
Festivals/biennales	3	5,9%
Foires/marchés	2	3,9%
Aucune proposition	4	7,8%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

On constate que 70% des institutions estiment qu'elles relèvent d'une des quatre catégories suivantes :

- Centre d'art contemporain,
- Centre culturel,
- Association de promotion,
- Musée.

On notera également que 4 institutions déclarent ne correspondre à aucune des catégories proposées.

Si on croise les catégories d'opérateurs avec la taille des institutions, on constate :

- que deux tiers des institutions (6 sur 9) qui occupent au minimum 10 travailleurs salariés se sont identifiées soit à des centres culturels soit à des musées ;
- que les institutions qui n'occupent aucun salarié (10 institutions) se sont identifiées à l'ensemble des catégories proposées, à l'exception de la catégorie galerie.

Si on croise la catégorie d'opérateur choisie par les institutions dans le questionnaire avec l'identification principale de l'institution (basée, pour rappel, sur le type de subventionnement octroyé par la Communauté française), on constate que seul un tiers des institutions qui estiment être un centre culturel sont reprises comme telles dans la classification établie par le Service des Arts Plastiques (c'est-à-dire en terme de subventionnement/conventionnement). Pour celles qui optent pour la catégorie centre contemporain, la proportion est de 50%.

#### B. Classification des institutions sur base de leur catégorie secondaire

	<b>Nbre d'institutions</b>	<b>%</b>
Centre culturel	0	0,0%
Centre d'art contemporain	9	17,6%
Musée	2	3,9%
Galerie	2	3,9%
Centre de recherche	4	7,8%
Association de promotion	7	13,7%
Festivals/biennales	3	5,9%
Foires/marchés	0	0%
Aucune proposition	3	5,9%
Non réponse	21	41,2%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

Toutes les institutions n'optent pas systématiquement pour une catégorie secondaire ce qui explique le taux de réponse plus faible à cette question.



On retrouve, parmi les catégories les plus souvent citées, deux des quatre catégories mentionnées ci-avant, à savoir :

- centre d'art contemporain,
- association de promotion.

Au vu des résultats, il semblerait que la catégorie « centre culturel » ne puisse être choisie qu'à titre principal.

Enfin, une institution parmi les 4 qui n'avaient opté pour aucune des catégories proposées en premier choix, estime qu'elle relève, en second choix, d'une association de promotion.

### **2.3 AFFILIATION A DES ASSOCIATIONS**

	Nbre d'institutions	%
Oui	28	54,9%
Non	23	45,1%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

L'affiliation à une association liée aux arts plastiques n'est pas une pratique systématique de la part des institutions.

Si on croise cette variable avec la catégorie d'opérateur, on observe que l'affiliation est très répandue auprès des institutions qui se sont identifiées comme centres d'art contemporain (10 institutions sur 12 sont affiliées à des associations) ou musées (5 institutions sur 7 sont affiliées à des associations).

L'affiliation n'est par contre pas liée à la taille des institutions : les institutions qui s'affilient ont, en moyenne, un nombre de travailleurs salarié quasi identique à celles qui ne s'affilient pas (respectivement 6,2 et 5,8).

En outre, elle n'est pas liée de manière statistiquement significative au fait de se consacrer exclusivement aux arts plastiques. Cependant, le croisement entre ces deux variables montre que l'affiliation est plus courante lorsque l'institution se consacre exclusivement aux arts plastiques ; 62,5% (20 sur 32) des institutions qui ne font que de l'art plastique sont affiliées à une ou plusieurs associations. Cette proportion est plus faible (38,9%, soit 7 sur 18) pour les institutions dont les arts plastiques ne constituent pas la seule thématique abordée.

Les croisements effectués montrent également qu'il n'y a pas de dépendance significative entre le fait de s'affilier et le code urbanisme de l'institution. On constate cependant que l'affiliation à des associations est plus répandue pour les institutions situées en zone A (23 sur 37, soit 62% des institutions situées en zone A) que pour les institutions situées en dehors de la zone A (5 sur 14, soit 35% des institutions situées en dehors de la zone A).

Lorsqu'elles s'affilient, les institutions choisissent les associations/réseaux suivants :

- une/des association(s) professionnelle(s) : 71,4% (soit 20 sur 28) des institutions s'y affilient ;
- une/des réseau(x) culturel(s) belge(s) : 60,7% (soit 17 sur 28) des institutions s'y affilient ;
- un/des réseau(x) culturel(s) international(aux) : 42,9% (soit 12 sur 28) des institutions s'y affilient.

Parmi les associations/réseaux les plus souvent cités<sup>9</sup>, on retrouve :

- la Fédération des Associations en Arts Plastiques (FRAP), citée 14 fois ;
- le Conseil International des Musées (ICOM), cité 4 fois ;
- l'Association Francophone des Musées de Belgique (AFMB), citée 3 fois.

#### **2.4 DEGRE DE SATISFACTION DES INSTITUTIONS EU EGARD A LEUR ENVIRONNEMENT**

Le niveau de satisfaction des institutions a été mesuré à 5 niveaux :

- la localisation physique ;
- les moyens de transport (transport en commun, voix d'accès rapide, ...) ;
- la proximité d'autres institutions (écoles, opérateurs culturels, attractions touristiques, ...) ;
- l'environnement (centre-ville, jardin, parc, zone rurale, ...) ;
- la signalisation (panneaux d'affichage sur les routes, enseignes, ...).

Comme le montre le tableau ci-dessous, les institutions sont, dans une très large proportion, satisfaites voire très satisfaites des différents éléments qui composent leur environnement, exception faite de la signalisation.

Pour cette dimension, le taux de satisfaction est, comparativement aux autres éléments analysés, très faible.

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait	Non réponse	<b>TOTAL</b>
Localisation physique de votre institution	17 (33,3%)	24 (47,1%)	8 (15,7%)	1 (2%)	1 (2%)	<b>51 (100%)</b>
Moyens de transport	13 (25,5%)	30 (58,8%)	4 (7,8%)	4 (7,8%)	0 (0%)	<b>51 (100%)</b>
Proximité d'autres institutions	13 (25,5%)	33 (64,7%)	4 (7,8%)	1 (2%)	0 (0%)	<b>51 (100%)</b>
Environnement	20 (39,2%)	22 (43,1%)	6 (11,8%)	3 (5,9%)	0 (0%)	<b>51 (100%)</b>
Signalisation de votre institution	2 (3,9%)	9 (17,6%)	19 (37,3%)	20 (39,2%)	1 (2%)	<b>51 (100%)</b>

<sup>9</sup> L'ensemble des 28 institutions se sont exprimées sur cette question ouverte.

#### 3.1 EN TERME DE SUPERFICIE TOTALE

	Nbre d'institutions	%
Moins de 50 m <sup>2</sup>	8	15,7%
De 50 à 100 m <sup>2</sup>	3	5,9%
De 100 à 250 m <sup>2</sup>	9	17,6%
De 250 à 500 m <sup>2</sup>	8	15,7%
De 500 à 1000 m <sup>2</sup>	2	3,9%
De 1000 à 1500 m <sup>2</sup>	2	3,9%
De 1500 à 3000 m <sup>2</sup>	8	15,6%
De 3000 à 5000 m <sup>2</sup>	4	7,8%
5000 m <sup>2</sup> et plus	3	5,8%
Non réponse	4	7,8%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

L'ensemble des institutions en arts plastiques occupent une superficie totale de 56.907,51 m<sup>2</sup>, soit une moyenne de 1.210,80 m<sup>2</sup> par institution.

Le calcul de la médiane nous indique que la moitié des institutions a une superficie de moins de 375 m<sup>2</sup>.

La plus petite institution a une superficie de 15 m<sup>2</sup> et s'est identifié comme appartenant à la catégorie « associations de promotion ».

La plus grande institution, quant à elle, totalise 6.500m<sup>2</sup> et s'est identifiée comme appartenant à la catégorie « centre culturel ».

### 3.2 LES ESPACES D'AFFECTATION ET LEURS SUPERFICIES

	Nombre d'institutions disposant de la zone d'affectation		Nombre d'institutions ne disposant pas de la zone d'affectation		Non réponse		TOTAL	
Accueil	22	43,1%	25	49%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Cafétéria/restaurant/brasserie	13	25,5%	34	66,7%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Boutique/librairie	16	31,4%	31	60,8%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Réserve (entreposage, restauration, conservation des œuvres)	31	60,8%	16	31,4%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Espace d'exposition permanente	23	45,1%	24	47,1%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Espace d'exposition temporaire distincte	30	58,8%	17	33,3%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Locaux techniques	28	54,9%	19	37,3%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Locaux administratifs	38	74,5%	9	17,6%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Bibliothèque/centre de documentation	26	51%	21	41,2%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Salle de conférence	13	25,5%	34	66,7%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Salle de projection vidéos, diapositives	12	23,5%	35	68,6%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Locaux distincts pour stages, ateliers, formation, cours, ...	18	35,3%	29	56,9%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Parking privé	7	13,7%	40	78,4%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Autre	13	25,5%	34	66,7%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>

Les zones les plus souvent citées comme présentes dans les institutions sont :

- les locaux administratifs ;
- la réserve ;
- la zone d'exposition temporaire.

On constate également que près de la moitié des institutions disposent d'une zone d'exposition permanente.

Parmi la catégorie "autre", on retrouve par exemple les zones suivantes :

- salle de spectacle ;
- terrasse ;
- logement.

Si on analyse les zones d'affectation (quand elles existent) sous l'angle de leur superficie, on obtient les superficies moyennes suivantes<sup>10</sup> :

Accueil	83,28 m <sup>2</sup>
Cafétéria/restaurant/brasserie	112,52 m <sup>2</sup>
Boutique/librairie	35,35 m <sup>2</sup>
Réserve (entreposage, restauration, conservation des œuvres)	306,12 m <sup>2</sup>
Espace d'exposition permanente	256,93 m <sup>2</sup>
Espace d'exposition temporaire distincte	1.239,02 m <sup>2</sup>
Locaux techniques	89,39 m <sup>2</sup>
Locaux administratifs	125,12 m <sup>2</sup>
Bibliothèque/centre de documentation	123,33 m <sup>2</sup>
Salle de conférence	136,49 m <sup>2</sup>
Salle de projection vidéos, diapositives	103,35 m <sup>2</sup>
Locaux distincts pour stages, ateliers, formation, cours, ...	138,48 m <sup>2</sup>
Parking privé	2.995 m <sup>2</sup>

Notons que certaines zones sont parfois réunies au sein d'une seule et même zone et ne font donc pas l'objet d'une superficie distincte. C'est le cas principalement pour la salle de conférence et la salle de projection vidéos, diapositives.

Le résultat obtenu pour la zone d'exposition temporaire est fortement influencé par une institution qui déclare que cette zone fait 20.000 m<sup>2</sup> (il s'agit en fait d'une zone louée une fois par an pour réaliser des expositions).

Si on ôte cette institution, dans le calcul de la moyenne, la superficie moyenne de l'espace d'exposition temporaire s'élève à 544,17 m<sup>2</sup>.

### 3.3 SUPERFICIE CONSACREE AUX ARTS PLASTIQUES

Part de la superficie totale consacrée aux Arts plastiques	De façon permanente		De façon temporaire	
	Nombre d'institutions	%	Nombre d'institutions	%
0%	8	15,7%	6	11,8%
De 1 à 10%	3	5,9%	0	0
De 10 à 25%	2	3,9%	3	5,9%
De 25 à 50%	6	11,8%	2	3,9%
De 50 à 75%	2	3,9%	3	5,9%
De 75 à 100%	2	3,9%	4	7,8%
100 %	16	31,4%	4	7,8%
Non réponse	12	23,5%	29	56,9%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

<sup>10</sup> Pour chacune des zones, la moyenne est calculée uniquement sur le nombre des institutions qui possèdent la zone et qui fournissent la superficie; le dénominateur peut, par conséquent, être différent d'un calcul de moyenne à un autre.

Près d'un tiers des institutions (16 sur 51) consacrent l'entièreté de leur superficie de façon permanente aux arts plastiques.

Cette situation est toutefois liée au fait de se consacrer exclusivement aux arts plastiques puisque parmi ces 16 institutions, 14 d'entre elles se consacrent exclusivement aux arts plastiques.

On notera également qu'un peu plus d'un cinquième du secteur consacre de façon permanente une part assez faible (moins de 10%) de leur superficie totale aux arts plastiques.

Enfin, pour ce qui concerne la part de la superficie totale qui est consacrée de façon temporaire aux arts plastiques, plus de deux tiers des institutions soit ne répondent pas, soit n'y consacrent aucune partie de leur superficie.

### 3.4 EXISTENCE DE PARC/JARDINS

	Nbre d'institutions	%
Oui	19	37,3%
Non	31	60,8%
Non réponse	1	2%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

Plus d'un tiers des institutions disposent d'un parc et/ou jardin. La superficie de celui-ci est très variable d'une institution à l'autre ; de 16 m<sup>2</sup> à 7.000.000 m<sup>2</sup>. L'institution qui possède la plus grande superficie s'identifie à la catégorie musée.

On notera cependant que près d'un tiers de ces institutions (6 sur 19) disposent d'un parc/jardin d'une superficie supérieure ou égale à 10.000 m<sup>2</sup><sup>11</sup>.

Comme le montre le tableau ci-dessous, lorsqu'une institution dispose d'un parc/jardin, celui-ci est généralement utilisé pour des activités liées aux arts plastiques.

Utilisez-vous ces parcs/jardins pour des activités liées aux arts plastiques ?	Nbre d'institutions	%
Oui	15	78,9%
Non	4	21,1%
Non réponse	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>100%</b>

---

<sup>11</sup> 4 institutions sur les 19 ne répondent pas à la question.

### 3.5 PROPRIETE DES BATIMENTS

	Nbre d'institutions	%
L'institution est propriétaire des bâtiments	2	3,9%
L'institution n'est PAS propriétaire des bâtiments	48	94,1%
Non réponse	1	2%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

On constate que la quasi totalité des institutions ne sont pas propriétaires de leur bâtiment.

Comme le montre le tableau ci-dessous, celui-ci appartient le plus souvent :

- à la Commune ;
- à un propriétaire privé ;
- à la Communauté française.

Type de propriétaire	Nbre d'institutions	%
Communauté française	9	17,6%
Région wallonne	0	0%
Région de Bruxelles-Capitale	2	4,2%
Province	1	2,1%
Commune	22	45,8%
Privé (personne morale/personne physique)	10	20,8%
Non réponse	4	7,8%
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>

Pour occuper leur bâtiment, une large part des institutions (70,8%, soit 34 institutions sur les 48 qui ne sont pas propriétaire de leur bâtiment) ne doivent s'acquitter d'aucun dédommagement, loyer ou forfait<sup>12</sup>.

Lorsqu'il y a lieu de payer un dédommagement/loyer/forfait, celui-ci oscille entre un montant symbolique (1 €) et 18.000 € hors charges par an<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Une institution ne répond pas à la question.

<sup>13</sup> Une institution ne répond pas à la question.

### 3.6 ACCESSIBILITE DES INSTITUTIONS

Nbre de jours d'ouverture en 2006	Nbre d'institutions	%
Moins de 100 jours	6	11,8%
De 100 à 150 jours	6	11,8%
De 150 à 250 jours	8	15,7%
250 jours et plus	24	47,1%
Non réponse	7	13,7%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

Nbre d'heures d'ouverture en 2006	Nbre d'institutions	%
Moins de 100 heures	4	7,9%
De 100 à 500 heures	6	11,8%
De 500 à 1000 heures	7	13,7%
De 1000 à 2000 heures	14	27,5%
2000 heures et plus	13	25,5%
Non réponse	7	13,7%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

D'un point de vue général, on peut dire que les institutions sont relativement accessibles, en terme de période d'ouverture. Ainsi, on constate notamment que près de la moitié d'entre elles ouvrent plus de 250 jours par an. Quatre institutions déclarent avoir été accessibles plus de 360 jours au cours de l'année 2006.

En moyenne, les institutions sont accessibles 223 jours.

Si on analyse l'accessibilité des institutions sous l'angle des heures d'ouverture au public en 2006, on constate sur base du tableau ci-dessus que plus de la moitié (53%) déclarent ouvrir plus de 1.000 heures par an<sup>14</sup>.

En moyenne, les institutions ont ouvert 1.432 heures en 2006.

Seules 4 institutions ont connu, au cours de l'année 2006, une période de fermeture exceptionnelle. La durée de cette fermeture oscille entre 1 jour et 3 mois.

Les causes de ces fermetures sont :

- le manque de personnel durant les fêtes ;
- la réalisation de travaux de rénovation (2 institutions) ;
- l'existence de problèmes au sein du conseil d'administration.

---

<sup>14</sup> Une ouverture de 1.000 heures par an correspond par exemple à une ouverture de 19h15 par semaine pendant 52 semaines.



### 3.7 TRAVAUX LIÉS AUX ARTS PLASTIQUES

	Nbre d'institutions	%
L'institution a effectué des travaux liés aux arts plastiques	14	27,5%
L'institution n'a PAS effectué des travaux liés aux arts plastiques	36	70,6%
Non réponse	1	2%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

La grande majorité des institutions n'ont pas réalisé de travaux liés aux arts plastiques durant l'année 2006.

Lorsque des travaux ont été effectués, ils ont surtout concerné l'aménagement d'espaces (accueil, salle de conférence, zone d'exposition, ...).

### 3.8 ETAT DES ELEMENTS LIES A L'INFRASTRUCTURE

	Inexistant dans l'institution		Etat insatisfaisant		Etat acceptable		Etat très satisfaisant		Non réponse		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Bâtiment	1	2%	7	13,7%	28	54,9%	13	25,5%	2	3,9%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Infrastructures liées à l'accueil du public	6	11,8%	6	11,8%	24	47,1%	10	19,6%	5	9,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Eclairage	2	3,9%	4	7,8%	30	58,8%	13	25,5%	2	3,9%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Chauffage	2	3,9%	2	3,9%	32	62,7%	12	23,5%	3	5,9%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Accès des personnes à mobilité réduite	14	27,5%	12	23,5%	14	27,5%	7	13,7%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Climatisation muséale	28	54,9%	4	7,8%	9	17,6%	4	7,8%	6	11,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Mobilier	5	9,8%	8	15,7%	30	58,8%	6	11,8%	2	3,9%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Matériel informatique	6	11,8%	4	7,8%	30	58,8%	8	15,7%	3	5,9%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Supports d'exposition (panneaux, vitrines, ...)	9	17,6%	6	11,8%	25	49%	7	13,7%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Matériel de projection, audio, ...	9	17,6%	10	19,6%	18	35,3%	7	13,7%	7	13,7%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Supports pédagogiques, bornes interactives, visites automatisées	30	58,8%	7	13,7%	3	5,9%	3	5,9%	8	15,7%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Sécurité des oeuvres	8	15,7%	7	13,7%	29	56,9%	4	7,8%	3	5,9%	<b>51</b>	<b>100%</b>

Les résultats obtenus amènent à quelques commentaires :

- les institutions estiment pour une large part (plus de 80%) que leurs infrastructures générales (bâtiment, chauffage, éclairage) sont dans un état acceptable, voire très satisfaisant ;
- l'accès des personnes à mobilité réduite est jugé insatisfaisant pour près d'un quart des institutions, et 14 institutions déclarent qu'il est inexistant ;
- près de 60% des institutions ne possèdent pas de supports pédagogiques, bornes interactives ou visites automatisées ;
- un tiers des institutions dispose d'une climatisation. Elle est jugée dans un état acceptable, voire très satisfaisant pour 13 institutions sur les 17 qui en possèdent.

### 4.1 PERSONNEL INTERNE A L'INSTITUTION

Lors du recrutement de son personnel, votre institution (en tant qu'employeur) a-t-elle toute liberté de sélection ?	Nbre d'institutions	%
Une liberté totale de sélection pour l'ensemble de votre personnel	29	56,9%
Une liberté de sélection conditionnée	12	23,5%
Pas de liberté de sélection	1	2%
Non réponse	9	17,6%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

Dans plus de la moitié des cas, le recrutement du personnel n'est soumis à aucune contrainte extérieure.

En outre, comme le montre le tableau ci-dessous, pratiquement toutes les institutions qui répondent à la question estiment que le profil professionnel du personnel de leur institution qui se consacre aux arts plastiques, est fortement ou totalement adéquat.

Estimez-vous que le personnel de votre institution qui se consacre aux activités d'arts plastiques présente un profil professionnel adéquat ?	Nbre d'institutions	%
Totalement adéquat	11	21,6%
Fortement adéquat	32	62,7%
Peu adéquat	1	2%
Pas du tout adéquat	0	0%
Non réponse	7	13,7%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

La suite de ce point 4.1 est consacrée au traitement des données issues des tableaux relatifs aux différentes catégories de personnel, et figurant dans le questionnaire.

#### 4.1.1. Introduction

L'analyse des données relatives au personnel est structurée en 4 thématiques :

- le personnel salarié de l'association ;
- le personnel mis à disposition de l'association par un tiers ;
- les étudiants stagiaires ;
- le personnel bénévole.

41 associations ont complété au moins un des tableaux ; les 10 autres questionnaires reçus ne comportaient aucune donnée par rapport à ces thématiques et sont considérées comme des non réponses.

Nous considérons dès lors disposer de 41 réponses pour l'analyse des données relatives au personnel.

#### 4.1.2. Le personnel salarié

##### *A. Nombre et équivalents temps pleins*

Sur les 41 institutions ayant répondu, 31 disposent de personnel salarié.

Au total, ce sont 239 personnes qui sont employées par les institutions en arts plastiques.

Le nombre moyen de salariés par institution en arts plastiques avoisine 6. Toutefois, comme le montre le tableau ci-dessous, la distribution statistique est asymétrique.

<b>Nombre de salariés</b>				
Minimum	Quartile 1 (25%)	Médiane	Quartile 3 (75%)	Maximum
0	1	2	8	26

Ainsi, on constate que la moitié des institutions n'emploie pas plus de 2 personnes. A l'inverse, un quart des institutions emploie 8 personnes ou plus.

La plus grande institution emploie 26 personnes. Il s'agit du Service des Arts plastiques de la Communauté française de Belgique. La deuxième institution en terme de taille emploie 22 personnes.

Le nombre d'équivalents temps plein (ETP), ne peut pas être directement rapproché du nombre de salariés, étant donné que certaines institutions n'ont pas renseigné cette information pour tout ou partie de leur personnel.

Pour approcher cette notion, nous avons calculé le temps de travail des salariés pour lesquels la donnée est fournie, soit 216 personnes. On constate qu'en moyenne, une personne travaille à 85%.

Ainsi que le montre le tableau ci-dessous, cette moyenne est influencée par quelques travailleurs prestant un horaire très réduit : seuls 25% des salariés prestant 0,75 ETP ou moins.

<b>Distribution du temps de travail (en ETP)</b>				
Minimum	Quartile 1 (25%)	Médiane	Quartile 3 (75%)	Maximum
0,13	0,75	1	1	1

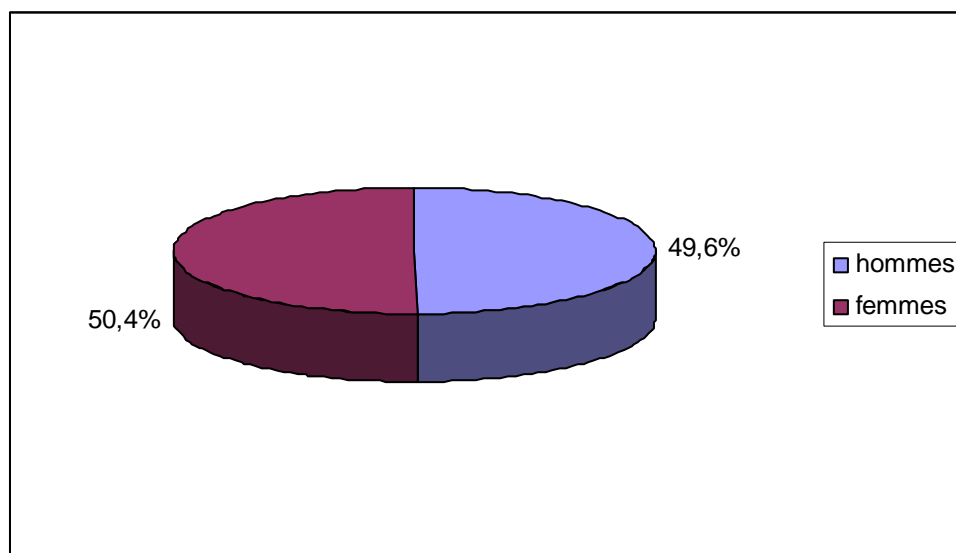
Par ailleurs, pour approcher la notion d'équivalents temps pleins sur l'année 2006, il convient de tenir compte des engagements en cours d'année ainsi que des départs éventuels, soit :

- nombre de personnes engagées en 2006 : 24 ;
- nombre de personnes ayant quitté une institution en 2006 : 25.

En pondérant le temps de travail de ces 59 personnes en fonction de leur date d'engagement ou de départ, nous obtenons une moyenne globale de 0,79 ETP par personne employée. Si on extrapole cette moyenne à l'ensemble des 41 associations, on obtient un chiffre approximatif de 189 ETP sur l'année 2006.

### B. La répartition hommes-femmes

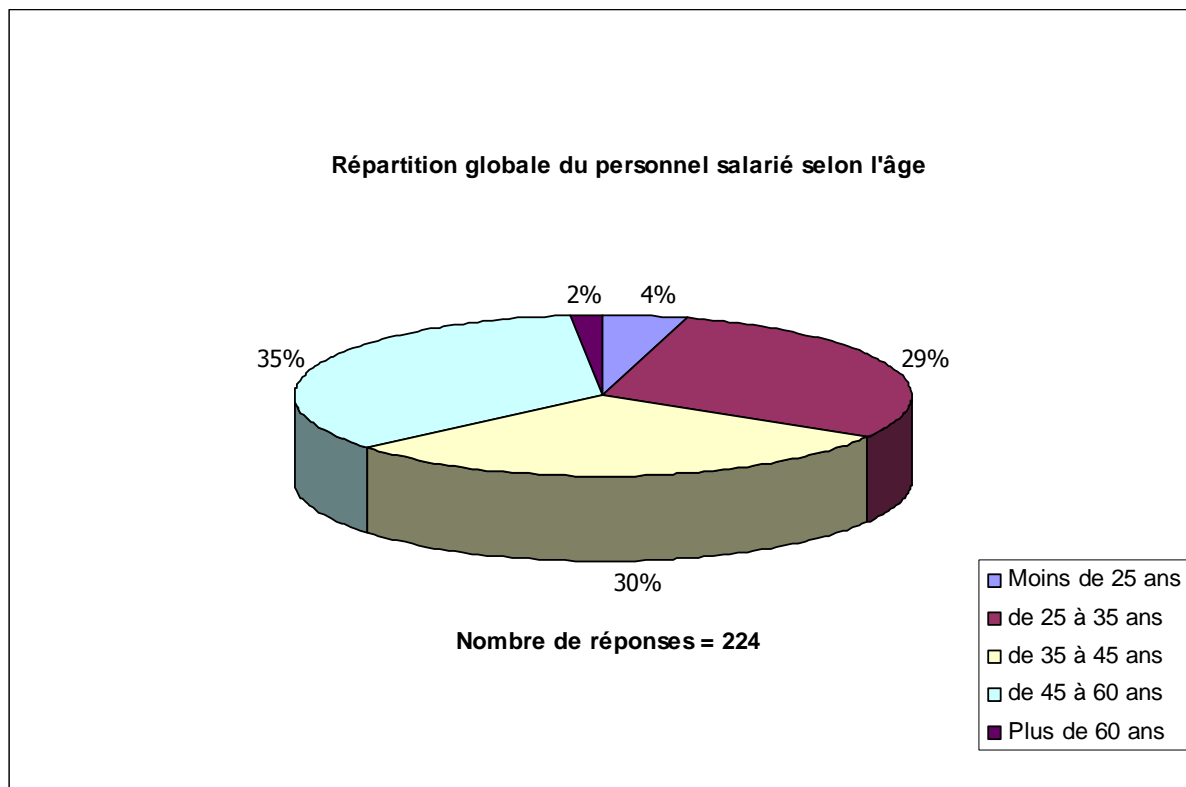
Au niveau global, le personnel salarié se répartit pratiquement pour moitié entre hommes et femmes.



### C. L'âge du personnel salarié

La répartition selon l'âge du personnel salarié indique au niveau global :

- une faible proportion de jeunes de moins de 25 ans ;
- une répartition quasi-équivalente entre les catégories d'âge allant de 25 à 60 ans.



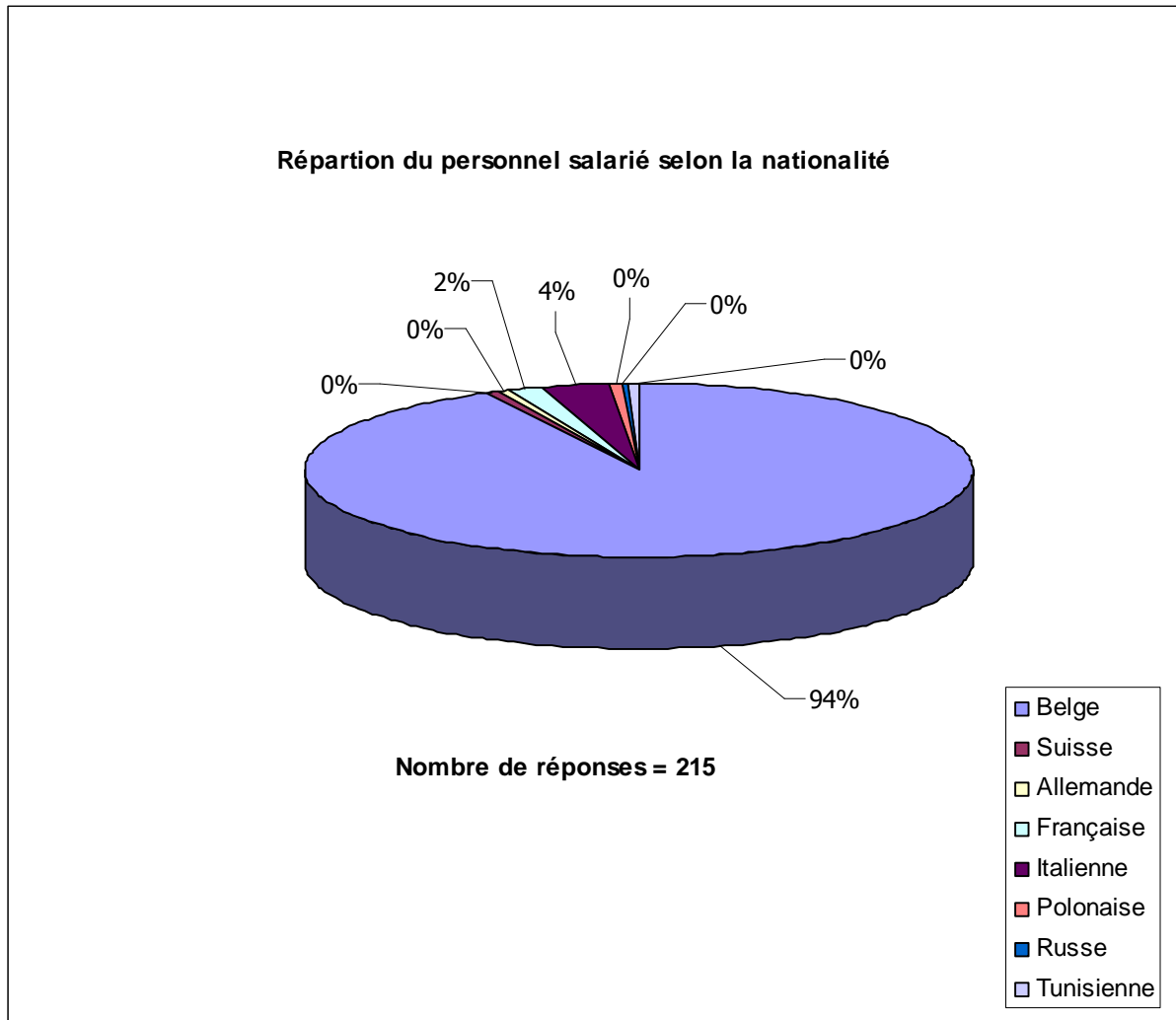
L'analyse du profil moyen du personnel salarié par institution n'apporte pas d'information supplémentaire.

<b>Profil moyen du personnel salarié selon l'âge</b>					
Moins de 25 ans	de 25 à 35 ans	de 35 à 45 ans	de 45 à 60 ans	Plus de 60 ans	<b>TOTAL</b>
2,80%	32,11%	29,17%	32,38%	3,54%	<b>100%</b>

D. La nationalité du personnel salarié

On relève 7 nationalités différentes.

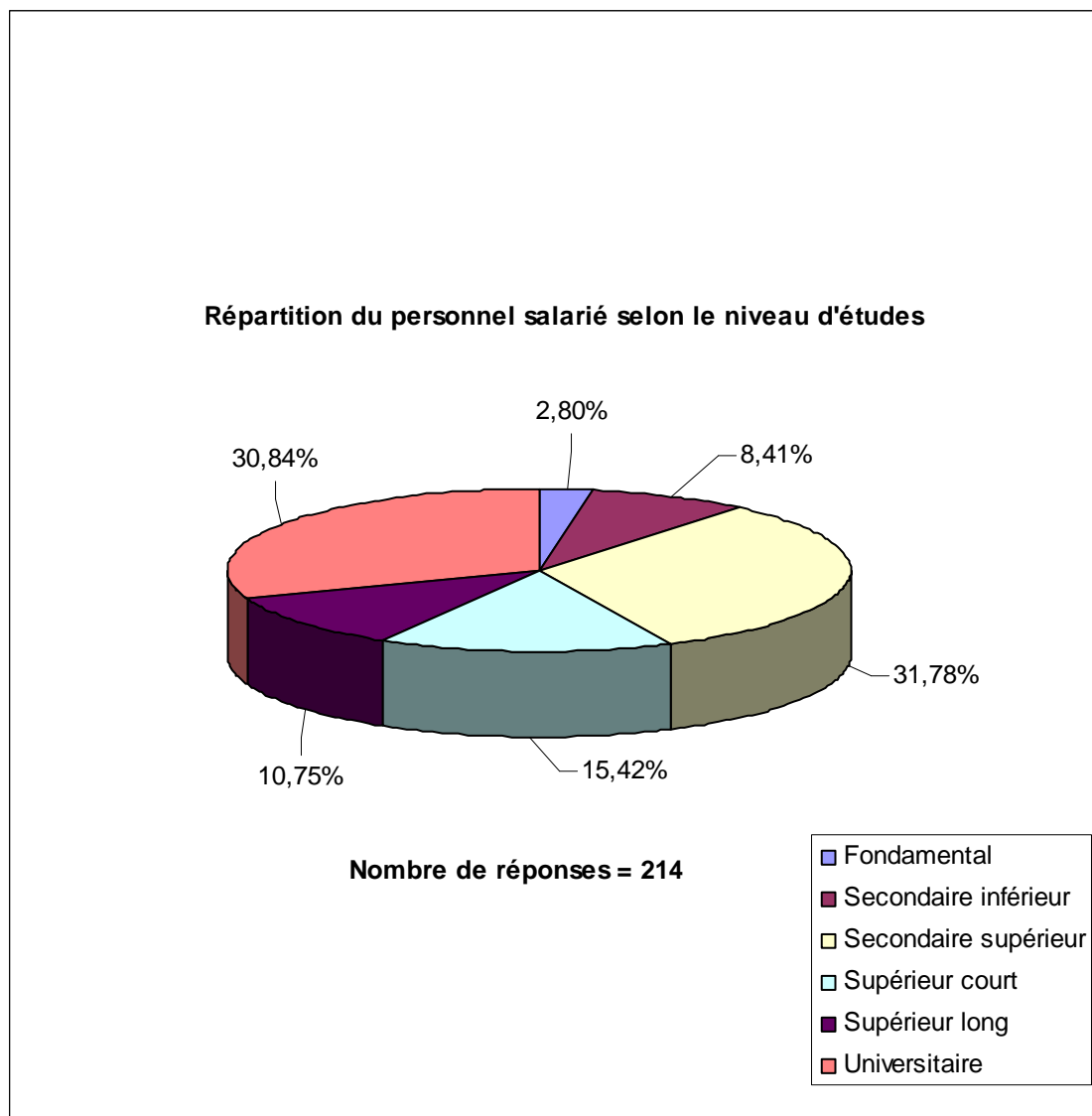
La très grande majorité du personnel salarié est belge. Outre les Belges, seuls les Français et Italiens représentent plus d'un pourcent du nombre total des personnes salariées au sein des institutions en arts plastiques.





*E. Le niveau d'enseignement*

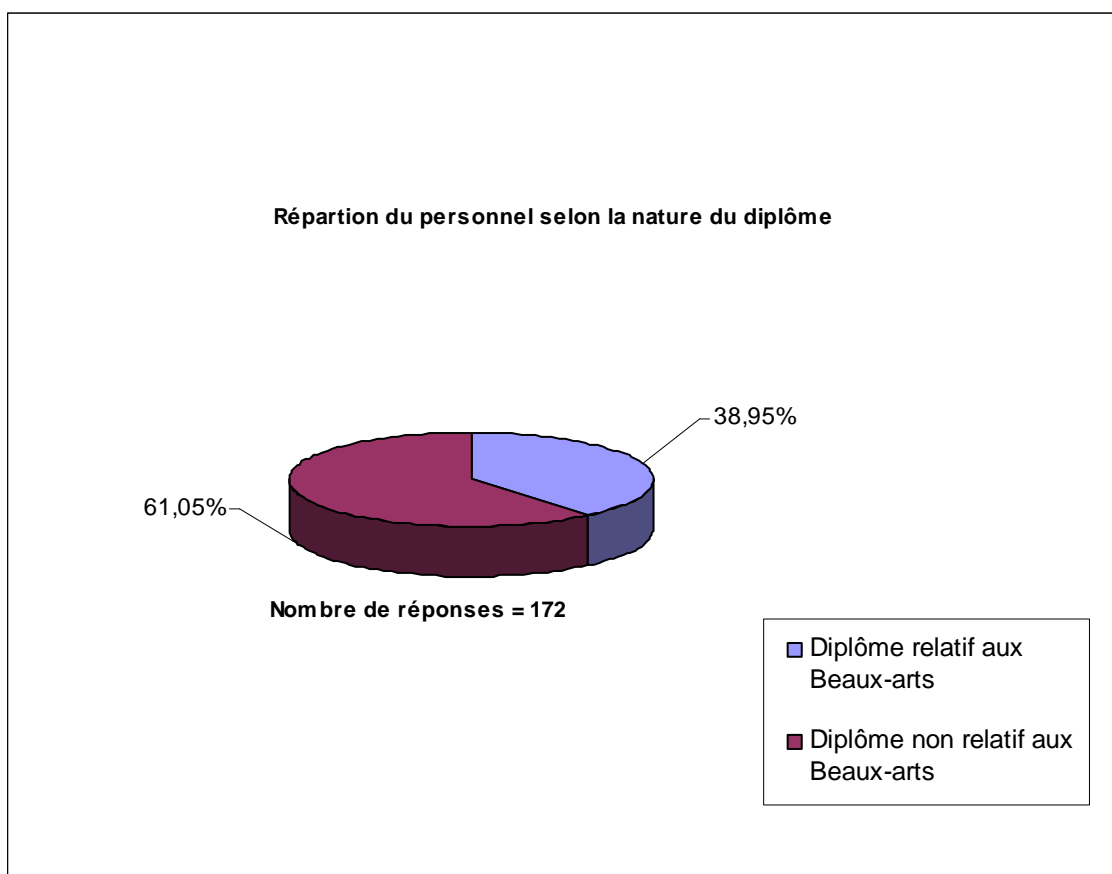
Le personnel salarié dispose globalement d'un niveau d'enseignement élevé : la majorité (57%) ont un diplôme de l'enseignement supérieur et, parmi ceux-ci, une majorité est universitaire.



Cette proportion de personnes disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur, et plus particulièrement d'un diplôme universitaire, est encore plus élevée lorsqu'on analyse la répartition en pourcentage au sein de chaque institution et qu'on dresse, ainsi, le profil moyen d'une institution.

<b>Profil moyen du personnel salarié selon le niveau d'études</b>					
Fondamental	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur court	Supérieur long	Universitaire
2,68%	5,74%	18,47%	16,63%	13,93%	42,55%

Près de 40% du personnel salarié dispose d'un diplôme relatif aux Beaux-Arts.

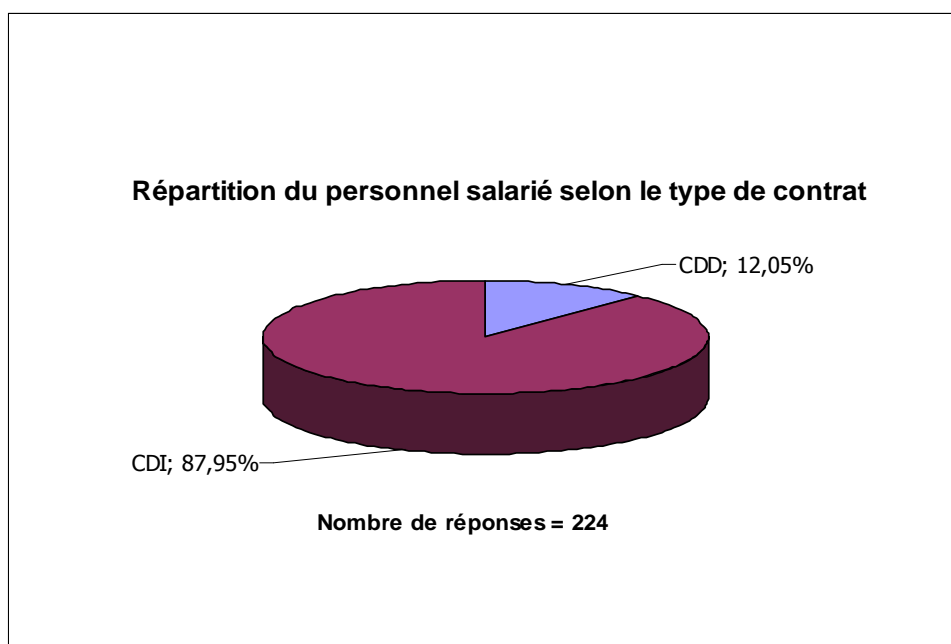


La proportion de diplômes relatifs aux Beaux-Arts est évidemment une fonction croissante du niveau d'étude. Ainsi, environ deux-tiers du personnel disposant d'un diplôme de l'enseignement universitaire ou supérieur de type long ont suivi des études dans le domaine des Beaux-Arts.

<b>Croisement des données relatives au niveau et à la nature des études</b>				
	Diplôme relatif aux Beaux-arts	Diplôme non relatif aux Beaux-arts	Pas de réponse sur la nature du diplôme	<b>TOTAL</b>
Fondamental	0	5	1	<b>6</b>
Secondaire inférieur	0	14	4	<b>18</b>
Secondaire supérieur	5	46	17	<b>68</b>
Supérieur court	10	16	7	<b>33</b>
Supérieur long	16	7	0	<b>23</b>
Universitaire	33	16	17	<b>66</b>
Non réponse	3	1	21	<b>25</b>

### F. La nature du contrat

Près de 9 personnes sur 10 disposent d'un contrat à durée indéterminée.

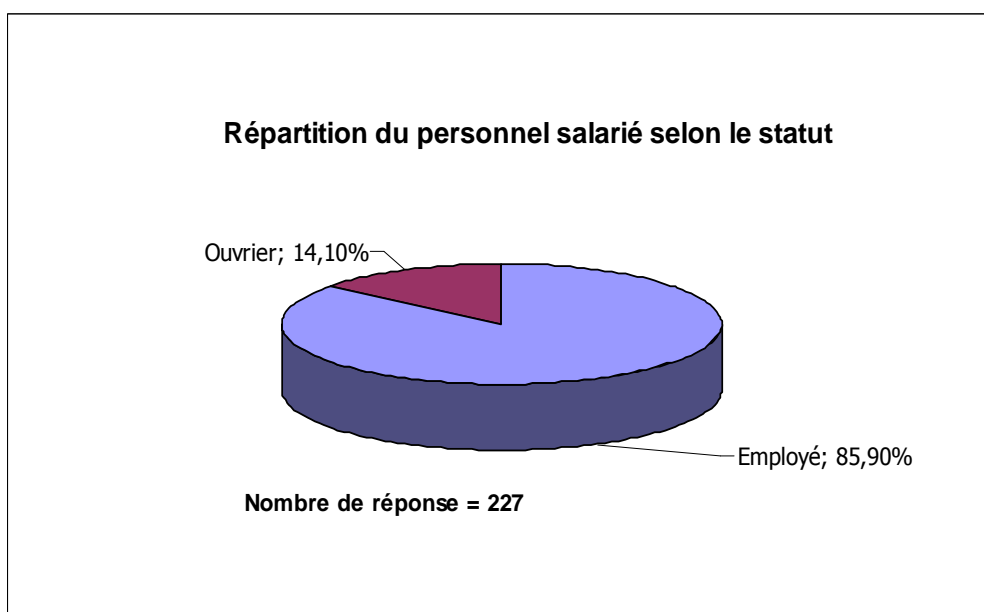


Seules deux institutions ont contracté plus de contrats à durée déterminée avec son personnel que de contrats à durée indéterminée.

### G. Le statut du personnel

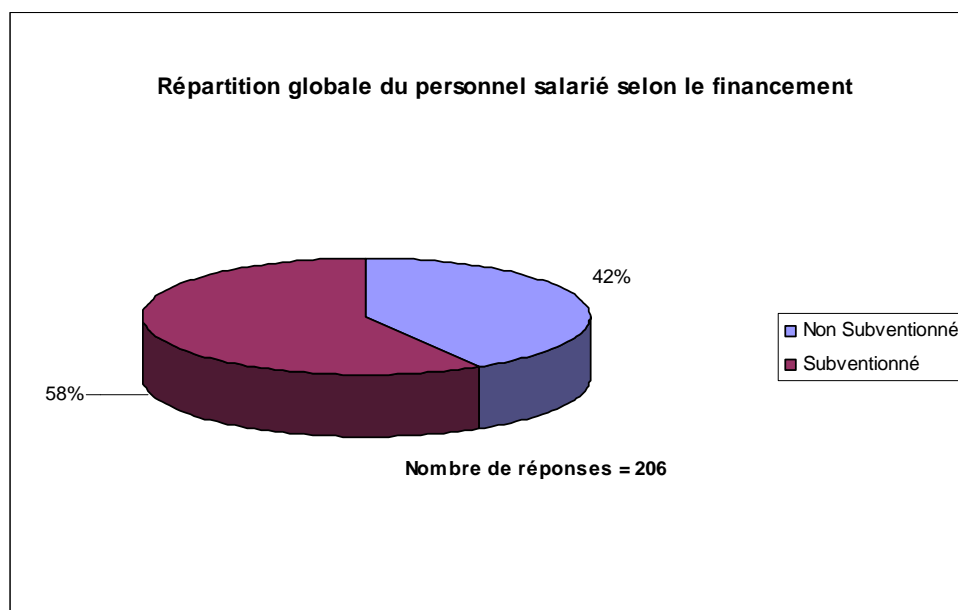
Trois possibilités étaient offertes en tant que réponse : employé, ouvrier ou artiste. Cette dernière catégorie n'est pas représentée.

La très grande majorité (86%) du personnel a un statut d'employé.



## H. Le financement des postes de travail

Les postes de travail sont très majoritairement subventionnés.



Remarque : le personnel du service des Arts Plastiques de la Communauté française est rangé dans la catégorie « non subventionné ».

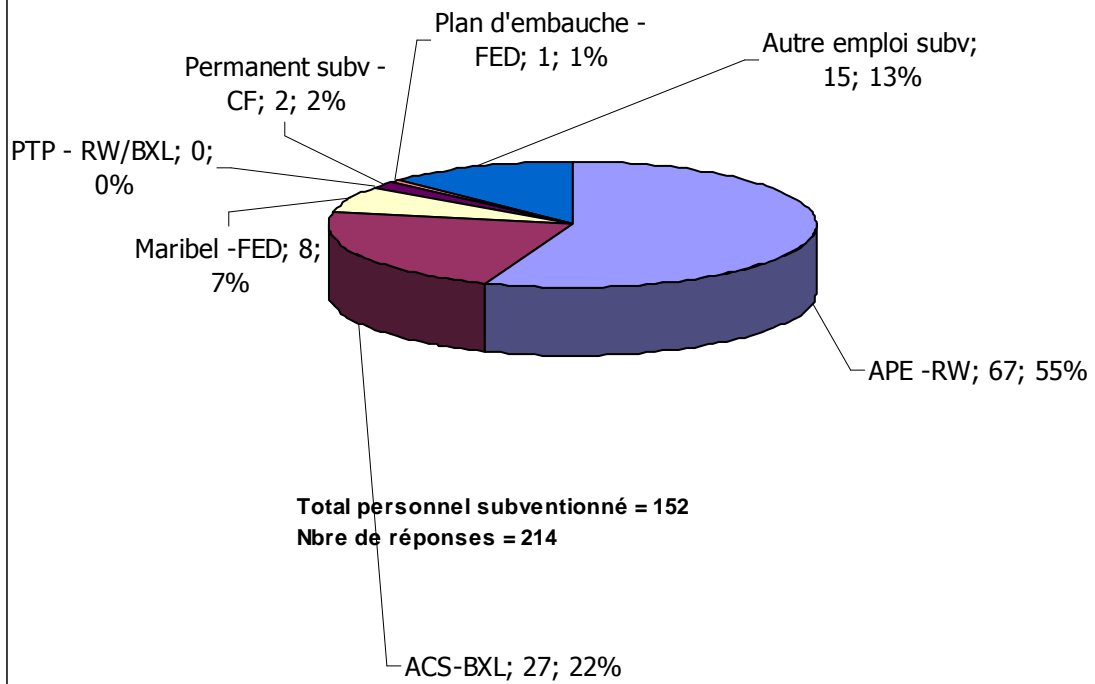
Lorsqu'on analyse la part des postes de travail subventionnés au sein des institutions, on constate que dans la moitié de celles-ci, au moins 75% des postes sont subventionnés.

Dans un quart des institutions, tous les postes de travail sont subsidiés.

<b>Part des postes de travail subventionnés au sein des institutions</b>				
Minimum	Quartile 1 (25%)	Médiane	Quartile 3 (75%)	Maximum
0%	48,03%	75,74%	100%	100%

La majorité des postes de travail subventionnés le sont par les Régions, wallonne (56%) et bruxelloise (23%).

### Répartition du personnel salarié subventionné selon la source de financement



## I. Les fonctions occupées

Le questionnement des institutions aborde cette problématique selon deux approches :

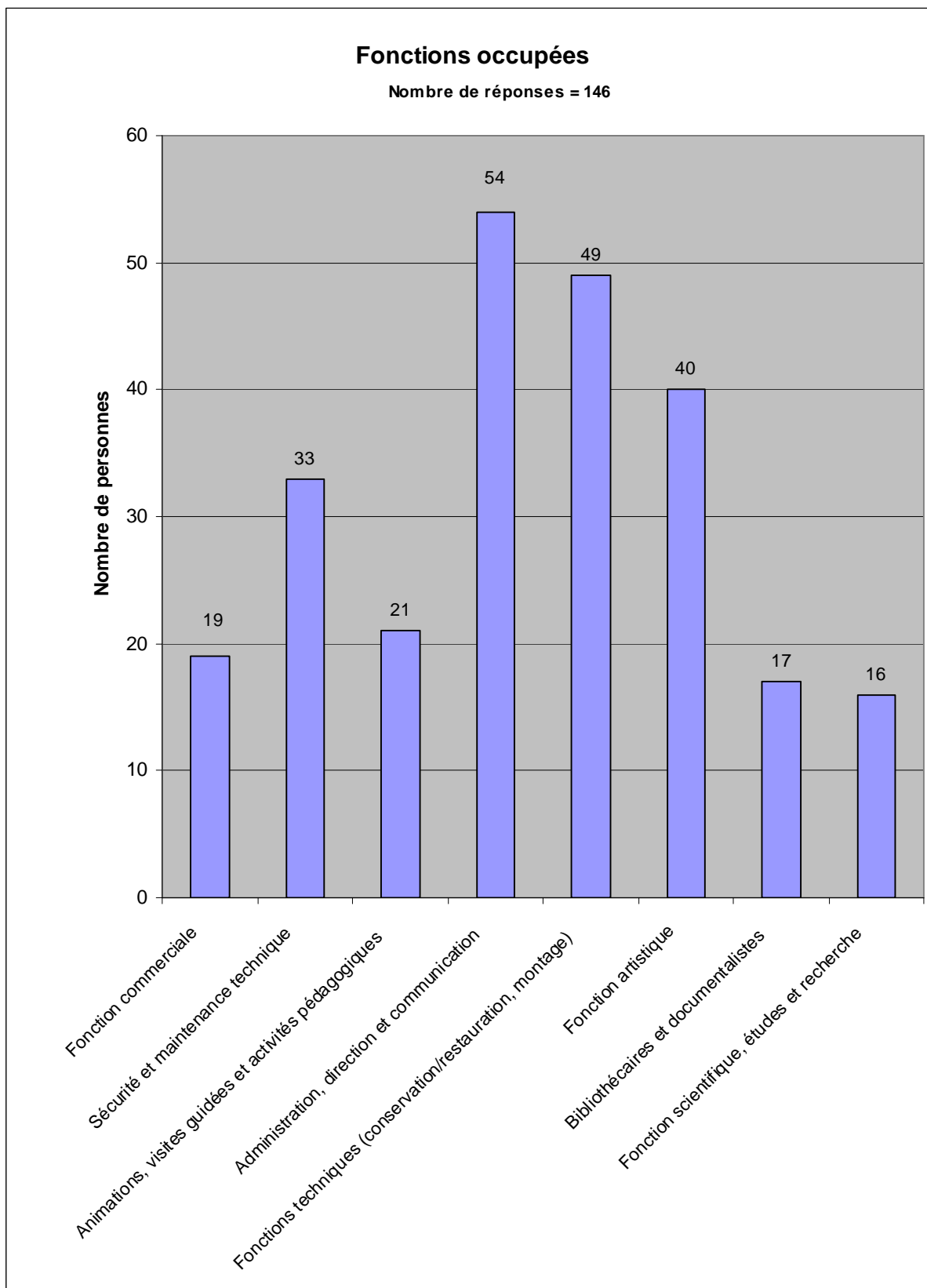
1. le pourcentage d'occupation des personnes à une fonction liée aux arts plastiques ;
2. les fonctions exercées par les personnes sur base de la nomenclature suivante :
  - fonctions commerciales (accueil, boutique, cafétéria, ...) ;
  - fonctions relatives à la sécurité et à la maintenance technique (gardiennage, personnel technique par exemple : l'entretien des bâtiments, nettoyage, ...) ;
  - fonctions relatives aux animations, aux visites guidées, aux activités pédagogiques ;
  - fonctions relatives à la gestion administrative et à la direction, responsable de communication ;
  - fonctions techniques spécialisées relatives aux missions de conservation/restauration, montage d'exposition ;
  - fonctions artistiques (concepteur d'expositions, rédacteur, collaborateur, traducteur, réviseur, graphiste, photographe, ...) ;
  - bibliothécaires et documentalistes ;
  - fonctions scientifiques, études et recherches (statistiques, nouvelles techniques), étude des collections, fonctions d'enseignement-formation.

L'analyse des réponses relatives au pourcentage d'occupation des personnes à une fonction liée aux arts plastique montre que, manifestement, l'interprétation de la notion de « fonction liée aux arts plastiques » est fortement différente entre les institutions.

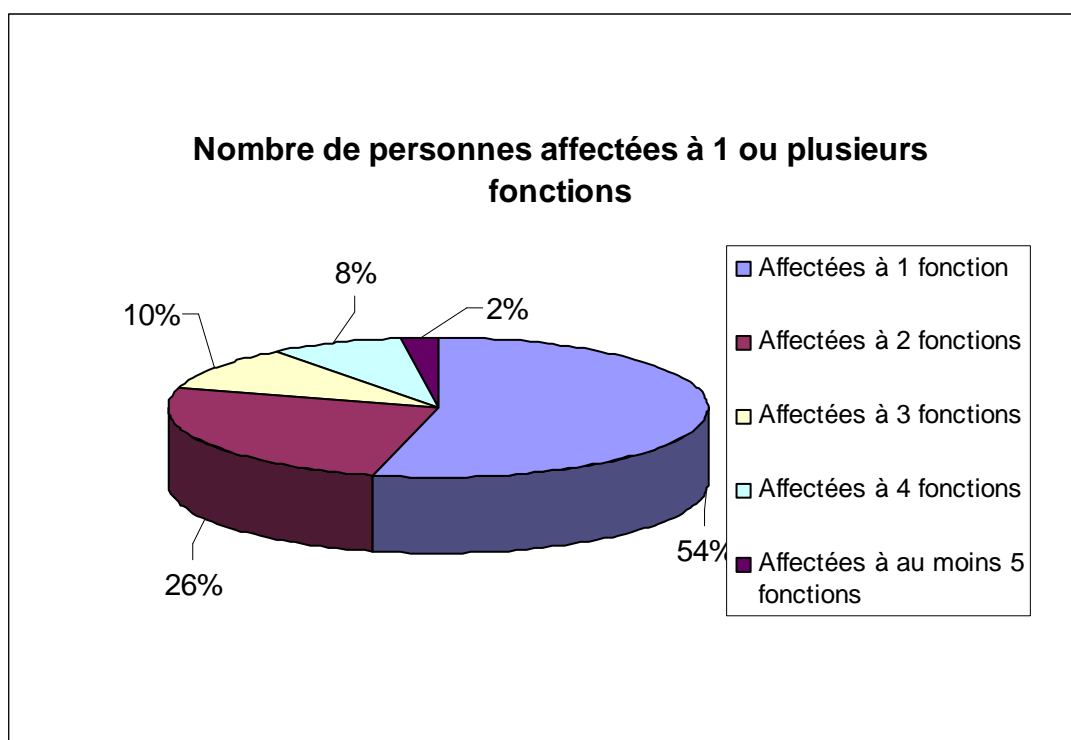
En conséquence, il ne nous paraît pas possible de traiter valablement cette question et de donner un sens aux chiffres obtenus.

Le graphique ci-dessous indique que la fonction d'administration, direction et communication est celle qui est la plus souvent remplie par le personnel : ainsi 37% des personnes salariées occupe cette fonction. Elle est suivie par les fonctions techniques et artistiques respectivement occupées par 34% et 27% des personnes salariées.

Il convient toutefois d'interpréter avec prudence les résultats, sachant que nous ne disposons de l'affectation que de 57% des personnes.



Une même personne peut être affectée à une ou plusieurs fonctions. Majoritairement (54%), le personnel est affecté à une fonction unique. Toutefois, un quart du personnel occupe 2 fonctions.



La fonction d'administration, direction et communication est assurée pour près de la moitié (44%) par des personnes exclusivement dédiées à cette fonction.

De la même façon, 42% des personnes occupant une fonction relative à la sécurité ou à la maintenance technique le font à titre unique.

A l'inverse seuls respectivement, 6% et 12% des fonctions scientifiques et de bibliothécaires et documentalistes sont assurées par des personnes qui ne font que cela.

Nombre de personnes exclusivement dédiées à une fonction / Nombre de personnes exerçant la fonction (%)							
Fonction commerciale	Sécurité et maintenance technique	Animations, visites guidées et activités pédagogiques	Administration, direction et communication	Fonctions techniques (conservation/restauration, montage)	Fonction artistique	Bibliothécaires et documentalistes	Fonction scientifique, études et recherche
31,58%	42,42%	19,05%	44,44%	20,41%	32,50%	11,76%	6,25%

Le tableau repris à la page suivante indique le pourcentage des personnes occupant une fonction qui occupent également une autre fonction.

Le tableau se lit en ligne.

Ainsi, on constate que 58% des personnes qui ont une fonction commerciale occupent également une fonction d'administration, de direction ou de communication. De même, respectivement 69% et 50% des personnes exerçant une fonction scientifique, ont également une fonction artistique ou une fonction technique (conservation/restauration, montage d'exposition).



<b>Fonctions exercées concomitamment</b>								
en % du nbre de personnes exerçant la fonction inscrite sur la 1ère colonne de la ligne								
	Fonction commerciale	Sécurité et maintenance technique	Animations, visites guidées et activités pédagogiques	Administration, direction et communication	Fonctions techniques (conservation/restauration, montage)	Fonction artistique	Bibliothécaires et documentalistes	Fonction scientifique, études et recherche
Fonction commerciale		21%	16%	<b>58%</b>	32%	26%	11%	11%
Sécurité et maintenance technique	12%		18%	9%	<b>45%</b>	9%	15%	6%
Animations, visites guidées et activités pédagogiques	14%	29%		24%	<b>48%</b>	<b>48%</b>	24%	24%
Administration, direction et communication	20%	6%	9%		31%	<b>35%</b>	4%	9%
Fonctions techniques (conservation/restauration, montage)	12%	31%	20%	<b>35%</b>		24%	14%	16%
Fonction artistique	13%	8%	25%	<b>48%</b>	30%		15%	28%
Bibliothécaires et documentalistes	12%	29%	29%	12%	<b>41%</b>	35%		35%
Fonction scientifique, études et recherche	13%	13%	31%	31%	50%	<b>69%</b>	38%	

Les chiffres en gras indiquent les fonctions les plus souvent exercées concomitamment avec une autre.

### 4.1.3. Le personnel affecté par un employeur tiers

#### A. Nombre, caractéristiques liées à la personne

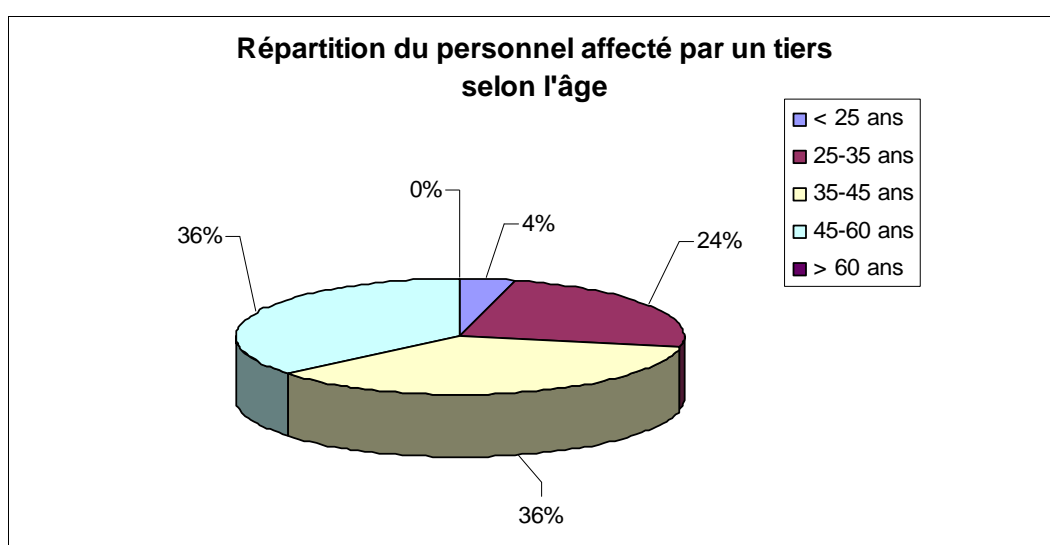
Il s'agit des personnes travaillant régulièrement pour une institution en arts plastiques mais dont celle-ci n'est pas l'employeur et qui ne rémunère pas la personne.

27 personnes ont ainsi été affectées par un employeur tiers auprès de 9 institutions en arts plastiques (sur 41 institutions ayant répondu).

Il s'agit de femmes à 65% pour 35% d'hommes (26 réponses).

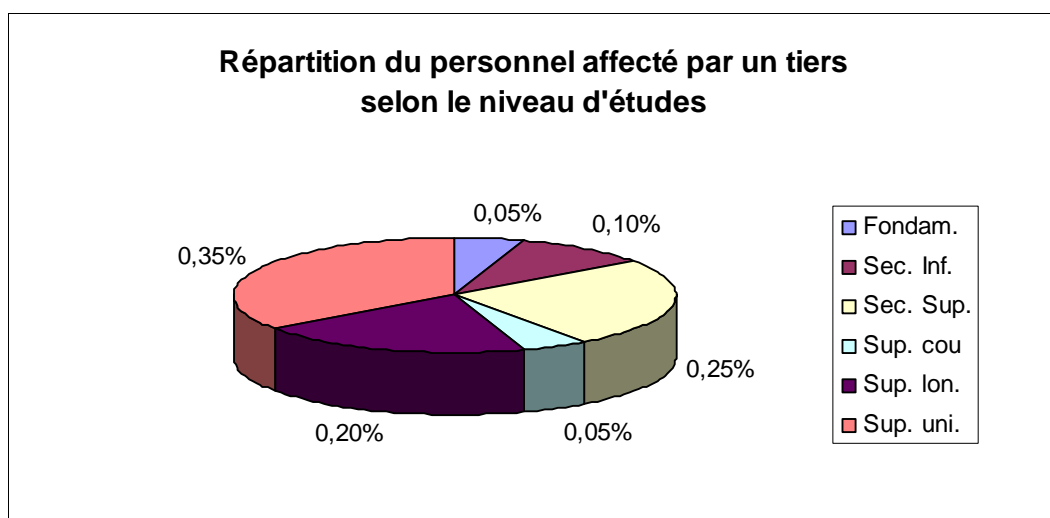
96% sont belges et 4% néerlandais (25 réponses).

Près des trois quarts de ces personnes sont âgées de 35 à 60 ans.



Le profil du personnel affecté par un tiers ne diffère pas, en terme de niveau d'études, du personnel salarié des institutions en arts plastiques.

Le niveau de formation moyen est donc élevé.



40% de ces personnes ont un diplôme relatif aux beaux-arts (sur 23 réponses). Toutes celles-ci ont un niveau d'études supérieures.

## B. Caractéristiques liées à l'emploi

83% (sur 23 réponses) des personnes affectées par un tiers ont un contrat à durée indéterminée.

88% (sur 24 réponses) ont un statut d'employé. Le solde est composé d'ouvriers. Aucun ouvrier n'a de contrat à durée déterminée.

Ces personnes travaillent en moyenne à 85% (0,85 ETP).

Par contre, on ne peut pas déterminer la part de leur temps de travail pendant laquelle ils sont affectés à l'institution pour des activités en arts plastiques : trop de données sont manquantes ou manifestement erronées.

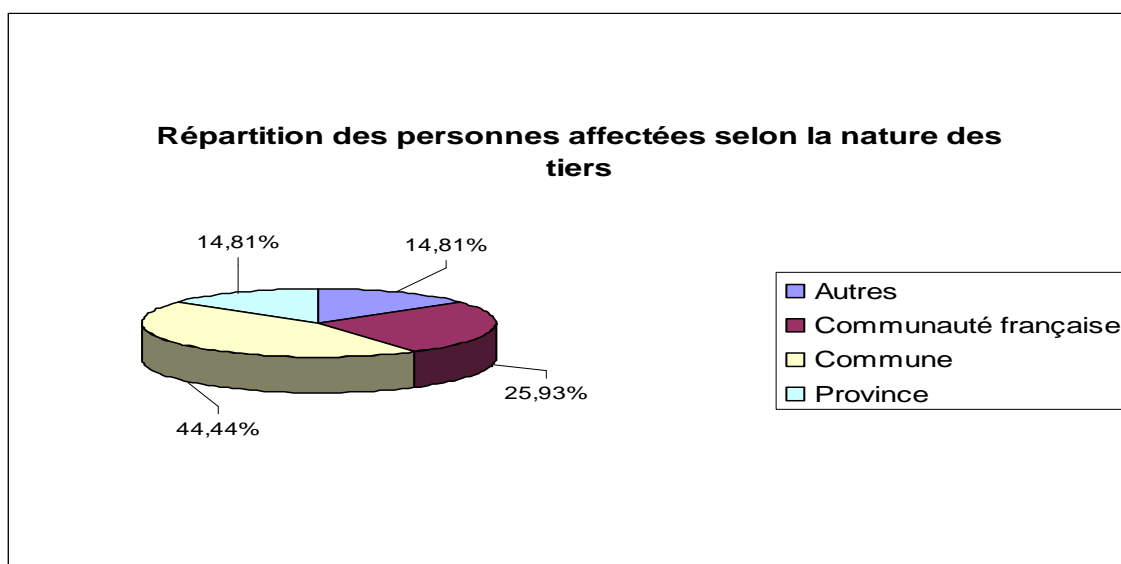
De même, la notion d'ancienneté ne peut être approchée, les réponses étant probablement exprimées en diverses unités de mesure.

3 personnes ont été engagées en 2006 et 2 personnes ont quitté leur employeur la même année.

Nous disposons de peu d'informations relatives au caractère subventionné ou pas du poste de travail, soit 9 réponses. Sur ces 9 postes, 3 sont subventionnés et 6 ne le sont pas. Les 3 postes sont subventionnés par les dispositifs APE - Région wallonne, ACS – Région bruxelloise et un « autre dispositif ».

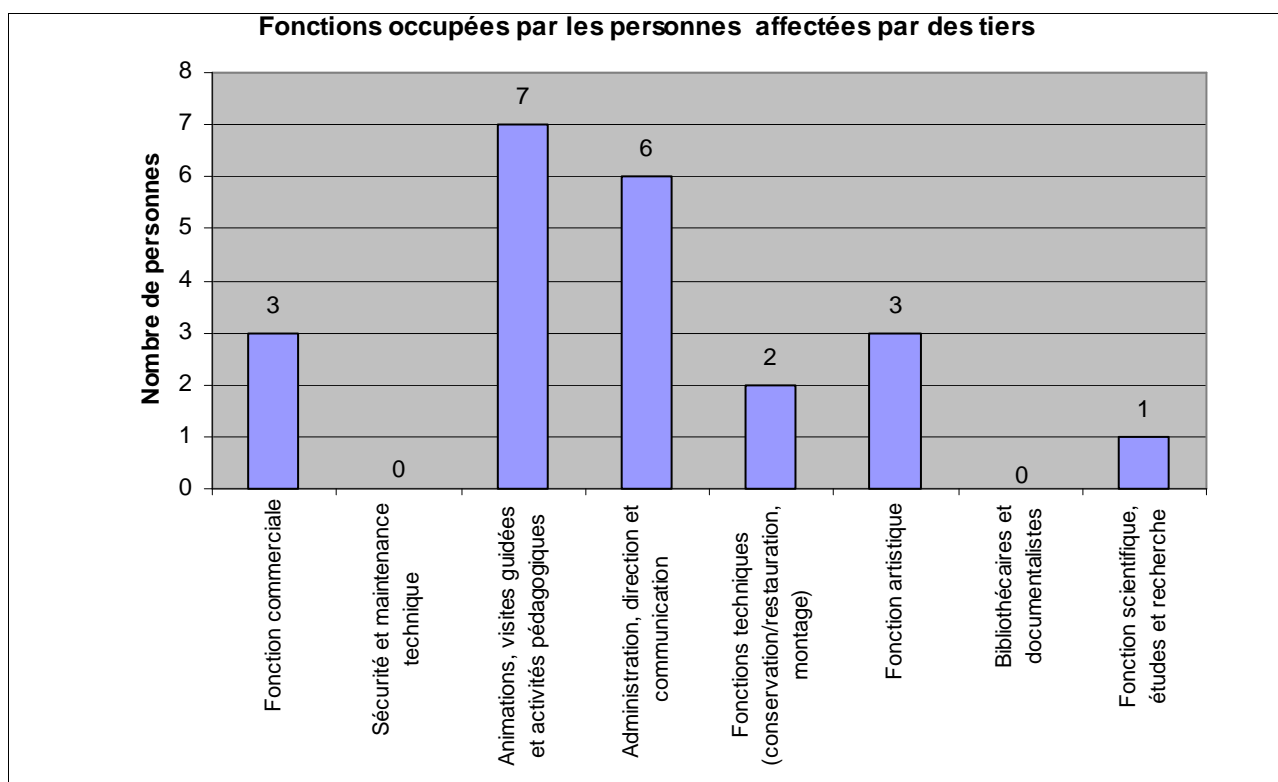
## C. La nature des tiers

Les communes sont les principaux tiers (44%) qui affectent du personnel à destination des institutions en arts plastiques.



#### D. Fonctions occupées

Le graphique ci-dessous montre que les personnes affectées par des tiers s'occupent principalement d'animations, visites guidées et d'activités pédagogiques ainsi que d'administration, direction et de communication.



#### 4.1.4. Le personnel bénévole

##### A. Nombre et équivalent temps plein

Sur les 41 institutions en arts plastiques ayant répondu aux questions relatives au personnel on dénombre 13 institutions qui bénéficient au total de 40 personnes bénévoles. Sur base des 41 institutions, cela représente donc une moyenne de 1 bénévole par institution. Mais si l'on ne prend en considération que les 13 institutions qui déclarent du travail de bénévoles, la moyenne monte à 3 bénévoles par institution.

En moyenne, les bénévoles travaillent 14 heures par mois, soit environ 0,37 ETP (équivalents temps plein).

La distribution de cette variable est très large, reflétant la grande diversité des situations.

Le nombre d'heures prestées par semaine varie entre 0,45 et 40 heures.

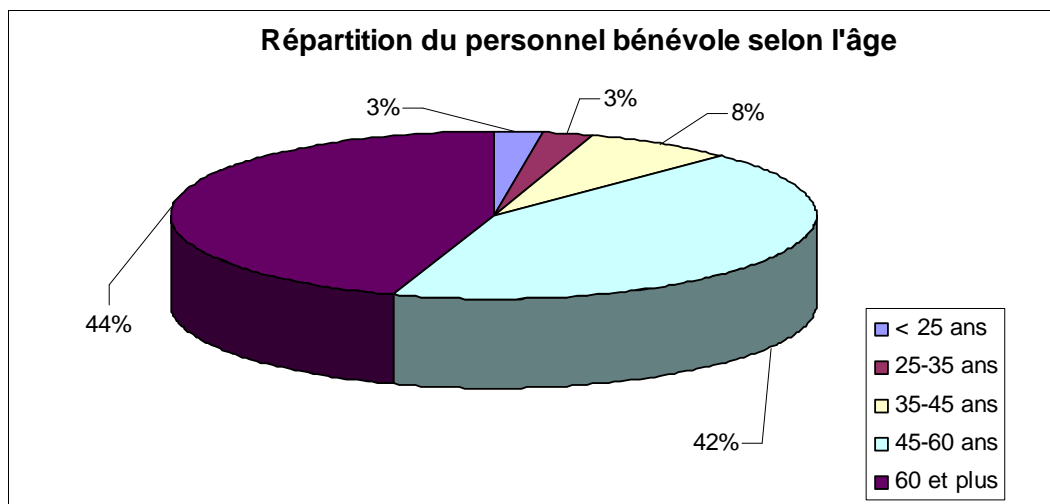
<b>Nbre d'heures prestées hebdomadairement par les bénévoles</b>				
Minimum	Quartile 1 (25%)	Médiane	Quartile 3 (75%)	Maximum
0,45	3,5	10	20	40

En tenant compte d'une personne qui n'a travaillé comme bénévole que pendant 2 mois au cours de l'année 2006, on peut estimer que ces 40 bénévoles ont représenté en 2006 13,7 ETP, soit environ 6,5% du nombre d'ETP estimé du personnel employé.

### B. Les caractéristiques du personnel bénévole

Le personnel bénévole se répartit également entre hommes (47,5%) et femmes (52,5%).

Le graphique ci-dessous montre que 86% du personnel bénévole est âgé de plus de 45 ans.

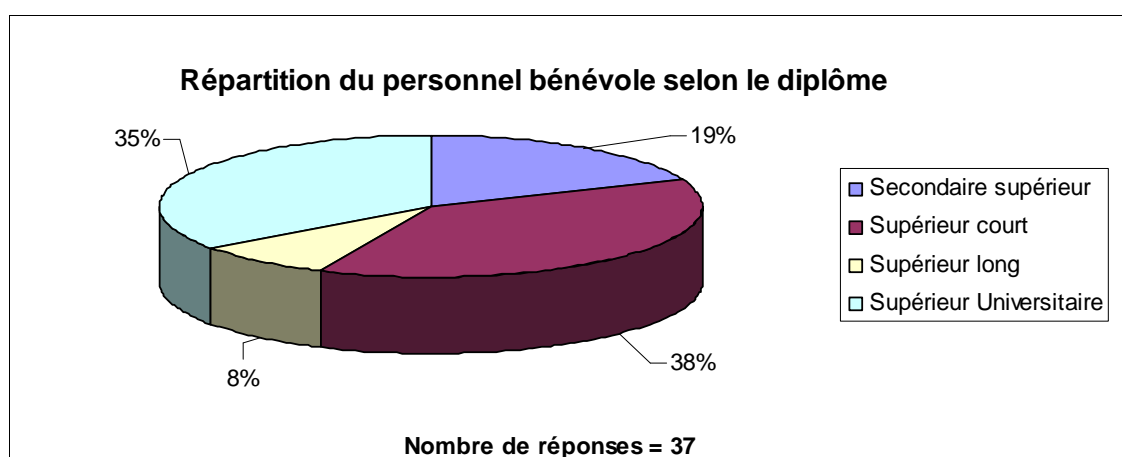


Les bénévoles les plus jeunes sont essentiellement des hommes tandis que les femmes représentent la majorité des bénévoles de plus de 45 ans.

Répartition du personnel bénévole selon l'âge et le sexe			
Catégorie d'âge	Femmes	Hommes	TOTAL
< 25 ans		1	<b>1</b>
25-35 ans		1	<b>1</b>
35-45 ans	1	2	<b>3</b>
45-60 ans	10	7	<b>17</b>
60 et plus	10	8	<b>18</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>40</b>

La quasi-totalité (32/34 réponses) des bénévoles sont de nationalité belge.

Majoritairement, le personnel bénévole dispose d'un niveau de formation élevé. Ainsi, 65% des bénévoles disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Pour 43% des bénévoles, le diplôme obtenu est relatif aux beaux-arts.



### C. Les caractéristiques liées au bénévolat

Le taux de renouvellement des bénévoles est peu élevé. Sur 37 réponses, seule 1 personne a démarré une activité de bénévolat au sein des institutions en arts plastiques au cours de l'année 2006.

Les chiffres similaires pour 2004 et 2005 sont respectivement de 2 et 3 personnes.

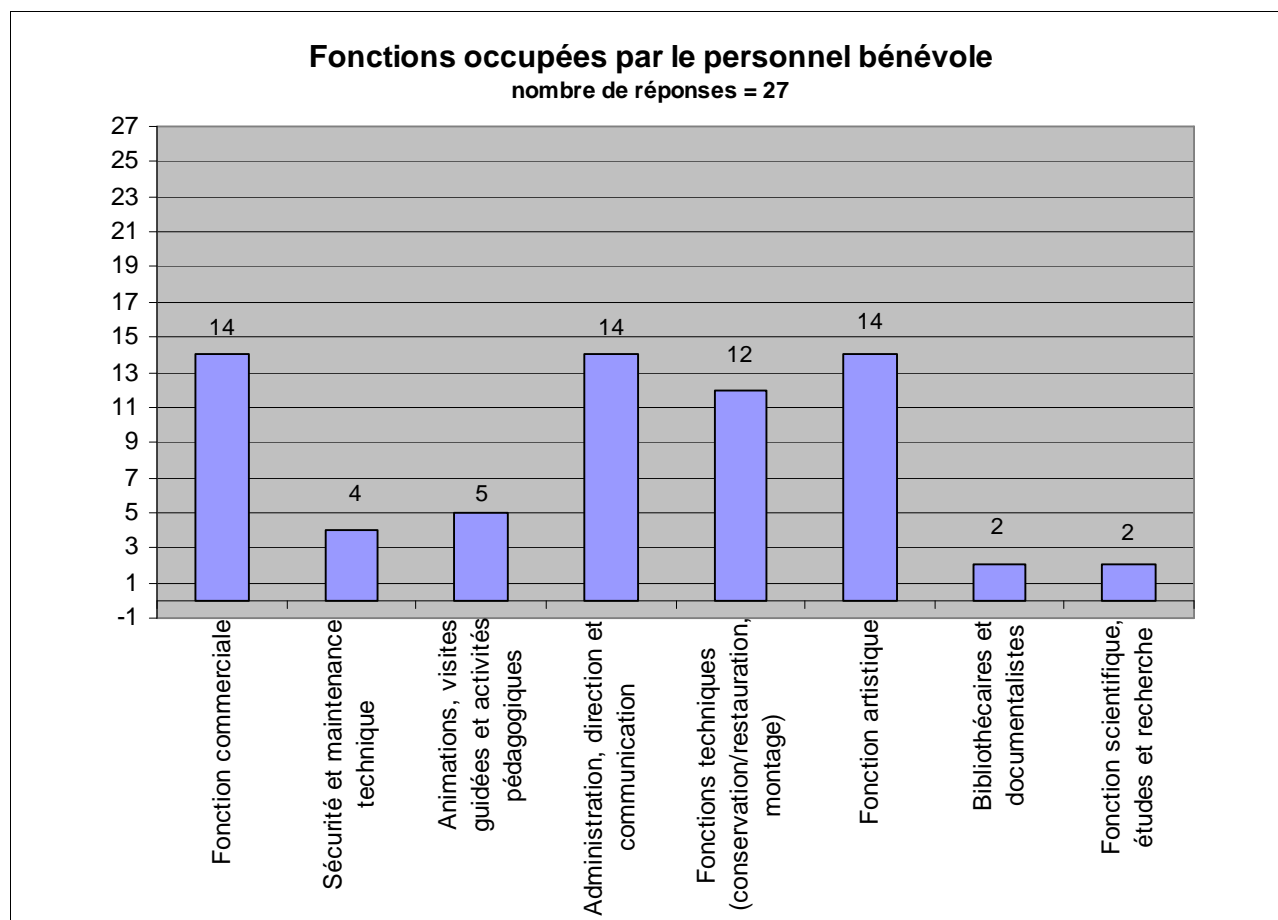
Seules 2 personnes ont mis fin en 2006 à leur activité de bénévolat au sein des institutions en arts plastiques.

L'ancienneté moyenne des bénévoles au sein des institutions en arts plastiques est de 14 ans.

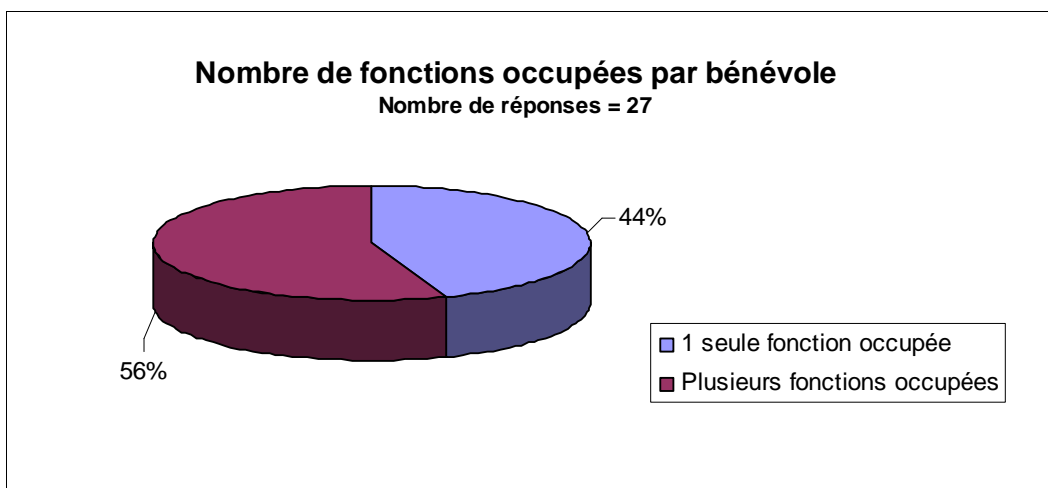
Le tableau ci-dessous indique la distribution statistique de l'ancienneté des bénévoles. Il montre que les trois quarts du personnel bénévole a une ancienneté d'au moins 5 ans et qu'un quart du personnel bénévole l'est depuis plus de 20 ans.

<b>Ancienneté du personnel bénévole</b>				
Minimum	Quartile 1 (25%)	Médiane	Quartile 3 (75%)	Maximum
0	5	11	20	55

Le graphique ci-dessous indique que le travail du personnel bénévole se concentre autour de 4 fonctions principales : la fonction commerciale, la fonction d'administration, de direction et de communication, la fonction artistique ainsi que les fonctions techniques.



Ainsi que le montre le graphique ci-dessous, la majorité du personnel bénévole occupe plusieurs fonctions.



#### 4.1.5. Les étudiants stagiaires

11 étudiants stagiaires ont travaillé dans 5 institutions en arts plastiques (sur 41 institutions ayant répondu). Ce sont 9 femmes et 2 hommes.

Nous ne disposons des autres caractéristiques que pour 5 d'entre eux.

Ils ont tous moins de 25 ans à l'exception du plus âgé (qui se trouve dans la tranche d'âge entre 25 et 35 ans).

Ils (4 réponses) disposent pour moitié d'un diplôme d'études supérieures et pour moitié d'un diplôme d'enseignement secondaire. Un seul a trait aux beaux-arts (sur 3 réponses).

En moyenne (sur 4 réponses), ils ont passé, en 2006, 13,5 semaines dans les institutions en arts plastiques.

A une exception, les stages ne sont pas rémunérés (5 réponses).

Les étudiants occupent en moyenne à 85% de leurs temps de stage à une fonction relative aux arts plastiques.

Ils occupent les différentes fonctions répertoriées (voir personnel salarié) de façon assez uniforme à l'exception des travaux scientifiques, des études et des recherches auxquels ils ne participent pas.

## 4.2 PERSONNEL EXTERNE A L'INSTITUTION ET SOUS-TRAITANCE

### 4.2.1. Recours à du personnel externe

L'institution a-t-elle recours à du personnel externe ?	Nbre d'institutions	%
Oui	37	72,5%
Non	11	21,6%
Non réponse	3	5,9%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

Un nombre important d'institutions (37 sur 51) ont recours à du personnel externe que ce soit des personnes physiques (indépendants), des sociétés d'intérim ou d'autres types de société.

Le recours à du personnel externe n'est pas lié à la taille des institutions. On constate que parmi les 11 institutions qui n'ont pas eu recours à du personnel externe, 9<sup>15</sup> d'entre elles occupent au maximum 2 travailleurs salariés.

Le croisement entre cette variable et la catégorie d'institution basée sur la classification du Service des Arts Plastiques montre que ce sont les associations régulièrement soutenues par le Service des Arts Plastiques qui ont proportionnellement moins recours à du personnel externe :

Classification des institutions par le Service des Arts Plastiques	A recours à du personnel externe	N'a pas recours à du personnel externe	Non réponse	<b>TOTAL</b>
Association conventionnée	14	0	1	<b>15</b>
Association régulièrement soutenue par le Service des Arts plastiques	5	6	1	<b>12</b>
Centre culturel	4	0	0	<b>4</b>
Centre d'art	1	0	0	<b>1</b>
Centre d'art contemporain et association conventionnée	6	2	0	<b>8</b>
Contrat-culture	3	0	0	<b>3</b>
Institution de recherche conventionnée	0	1	0	<b>1</b>
Institution muséale conventionnée	4	2	0	<b>6</b>
Hors catégorie	0	0	1	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

<sup>15</sup> Les deux autres sont d'une part une institution qui occupe 4 travailleurs salariés et d'autre part une institution qui n'a pas fourni le nombre de travailleurs salariés qu'elle employait.



Évalué en terme de jours de prestations, le recours à du personnel externe est variable d'une institution à l'autre<sup>16</sup> ; entre 1 et 400 jours de prestations pour 2006.

On constate cependant que la moitié des institutions ayant répondu à la question déclarent au maximum 20 jours de prestations chacune.

Les institutions ont principalement recours à :

- des prestations de graphisme ; 26 institutions, soit 70,3% ;
- des prestations techniques (techniques, audiovisuelles, éclairage, montage/démontage des expositions, transport des collections, ...) ; 24 institutions soit 64,9% ;
- des prestations culturelles ou polyvalentes (animations, visites guidées, activités pédagogiques, ...) ; 20 institutions, soit 54,1%.

#### 4.2.2. Recours aux services offerts par d'autres institutions/associations culturelles en arts plastiques

L'institution a-t-elle recours aux services offerts par d'autres institutions culturelles en arts plastiques ?	Nbre d'institutions	%
Oui	29	56,9%
Non	19	37,3%
Non réponse	3	5,9%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

Les institutions font également, pour plus de la moitié d'entre elles, appel aux services offerts par d'autres institutions/associations culturelles en arts plastiques.

Ce recours n'est pas lié à la taille des institutions : les 29 institutions occupent, en moyenne, 6 travailleurs contre 5 pour les 19 institutions n'ayant pas fait appel aux services offerts par d'autres institutions/associations culturelles en arts plastiques.

L'analyse des résultats montre que le recours est multiple c'est-à-dire que les institutions ont recours à plusieurs types de service.

On constate également que c'est le prêt de matériel et le transport d'œuvres/de matériel qui constituent les deux principaux services auxquels les institutions ont recours.

Enfin, on notera que pratiquement « ou » aucune institution ne fait appel à d'autres du même secteur pour ce qui concerne les services de conseils que ce soit des conseils juridiques aux professionnels, des conseils à la confection de dossiers, ou à l'acquisition de matériel.

---

<sup>16</sup> 21 institutions sur les 37 mentionnent le nombre de jours que représente ce recours à du personnel externe.

Types de services	Recours aux services					
	Oui		Non		<b>TOTAL</b>	
Prêt de matériel	14	48,3%	15	51,7%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Aide technique de l'équipe de régie	6	20,7%	23	79,3%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Transport d'œuvres/de matériel	11	37,9%	18	62,1%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Impression de publications	6	20,7%	23	79,3%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Location d'infrastructure	6	20,7%	23	79,3%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Montage d'expositions	5	17,2%	24	82,8%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Organisation d'événements	6	20,7%	23	79,3%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Conseil juridique aux professionnels	1	3,4%	28	96,6%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Conseil à la confection de dossiers	1	3,4%	28	96,6%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Conseils à l'acquisition de matériel par d'autres associations	0	0%	29	100%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Conservation des œuvres d'arts plastiques	4	13,8%	25	86,2%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Personnel technique (graphiste, scénographe, ...)	2	6,9%	27	93,1%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Formation de stagiaires et « article 60 » en convention avec les CPAS	1	3,4%	28	96,6%	<b>29</b>	<b>100%</b>
Autre	3	10,3%	26	89,7%	<b>29</b>	<b>100%</b>

#### 4.2.3. Recours aux services offerts par certains pouvoirs publics

L'institution a-t-elle recours aux services offerts par certains pouvoirs publics ?	Nbre d'institutions	%
Oui	32	62,7%
Non	14	27,5%
Non réponse	5	9,8%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

Les institutions du secteur des arts plastiques font, dans pratiquement deux tiers des cas, appel aux services offerts par certains pouvoirs publics.

Parmi ces 32 institutions, 25 (soit 78%) faisaient également appel aux services offerts par d'autres institutions/associations du secteur des arts plastiques.

Les services sont principalement prestés par la Communauté française (20 sur 32, soit 62,5%) et la ville/commune (17 sur 32, soit 53,1%).

Comme le montre le tableau ci-dessous, la ventilation du type de service et du nombre d'institutions qui y ont recours est quasi identique à ce qui était observé quant au recours aux services offerts par d'autres institutions/associations culturelles en arts plastiques.

Types de services	Recours aux services					
	Oui		Non		TOTAL	
Prêt de matériel	14	43,8%	18	56,3%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Aide technique de l'équipe de régie	3	9,4%	29	90,6%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Transport d'œuvres/de matériel	16	50%	16	50%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Impression de publications	6	18,8%	26	81,3%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Location d'infrastructure	4	12,5%	28	87,5%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Montage d'expositions	5	15,6%	27	84,4%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Organisation d'événements	6	18,8%	26	81,3%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Conseil juridique aux professionnels	1	3,1%	31	96,9%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Conseil à la confection de dossiers	1	3,1%	31	96,9%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Conseils à l'acquisition de matériel par d'autres associations	0	0%	32	100%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Conservation des œuvres d'arts plastiques	4	12,5%	28	87,5%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Personnel technique (graphiste, scénographe, ...)	2	6,3%	30	93,8%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Formation de stagiaires et « article 60 » en convention avec les CPAS	0	0%	32	100%	<b>32</b>	<b>100%</b>
Autre	6	18,8%	26	81,3%	<b>32</b>	<b>100%</b>

En outre, une analyse plus approfondie des 25 institutions ayant eu recours à la fois aux services offerts par les pouvoirs publics et par ceux d'autres institutions du secteur montre que beaucoup d'institutions font appel aux deux types de prestataires pour un **même type** de services.

**5.1 RAYONNEMENT DES INSTITUTIONS**

En arts plastiques, quelle est la visée prioritaire de rayonnement de l'institution dans sa proposition de services ?	Oui		Non		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Local	13	25,5%	38	74,5%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Provincial	6	11,8%	45	88,2%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Communautaire (Communauté française)	21	41,2%	30	58,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
National	26	51%	25	49%	<b>51</b>	<b>100%</b>
International	38	74,5%	13	25,5%	<b>51</b>	<b>100%</b>
L'institution n'a pas de visée spécifique	2	3,9%	49	96,1%	<b>51</b>	<b>100%</b>

Les institutions du secteur des arts plastiques visent, pour une large partie d'entre elles (38 institutions), un rayonnement qui dépasse les frontières belges.

Les quatre principaux pays avec lesquels ces 38 institutions ont des contacts sont :

- Les Pays-Bas ; 20 institutions, soit 52,6%,
- La France ; 18 institutions, soit 47%,
- L'Allemagne, 12 institutions, soit 31,5%,
- L'Italie ; 9 institutions, soit 23,6%.

On notera également que la moitié des institutions ont a minima une visée nationale. Parmi celles-ci, 80% (soit 21 institutions) déclarent également avoir une visée internationale.

Les croisements effectués montrent qu'il n'y a pas de lien statistiquement significatif entre les types de rayonnement et le lieu d'implantation des institutions (mesuré, pour rappel, par le degré d'urbanisme).

Enfin, notons que seules 2 institutions déclarent ne pas avoir de visée spécifique.

## 5.2 TYPES D'ACTIVITES

Activités réalisées en 2006 par les institutions	Oui		Non		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Expositions	50	98,0%	1	2,0%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Prix et concours	14	27,5%	37	72,5%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Production d'œuvres	19	37,3%	32	62,7%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Publications	41	80,4%	10	19,6%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Résidences d'artistes	10	19,6%	41	80,4%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Foires, salons commerciaux, festivals	18	35,3%	33	64,7%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Collections d'œuvres d'art, fonds d'archives	23	45,1%	28	54,9%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Formations/animations (public non professionnel)	21	41,2%	30	58,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Centre documentaire/bibliothèque	23	45,1%	28	54,9%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Etudes, recherches, conférences, formations de professionnels	26	51,0%	25	49,0%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Achats/ventes d'œuvres d'art	24	47,1%	27	52,9%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Autres services	16	31,4%	35	68,6%	<b>51</b>	<b>100%</b>

En 2006, les deux principales activités réalisées par les institutions du secteur des arts plastiques sont :

- Les expositions,
- Les publications.

Ces deux activités sont mises en œuvre par plus de 80% des institutions.

Les autres activités ne sont réalisées que par, au plus, la moitié des institutions.

La résidence d'artistes, est, pour 2006, l'activité qui concerne le plus petit nombre d'institutions, soit environ 20%.

En moyenne, les institutions réalisent 5 activités différentes.

Un quart du secteur (13 institutions) a réalisé au maximum 3 types d'activités.

Bien qu'il n'existe pas de lien statistiquement significatif entre le(s) type(s) d'activité(s) réalisée(s) et la catégorie principale d'opérateur à laquelle s'identifient les institutions, il est intéressant d'observer, par catégorie d'opérateur, les types d'activités qui sont réalisées.

<b>Nbre d'institution par type d'activité</b> <b>Catégorie d'opérateur</b>	Nbre d'institutions	Expositions	Prix et concours	Production d'œuvres	Publications	Résidences d'artistes	Foires, salons commerciaux, festivals	Collections d'œuvres d'art, fonds d'archives	Formations/animations (public non professionnels)	Centre documentaire/bibliothèque	Etudes, recherches, conférences, formations de professionnels	Achats/ventes d'œuvres d'art	Autres services	Nbre moyen d'activités par institution
Centre culturel	9 (100%)	9 (100%)	3 (33,3%)	2 (22,2%)	6 (66,7%)	2 (22,2%)	2 (22,2%)	3 (33,3%)	3 (33,3%)	3 (33,3%)	4 (44,4%)	3 (33,3%)	2 (22,2%)	4,6
Centre d'art contemporain	12 (100%)	12 (100%)	4 (33,3%)	7 (58,3%)	10 (83,3%)	3 (25%)	5 (41,7%)	7 (58,3%)	9 (75%)	7 (58,3%)	7 (58,3%)	7 (58,3%)	7 (58,3%)	7
Musée	7 (100%)	7 (100%)	4 (57,1%)	3 (42,9%)	7 (100%)	2 (28,6%)	3 (42,9%)	7 (100%)	4 (57,1%)	6 (85,7%)	5 (71,4%)	5 (71,4%)	3 (42,9%)	8
Galerie	3 (100%)	3 (100%)	0 (0%)	1 (33,3%)	2 (66,7%)	1 (33,3%)	0 (0%)	1 (33,3%)	0 (0%)	1 (33,3%)	1 (33,3%)	2 (66,7%)	0 (0%)	4
Centre de recherche	3 (100%)	3 (100%)	0 (0%)	2 (66,7%)	3 (100%)	0 (0%)	1 (33,3%)	2 (66,7%)	2 (66,7%)	2 (66,7%)	3 (100%)	1 (33,3%)	1 (33,3%)	6,6
Association de promotion	8 (100%)	7 (87,5%)	1 (12,5%)	2 (25%)	6 (75%)	0 (0%)	2 (25%)	0 (0%)	1 (12,5%)	2 (25%)	3 (37,5%)	3 (37,5%)	1 (12,5%)	3,5
Festivals/biennales	3 (100%)	3 (100%)	1 (33,3%)	1 (33,3%)	2 (66,7)	0 (0%)	2 (66,7%)	1 (33,3%)	1 (33,3%)	1 (33,3%)	1 (33,3%)	1 (33,3%)	0 (0%)	4,6
Foires/marchés	2 (100%)	2 (100%)	1 (50%)	0 (0%)	2 (100%)	0 (0%)	2 (100%)	0 (0%)	1 (50%)	0 (0%)	1 (50%)	1 (50%)	0 (0%)	5
Aucune proposition <sup>17</sup>	4 (100%)	4 (100%)	0 (0%)	1 (25%)	3 (75%)	2 (50%)	1 (25%)	2 (50%)	0 (0%)	1 (25%)	1 (25%)	1 (25%)	2 (50%)	4,5
<b>TOTAL</b>	<b>51</b> <b>(100%)</b>	<b>50</b> <b>(98%)</b>	<b>14</b> <b>(27,5%)</b>	<b>19</b> <b>(37,3%)</b>	<b>41</b> <b>(80,4%)</b>	<b>10</b> <b>(19,6%)</b>	<b>18</b> <b>(35,3%)</b>	<b>23</b> <b>(45,1%)</b>	<b>21</b> <b>(41,2%)</b>	<b>23</b> <b>(45,1%)</b>	<b>26</b> <b>(51%)</b>	<b>24</b> <b>(47,1%)</b>	<b>16</b> <b>(31,4%)</b>	<b>5,5</b>

<sup>17</sup> L'institution a déclaré qu'elle ne s'identifiait à aucune des catégories d'opérateurs.

On peut, sur base de ce tableau, formuler plusieurs observations :

- l'organisation de prix et concours concerne presque exclusivement les centres culturels, centres d'art contemporain et musées ;
- ce sont les musées qui, en moyenne, réalisent le plus grand nombre d'activités ;
- les centres culturels sont parmi les institutions qui réalisent, proportionnellement, le moins de publications ;
- l'activité de collection d'œuvres d'art et fonds d'archives est essentiellement le fait des musées et centres d'art contemporain ;
- les centres d'art contemporain sont les institutions qui réalisent, tant en valeur absolue que proportionnellement, le plus l'activité de production d'œuvres.

Si on croise les types d'activités qui sont réalisées<sup>18</sup> et la taille des institutions on peut, sur base du tableau ci-dessous, formuler les constats suivants :

- deux tiers des institutions qui possèdent une exposition permanente ont moins de 5 travailleurs salariés ;
- plus d'un tiers des institutions qui organisent des prix et concours n'emploient pas de travailleurs salariés ;
- la résidence d'artistes est une activité qui n'est pas réalisée par les institutions occupant moins de 2 travailleurs salariés ;
- l'activité liée à la collection d'œuvres d'art ainsi que les études/recherches/ conférences et formations de professionnels, sont des activités proportionnellement plus présentes auprès des institutions occupant au minimum 5 travailleurs salariés.

---

<sup>18</sup> Nous avons ici scindé les expositions selon qu'elles soient permanentes ou temporaires.

	Nbre d'institutions par activité	Répartition des institutions sur base du nbre de travailleurs salariés						
		0	Entre 1 et 2	Entre 2 et 5	Entre 5 et 10	Entre 10 et 15	15 et plus	Non réponse
Expositions permanentes	12 (100%)	4 (33,3%)	0 (0%)	4 (33,3%)	1 (8,3%)	0 (0%)	2 (16,7%)	1 (8,3%)
Expositions temporaires	49 (100%)	10 (20,4%)	3 (6,1%)	13 (26,5%)	5 (10,2%)	2 (4,1%)	7 (14,3%)	9 (18,4%)
Prix et concours	14 (100%)	5 (35,7%)	0 (0%)	2 (14,3%)	2 (14,3%)	2 (14,3%)	2 (14,3%)	1 (7,1%)
Production d'œuvres	19 (100%)	2 (10,5%)	1 (5,3%)	5 (26,3%)	3 (15,8%)	1 (5,3%)	4 (21,1%)	3 (15,8%)
Publications	41 (100%)	6 (14,6%)	3 (7,3%)	12 (29,3%)	5 (12,2%)	2 (4,9%)	6 (14,6%)	7 (17,1%)
Résidences d'artistes	10 (100%)	0 (0%)	0 (0%)	3 (30%)	3 (30%)	0 (0%)	2 (20%)	2 (20%)
Foires, salons commerciaux, festivals	18 (100%)	4 (22,2%)	0 (0%)	2 (11,1%)	3 (16,7%)	1 (5,6%)	5 (27,8%)	3 (16,7%)
Collections d'œuvres d'art, fonds d'archives	23 (100%)	2 (8,7%)	1 (4,3%)	5 (21,7%)	3 (13%)	2 (8,7%)	5 (21,7%)	5 (21,7%)
Formations/animations (public non professionnel)	21 (100%)	3 (14,3%)	1 (4,8%)	6 (28,6%)	2 (9,5%)	2 (9,5%)	4 (19%)	3 (14,3%)
Centre documentaire/bibliothèque	23 (100%)	2 (8,7%)	1 (4,3%)	7 (30,4%)	2 (8,7%)	2 (8,7%)	5 (21,7%)	4 (17,4%)
Etudes, recherches, conférences, formations de professionnels	26 (100%)	3 (11,5%)	2 (7,7%)	5 (19,2%)	4 (15,4%)	1 (3,8%)	5 (19,2%)	6 (23,1%)
Achats/ventes d'œuvres d'art	24 (100%)	5 (20,8%)	1 (4,2%)	8 (33,3%)	2 (8,3%)	2 (8,3%)	4 (16,7%)	2 (8,3%)
Autres services	16 (100%)	1 (6,3%)	1 (6,3%)	3 (18,8%)	3 (18,8%)	1 (6,3%)	4 (25%)	3 (18,8%)
<b>TOTAL</b>	<b>51 (100%)</b>	<b>10 (19,6%)</b>	<b>3 (5,9%)</b>	<b>14 (27,5%)</b>	<b>5 (9,8%)</b>	<b>2 (3,9%)</b>	<b>7 (13,7%)</b>	<b>10 (19,6%)</b>



### 5.3 EXPOSITIONS

Pour rappel, seule une institution sur les 51 n'a pas réalisé d'exposition en 2006.

Ces 50 institutions s'identifient aux catégories d'opérateurs suivantes :

	Nbre d'institutions exerçant l'activité exposition	%	Nbre total d'institutions
Centre culturel	9	100%	9
Centre d'art contemporain	12	100%	12
Musée	7	100%	7
Galerie	3	100%	3
Centre de recherche	3	100%	3
Association de promotion	7	87,5%	8
Festivals/biennales	3	100%	3
Foires/marchés	2	100%	2
Aucune des propositions	4	100%	4
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>98%</b>	<b>51</b>

#### 5.3.1. Type d'exposition

	Nbre d'institutions	%
Expositions permanentes	12	24%
Expositions temporaires	49	98%
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	

La quasi-totalité des institutions ont réalisé des expositions temporaires en 2006.

Une institution sur quatre possède également une exposition permanente consacrée aux arts plastiques.

### 5.3.1.1. Les expositions permanentes

Pour rappel, en terme de taille, voici comment se répartissent les institutions qui réalisent des expositions permanentes :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité exposition permanente	%	Nbre total d'institutions
0	4	40%	10
Entre 1 et 2	0	0%	3
Entre 2 et 5	4	28,6%	14
Entre 5 et 10	1	20%	5
Entre 10 et 15	0	0%	2
15 et plus	2	28,6%	7
Non réponse	1	10%	10
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>	<b>51</b>

#### a) Rythme de renouvellement

Le rythme de renouvellement des expositions permanentes est situé entre 2 mois (ne concerne qu'une institution) et 4 ans (ne concerne qu'une institution). Un tiers des institutions déclarent renouveler annuellement leur exposition permanente. Ainsi, on observe que le dernier renouvellement des expositions permanentes a, pour la plupart des institutions, eu lieu durant l'année 2006.

Notons que 4 institutions n'ont pas répondu à la question.

Les croisements effectués montrent que le rythme de renouvellement des expositions permanentes n'est pas lié à la catégorie d'opérateur à laquelle les institutions s'identifient.

#### b) Accessibilité au public

Nbre de jours d'ouverture au public	Nbre d'institutions	%
Moins de 100 jours	0	0%
De 100 à 150 jours	2	16,6%
De 150 à 250 jours	3	25%
250 jours et plus	4	33,3%
Non réponse	3	25%
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>

Nbre d'heures d'ouverture	Nbre d'institutions	%
Moins de 100 heures	0	0%
De 100 à 500 heures	1	8,3%
De 500 à 1.000 heures	2	16,6%
De 1.000 à 2.000 heures	3	25%
2.000 heures et plus	4	33,3%
Non réponse	2	16,6%
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>

L'accessibilité du public aux expositions permanentes est très élevée ; un tiers des institutions déclarent que cette accessibilité a été à minima de 250 jours.

En moyenne, les expositions permanentes ont été accessibles 235 jours ; le minima s'élève à 129 jours et le maximum est de 365 jours.

Si on analyse cette accessibilité sous l'angle des heures d'ouverture, on constate que 7 institutions sur 12 (soit 58%) déclarent que leurs expositions permanentes ont été accessibles au minimum 1.000 heures sur l'année 2006 ; la moyenne s'élève à 1.758 heures.

Notons, que cette moyenne varie selon la catégorie d'opérateur à laquelle se sont identifiées ces 12 institutions. Ainsi, on constate que ce sont les institutions qui se sont identifiées comme étant des musées qui ont, en moyenne, un nombre d'heures d'ouverture au public plus élevé (2.414 heures d'ouvertures en moyenne contre 1.347 pour les institutions qui se déclarent associations de promotion et 735,5 heures pour celles qui s'identifient à la catégorie centre d'art contemporain).

### c) Nombre de visiteurs

Sur les 12 institutions qui ont réalisé une exposition permanente en 2006, seules 5 d'entre elles peuvent fournir le nombre de visiteurs. Elles totalisent 296.636 visiteurs hors vernissage et 300.156 avec vernissage, soit une hausse de 1,2%.

Une institution totalise à elle seule 260.000 visiteurs hors vernissage (soit 87,6% du total) et 260.500 avec vernissage (soit 86,7% du total).

L'institution qui a accueilli le nombre de visiteurs le plus faible mentionne 2.070 visiteurs hors vernissage et 2.820 avec vernissage.

Le nombre d'institutions ayant mentionné leur nombre de visiteurs est trop faible (5 institutions) que pour pouvoir évaluer l'existence d'une corrélation éventuelle avec le nombre d'heures d'ouverture.

Notons par ailleurs qu'aucune de ces cinq institutions ne dispose d'un espace cafétéria/restaurant/brasserie ; il n'est donc pas possible de voir si l'existence d'un tel espace au sein d'une institution s'accompagne d'un nombre plus élevé de visiteurs.

Enfin, et dans la mesure où ces 5 institutions sont toutes situées en zone A, il n'est pas possible d'étudier l'existence d'un lien éventuel entre le nombre de visiteurs et la localisation géographique des institutions (mesurée, pour rappel, par le code urbanisme).

Quatre de ces cinq institutions mentionnent également le nombre de groupes scolaires qui ont visité leurs expositions permanentes. Ce nombre varie de 4 à 600 et représente entre 65 et 15.000 visiteurs ; le maximum étant atteint par l'institution qui totalise le nombre total de visiteurs le plus élevé.

Par institution, la part des visiteurs émanant de groupes scolaires représente entre 2,2% et 9,3% du total des visiteurs (hors vernissage).

#### d) Prix d'entrée

Pour deux tiers des institutions (8 sur 12), l'accès aux expositions permanentes est gratuit.

Lorsque l'accès est payant, le prix d'entrée<sup>19</sup>, par catégorie de visiteurs, s'établit comme suit :

<b>Catégorie de visiteurs</b>	<b>Prix d'entrée</b>	<b>Prix d'entrée moyen</b>	<b>Prix d'entrée médian</b>
Enfants, adolescents (0 à 18 ans)	entre 1 et 6 €	2,87 €	2,25 €
Etudiants enseignement supérieur	entre 1 et 6 €	2,87 €	2,25 €
Adultes (non compris les publics professionnels)	entre 1,75 € et 7,5 €	3,9 €	3,25 €
Seniors	entre 1 € et 6 €	2,87 €	2,25 €
Groupe scolaire	entre 0 € et 4,5 €	2 €	1,75 €
Groupe non scolaire	entre 0 € et 6 €	2,37 €	1,75 €
Publics professionnels	entre 0 € et 6 €	2,37 €	1,75 €

On constate qu'il n'y a pas de grands écarts de prix entre les différentes catégories de visiteurs. On notera également qu'une institution offre l'accès gratuit de ses expositions permanentes uniquement aux groupes (scolaires ou non) et au public professionnel.

Le nombre peu élevé d'institutions ayant mentionné leur nombre de visiteurs (pour rappel 5 sur 12) et le fait que parmi elles, on retrouve les 4 institutions pour lesquelles l'accès aux expositions permanentes est payant, ne permet pas de mesurer si la tarification a un impact quelconque sur le nombre de visiteurs. On notera cependant que l'institution qui totalise le plus grand nombre de visiteurs est par ailleurs celle dont le prix d'entrée est le plus élevé, toutes catégories de visiteurs confondues.

---

<sup>19</sup> Le prix doit être ici compris comme le prix d'entrée maximum dont un visiteur doit s'acquitter pour visiter une exposition permanente.

### 5.3.1.2. Les expositions temporaires

Pour rappel, elles concernent 49 des 50 institutions qui déclarent avoir réalisé des expositions.

En terme de taille, voici comment se répartissent les institutions qui réalisent des expositions temporaires :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité	%	Nbre total d'institutions
0	10	100%	10
Entre 1 et 2	3	100%	3
Entre 2 et 5	13	92,9%	14
Entre 5 et 10	5	100%	5
Entre 10 et 15	2	100%	2
15 et plus	7	100%	7
Non réponse	9	90%	10
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>100%</b>	<b>51</b>

#### a) Caractérisation

	Nbre d'institutions	%	Nbre total d'expositions réalisées	Nbre moyen <sup>20</sup> d'expositions réalisées par institution
Expositions temporaires réalisées au siège :				
• Produites par l'institution	40	81,6 %	181	3,7
• Réalisées en collaboration	21	42,8 %	23	0,9
• Qui ont été accueillis	11	22,4 %	45	0,5
Expositions temporaires réalisées hors siège				
• Produites par l'institution	19	38,7 %	39	0,8
• Réalisées en collaboration	14	28,5%	60	1,2
• Qui ont été accueillie	0	0%	0	0
Non réponse	0	0%	0	0

<sup>20</sup> La moyenne est calculée sur les 49 institutions qui réalisent des expositions temporaires.

Les expositions temporaires réalisées dans le secteur des arts plastiques en 2006 revêtent diverses formes.

On notera cependant :

- que pour une part importante des institutions (40 sur 49), les expositions ont été réalisées au siège et produites par l'institution elle-même ;
- qu'aucune institution n'a accueilli d'exposition réalisée en dehors de leur siège ;
- que les 49 institutions totalisent pour 2006 348 expositions temporaires, tout type confondu, soit une moyenne de 7 expositions temporaires par institution.

b) Accessibilité au public

L'accessibilité des expositions temporaires est mesurée sur base de deux indicateurs. D'une part, le nombre de jours d'ouverture au public et ce, pour les différents types d'expositions réalisées au siège et hors siège. D'autre part, le nombre total d'heures au cours desquelles les expositions réalisées au sein des infrastructures des institutions ont été accessibles au public.

En ce qui concerne le nombre de jours d'ouverture au public que représentent ces expositions, notons que toutes les institutions n'ont pas répondu à cette question.

Néanmoins, sur base des informations recueillies, voici ce que nous observons :

	Nbre d'institutions ayant répondu à la question	Nbre total de jours d'ouverture au public en Belgique	Nbre total de jours d'ouverture au public hors Belgique	Nbre moyen de jours d'ouverture au public (par exposition)	
				En Belgique	Hors Belgique
Expositions temporaires réalisées au siège :					
• Produites par les institutions	34	5.127	-	28,3	-
• Réalisées en collaboration	17	1.202	-	26,7	-
• Qui ont été accueillies	10	522	-	22,6	-
Expositions temporaires réalisées hors siège					
• Produites par votre institution	17 (public en Belgique) 9 (public hors Belgique)	715	459	18,3	11,7
• Réalisées en collaboration	14 (public en Belgique) 10 (public hors Belgique)	1.843	488	30,7	8,1
• Qui ont été accueillies	0		-	-	-

Le tableau ci-dessus montre que les expositions qui sont réalisées au siège sont, en moyenne, accessibles durant une vingtaine de jours. Lorsqu'elles sont réalisées hors siège en Belgique, le nombre moyen de jours d'ouverture au public par exposition est plus faible lorsque les expositions sont produites par les institutions et plus élevé lorsqu'elles sont réalisées en collaboration.

L'accessibilité des expositions temporaires réalisées hors siège et en dehors de la Belgique se situe, en moyenne, entre 8 et 12 jours, ce qui est moindre que le nombre moyen de jours d'ouverture des expositions temporaires réalisées en Belgique.

En ce qui concerne le nombre total d'heures d'ouverture au public des expositions temporaires réalisées au siège des institutions, 44 institutions ont répondu à la question. Elles totalisent 47.633 heures d'accessibilité, soit une moyenne de 1.082 heures par institution et de 191 heures par exposition. Notons que la moyenne par institution varie selon la catégorie d'opérateur à laquelle se sont identifiées les institutions. Ainsi, on observe que ce sont les institutions qui se sont identifiées comme étant des musées, galeries ou des centres de recherche qui ont des moyennes supérieures à celle obtenue au global pour les 44 institutions ayant répondu à la question.

Enfin, comme le montre le tableau ci-dessous, près de la moitié des institutions qui ont réalisé des expositions temporaires déclarent qu'aucune de leurs expositions temporaires n'a été commanditée<sup>21</sup>. On recense un total de 29 expositions commanditées, soit 8,3% du total des expositions temporaires réalisées par les institutions du secteur des arts plastiques.

Nbre d'expositions temporaires ayant été commanditées	Nbre d'institutions	%
0	24	48,9
1	5	10,2
2	4	8,2
3	4	8,2
4	1	2
Non réponse	11	22,4
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>100%</b>

### c) Nombre de visiteurs

Sur les 49 institutions qui ont réalisé des expositions temporaires en 2006, 32 (soit 65,3%) sont à même de fournir le nombre de visiteurs hors vernissage et/ou avec vernissage. Elles totalisent 171.914 visiteurs hors vernissage et 360.468 avec vernissage, soit plus du double.

Hors vernissage, le nombre de visiteurs oscille entre 150 et 28.700 ; la médiane se situe à 3.356 visiteurs. Avec vernissage, le nombre de visiteurs oscille entre 196 et 92.714, la médiane se situe à 4.750.

Les croisements effectués montrent que les institutions qui se situent au-dessus de la médiane sont proportionnellement plus accessibles en terme d'heures d'ouverture.

<sup>21</sup> Par le terme commandité, sont visées les expositions organisées au siège ou en dehors du siège mais demandées et financées par un pouvoir public, une entreprise ou un autre opérateur.

On notera également, parmi ces 32 institutions, que celles qui disposent d'un espace cafétéria/restaurant/brasserie accueillent, en moyenne, 2,5 fois plus de visiteurs que celles qui n'en disposent pas.

Enfin, il n'existe pas de lien statistiquement significatif entre le nombre de visiteurs et la localisation géographique (ici mesurée par le code urbanisme) des institutions.

Sur les 32 institutions qui fournissent le nombre de visiteurs, 24<sup>22</sup> (soit 75%) précisent s'il y a eu des groupes scolaires qui sont venus visiter les expositions temporaires.

Cinq institutions n'ont pas accueillis de groupes. Pour les 19 autres, le nombre de groupes accueillis oscille entre 5 et 107 ; le total est de 491 groupes.

Ces groupes représentent 14.855 visiteurs, soit 8,6% du public des expositions temporaires (hors vernissage).

#### d) Prix d'entrée

Pour près de 60% des institutions (29 sur 49), l'accès aux expositions temporaires est gratuit.

Lorsque l'accès est payant (17 sur 49, soit 34,6%, le solde (3) est constitué de non-réponse), le prix d'entrée<sup>23</sup>, par catégorie de visiteurs, s'établit comme suit :

Catégorie de visiteurs	Prix d'entrée	Prix d'entrée moyen	Prix d'entrée médian
Enfants, adolescents (0 à 18 ans)	Entre 0 et 20 €	3,13 €	2 €
Etudiants, enseignement supérieur	Entre 1 et 20 €	4,07 €	2,5 €
Adultes (non compris les publics professionnels)	Entre 1 et 20 €	5,70 €	5 €
Seniors	Entre 1 et 20 €	4,84 €	3,72 €
Groupe scolaire	Entre 0 et 20 €	4 €	2 €
Groupe non scolaire	Entre 0 et 31 €	6,48 €	4 €
Publics professionnels	Entre 0 et 6 €	1,63 €	0,5 €

On constate que la tarification des expositions temporaires est, au global, un peu plus élevée que celle des expositions permanentes.

Quelques institutions donnent l'accès gratuit à certaines catégories de visiteurs :

- les enfants et adolescents ; 2 institutions,
- les groupes scolaires ; 4 institutions,
- les groupes non-scolaires : 1 institution,
- le public professionnel ; 8 institutions.

<sup>22</sup> Deux institutions mentionnaient un nombre de groupes qui représentaient plus de visiteurs que le total du nombre de visiteurs fourni à la question précédente ; nous les avons écartées.

<sup>23</sup> Le prix doit ici être compris comme le prix d'entrée maximum dont un visiteur dit s'acquitter pour visiter une exposition temporaire.



On notera également qu'une institution se démarque très fort des autres en affichant un prix d'entrée, toute catégorie confondue (à l'exception du public professionnel auquel elle offre l'accès gratuit), s'élevant à 20 € par personne.

Les croisements effectués montrent qu'il n'y a pas de lien entre la tarification et le nombre de visiteurs (hors vernissage). En effet, les institutions dont l'entrée est gratuite ont, en moyenne<sup>24</sup> 3.789 visiteurs, alors que la moyenne<sup>25</sup> est de 9.803 pour celles dont l'accès est payant.

La suite de ce chapitre, à savoir les points 5.3.2 à 5.3.7, concernent les expositions, qu'elles soient permanentes ou temporaires. Pour rappel, 50 institutions sur 51 ont réalisé des expositions en 2006.

### 5.3.2. Protection des œuvres

La quasi-totalité des institutions (48 sur 50) disposent d'une assurance contre le vol et les dégradations des œuvres exposées.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les frais d'assurance sont dans une très large majorité des cas, pris en charge pour tout ou partie par l'asbl de chacune des institutions :

Organisme(s) qui assume(nt) les frais	Oui		Non		Non réponse		<b>TOTAL</b>	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Votre asbl	39	81,3%	8	16,6%	1	2,1%	<b>48</b>	<b>100%</b>
Une autre asbl que la vôtre	0	0%	47	97,9%	1	2,1%	<b>48</b>	<b>100%</b>
Le/les sponsor(s) (personne morale de droit privé)	3	6,3%	44	91,6%	1	2,1%	<b>48</b>	<b>100%</b>
Un pouvoir public	6	12,5%	41	85,4%	1	2,1%	<b>48</b>	<b>100%</b>
Un particulier (personne physique)	4	8,3%	43	89,6%	1	2,1%	<b>48</b>	<b>100%</b>

Si on analyse plus en détail les réponses, on constate diverses sources de financement :

- pour 35 institutions (73%), c'est l'asbl à elle seule qui prend tous les frais en charge,
- pour 4 institutions (8,3%), c'est un pouvoir public qui assume seul les frais,
- pour 3 institutions (6,25%), c'est un particulier qui règle les frais inhérents à la protection des œuvres,
- dans les 5 autres cas, les frais sont pris en charge par deux organismes.

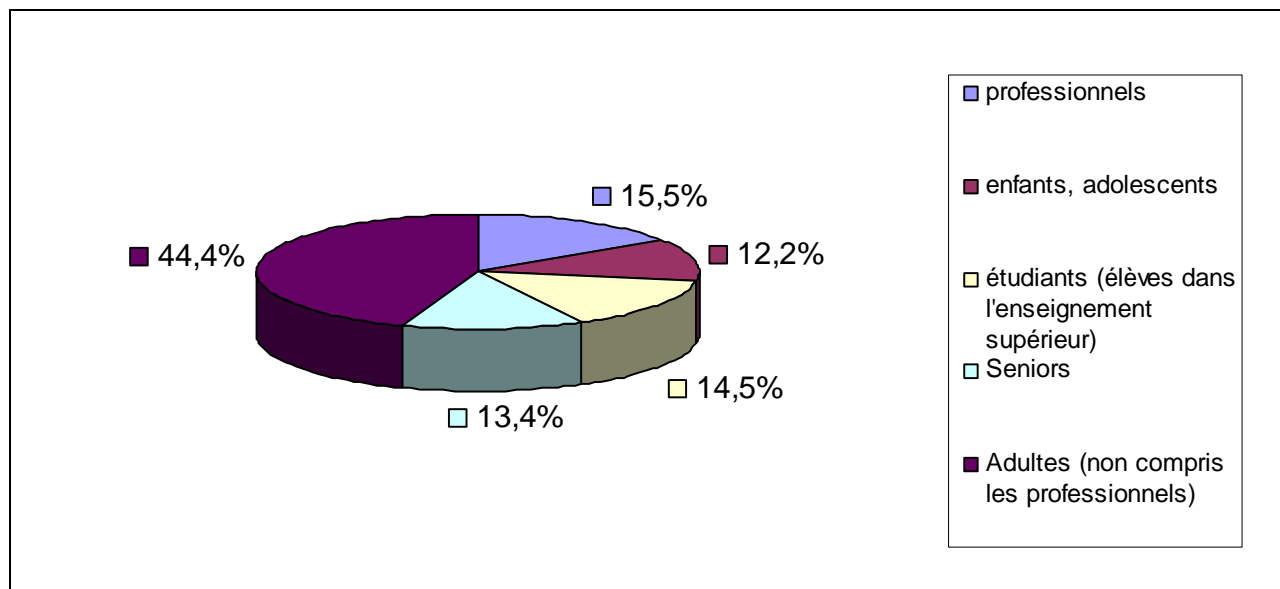
<sup>24</sup> La moyenne est calculée sur les 13 institutions (sur 29) ayant fourni le nombre de visiteurs.

<sup>25</sup> La moyenne est calculée sur les 12 institutions (sur 17) ayant fourni le nombre de visiteurs.

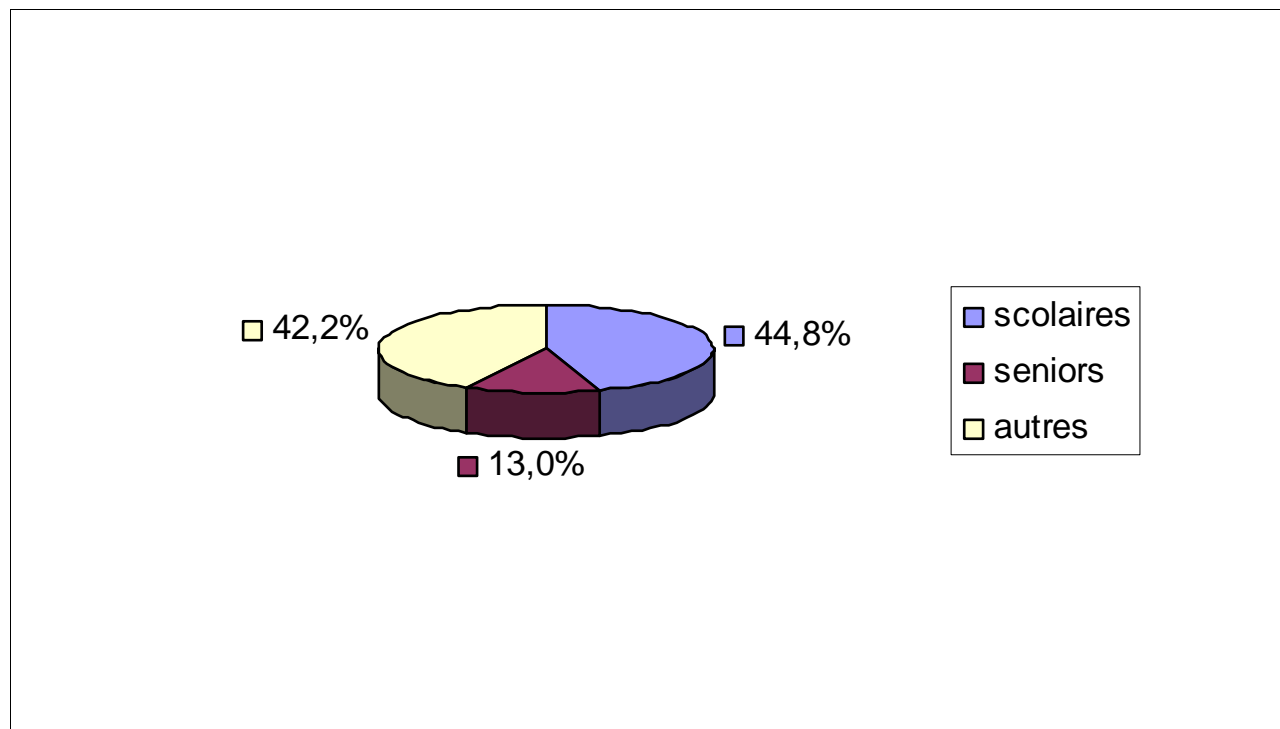
### 5.3.3. Profil des visiteurs

En moyenne, pour une institution, voici comment se répartit le profil des visiteurs.

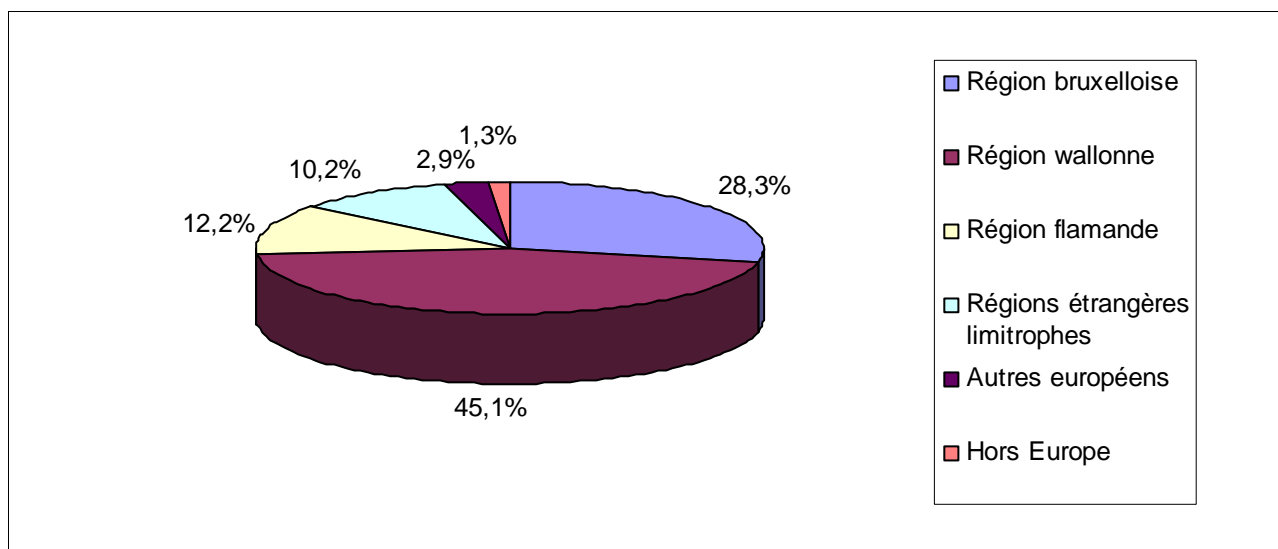
#### a) Les types de visiteurs



#### b) Les groupes de visiteurs



c) Provenance géographique



Comme le montre le tableau ci-dessous, plus de la moitié des institutions déclarent ne pas avoir constaté une présence majoritaire parmi leurs visiteurs, de personnes provenant de la commune dans laquelle elles sont implantées :

Proportion majoritaire de visiteurs provenant de la commune où est située l'institution	Nbre d'institutions	%
Oui	10	20%
Non	28	56%
Ne sait pas	11	22%
Non-réponse	1	2%
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

d) Le genre

Au sein du public, il y a une proportion plus importante de :	Nbre d'institutions	%
Femmes	6	12%
Hommes	0	0%
Egalité h/f	22	44%
Ne sait pas	18	36%
Non-réponse	4	8%
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>

La majorité des institutions soit constatent une égalité hommes/femmes au sein de leur public, soit ne savent pas s'il y a une quelconque prédominance d'un des deux sexes ou égalité.

e) Méthode(s) de comptabilisation

	Oui		Non		Non réponse		<b>TOTAL</b>	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Estimation	37	74%	10	20%	3	6%	<b>50</b>	<b>100%</b>
Comptage des tickets vendus et distribués	10	20%	37	74%	3	6%	<b>50</b>	<b>100%</b>
Enquête réalisée auprès des visiteurs	9	18%	38	76%	3	6%	<b>50</b>	<b>100%</b>
Autre	9	18%	38	76%	3	6%	<b>50</b>	<b>100%</b>

La méthode la plus souvent utilisée pour fournir les données relatives au profil des visiteurs est l'estimation.

Parmi la catégorie « autre », on retrouve notamment des listings d'adresses (par exemple, sur base de fiche complétée par les visiteurs pour être tenu au courant des activités de l'institution visitée).

5.3.4. Fidélisation du public

Un peu plus de la moitié des institutions (26, soit 52%) ont mis en place une politique pour fidéliser leur public<sup>26</sup>.

Cette fidélisation passe peu par des formules d'abonnement (2 institutions) ou d'adhésion (8 institutions) et prend plutôt d'autres formes comme par exemple l'envoi d'invitations ou de newsletters, l'organisation de concours, de soupers, etc.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les avantages dont bénéficie le public fidélisé sont principalement la gratuité ou la réduction sur l'entrée aux expositions ainsi que des réductions pour des achats effectués à la librairie.

Types d'avantages	Oui		Non		Non réponse		<b>TOTAL</b>	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Réduction sur les billets d'entrée	6	23,1%	15	57,7%	5	19,2%	<b>26</b>	<b>100%</b>
Réduction sur des consommations	1	3,8%	20	76,9%	5	19,2%	<b>26</b>	<b>100%</b>
Réduction sur des achats effectués à la librairie	8	30,8%	13	50%	5	19,2%	<b>26</b>	<b>100%</b>
Réduction sur des moyens de transport	0	0%	21	80,8%	5	19,2%	<b>26</b>	<b>100%</b>
Gratuité d'entrée aux expositions	10	38,5%	11	42,3%	5	19,2%	<b>26</b>	<b>100%</b>
Place de parking	0	0%	21	80,8%	5	19,2%	<b>26</b>	<b>100%</b>
Autre	9	34,6%	12	46,2%	5	19,2%	<b>26</b>	<b>100%</b>

<sup>26</sup> Une seule institution ne répond pas à la question.

### 5.3.5. Éléments liés à la tarification

Moins d'une institution sur cinq (9 sur 50, soit 18%) organise occasionnellement des promotions en termes de prix d'entrée<sup>27</sup>.

Celles-ci revêtent la forme :

- de la gratuité lors d'une période définie dans la période d'ouverture de l'institution : 5 institutions sur 9 ;
- d'une action promotionnelle du type « 2 entrées pour le prix d'une » : 5 institutions sur 9.

Par ailleurs, environ une institution sur quatre (12 institutions sur 50) a conclu des partenariats avec d'autres lieux/opérateurs en matière de tarifs préférentiels<sup>28</sup>.

### 5.3.6. Les visites guidées

Un nombre élevé d'institutions, 39 (soit 78%) proposent des visites guidées. Ces 39 institutions relèvent de l'ensemble des catégories d'opérateurs.

Quelles sont les caractéristiques de ces visites ?

Caractéristiques des visites	Oui		Non		Non-réponse		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Les visites guidées sont-elles payantes ?	15	38,5%	<b>22</b>	<b>56,4%</b>	2	5,1%	<b>39</b>	<b>100%</b>
Les visites guidées sont-elles réalisées en français ?	<b>38</b>	<b>97,4%</b>	0	0%	1	2,5%	<b>39</b>	<b>100%</b>
Les visites guidées sont-elles réalisées en néerlandais ?	16	41%	<b>22</b>	<b>56,4%</b>	1	2,5%	<b>39</b>	<b>100%</b>
Les visites guidées sont-elles réalisées en allemand ?	8	20,5%	<b>30</b>	<b>76,9%</b>	1	2,5%	<b>39</b>	<b>100%</b>
Les visites guidées sont-elles réalisées en anglais ?	17	43,6%	<b>21</b>	<b>53,8%</b>	1	2,5%	<b>39</b>	<b>100%</b>
Les visites guidées sont-elles réalisées dans une autre langue que celles citées précédemment ?	7	17,9%	<b>31</b>	<b>79,5%</b>	1	2,5%	<b>39</b>	<b>100%</b>
Les visites guidées sont-elles réalisées par des employés de l'institution ?	17	43,6%	19	48,7%	3	7,7%	<b>39</b>	<b>100%</b>
Les visites guidées sont-elles réalisées par des bénévoles de l'institution ?	12	30,8%	<b>24</b>	<b>61,5%</b>	3	7,7%	<b>39</b>	<b>100%</b>
Les visites guidées sont-elles réalisées par des prestataires externes rémunérés ?	<b>21</b>	<b>53,8%</b>	15	38,4%	3	7,7%	<b>39</b>	<b>100%</b>
Les visites guidées nécessitent-elles une réservation au préalable ?	<b>32</b>	<b>82,1%</b>	5	12,8%	2	5,1%	<b>39</b>	<b>100%</b>

<sup>27</sup> Seules 3 institutions ne répondent pas à cette question.

<sup>28</sup> Seules 4 institutions ne répondent pas à cette question.

Que peut-on dire de ces visites guidées ?

Tout d'abord, qu'il s'agit d'un service offert à titre gratuit par plus de la moitié des institutions.

Ensuite, on constate que ces visites sont organisées, pour un nombre minoritaire d'institutions, en néerlandais et/ou en anglais. On retiendra que dans la catégorie « autre langue » apparaît d'une part l'espagnol (5 institutions) et d'autre part le langage des signes (2 institutions).

Plus de la moitié des institutions font appel à du personnel externe rémunéré pour réaliser les visites guidées.

Enfin, on observe que pour une très large proportion d'institutions, les visites guidées supposent une réservation au préalable.

En ce qui concerne plus particulièrement les visites guidées pour les groupes, on constate :

- que la tarification varie d'une institution à l'autre, que ce soit en termes de niveau de prix, mais également en termes de pratiques de tarification (certaines institutions fixent des prix par personne, d'autres par groupe en fixant un nombre minimum de personnes par groupe). Ainsi on observe que le prix maximum fixé pour les groupes scolaires s'élève à 77€, 100€ pour les groupes seniors et jusqu'à 104€ pour les autres groupes.
- que les visites guidées sont principalement réalisées pour les groupes scolaires (60% des visites guidées pour les groupes ont été réalisées pour les groupes scolaires). Ainsi, les institutions ont accueilli<sup>29</sup>, pour des visites guidées en 2006 :
  - o 1.051 groupes scolaires,
  - o 208 groupes seniors,
  - o 506 autres groupes.
- que les groupes ayant réalisés des visites guidées en 2006 représentent<sup>30</sup> :
  - o 7.292 personnes pour les groupes scolaires,
  - o 453 personnes pour les groupes seniors,
  - o 5.030 personnes pour les autres groupes.

#### 5.3.7. Autres dispositifs d'accompagnement

Outre les visites guidées, certaines institutions proposent par ailleurs d'autres dispositifs d'accompagnement de visites, à savoir, principalement des documents pédagogiques. On retrouve dans la catégorie « autre » :

- des catalogues,
- des montages diapositives,
- des textes introductifs,
- de la documentation.

---

<sup>29</sup> 9 institutions précisent que le nombre de groupe est inconnu.

<sup>30</sup> 9 institutions précisent que le nombre absolu de participant est inconnu.

	Oui		Non		Non réponse		<b>TOTAL</b>	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Audio-guides	0	0%	39	78%	11	22%	<b>50</b>	<b>100%</b>
Bornes interactives	1	2%	38	76%	11	22%	<b>50</b>	<b>100%</b>
Vidéos	11	22%	28	56%	11	22%	<b>50</b>	<b>100%</b>
Documents pédagogiques	23	46%	16	32%	11	22%	<b>50</b>	<b>100%</b>
Autres à préciser	18	36%	21	42%	11	22%	<b>50</b>	<b>100%</b>
Aucune des propositions	9	18%	30	60%	11	22%	<b>50</b>	<b>100%</b>

#### 5.4 PRIX ET CONCOURS

Pour rappel, cette activité concerne 14 institutions (soit 27,5%) ; celles-ci s'identifient aux catégories d'opérateurs suivantes :

	Nbre d'institutions exerçant l'activité prix et concours	%	Nbre total d'institutions
Centre culturel	3	33,3%	9
Centre d'art contemporain	4	33,3%	12
Musée	4	57,1%	7
Galerie	0	0%	3
Centre de recherche	0	0%	3
Association de promotion	1	12,5%	8
Festivals/biennales	1	33,3%	3
Foires/marchés	1	50%	2
Aucune des propositions	0	0%	4
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>27,5%</b>	<b>51</b>

Pour rappel, en terme de taille, voici comment se répartissent ces 14 institutions :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité prix et concours	%	Nbre total d'institutions
0	5	50%	10
Entre 1 et 2	0	0%	3
Entre 2 et 5	2	14,3%	14
Entre 5 et 10	2	40%	5
Entre 10 et 15	2	100%	2
15 et plus	2	28,6%	7
Non réponse	1	10%	10
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>		<b>51</b>



#### 5.4.1. Disciplines

	Oui		Non		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Audiovisuel	0	0%	14	100%	<b>14</b>	<b>100%</b>
Gravure	1	7,1%	13	92,9%	<b>14</b>	<b>100%</b>
Arts du tissu	1	7,1%	13	92,9%	<b>14</b>	<b>100%</b>
Photographie	1	7,1%	13	92,9%	<b>14</b>	<b>100%</b>
Sculpture	2	14,3%	12	85,7%	<b>14</b>	<b>100%</b>
Multidisciplinaire (un seul prix pour plusieurs disciplines)	6	42,9%	8	57,1%	<b>14</b>	<b>100%</b>
Autres	4	28,6%	10	71,4%	<b>14</b>	<b>100%</b>

Près de la moitié de ces 14 institutions (6 institutions) organisent des prix et concours qui regroupent plusieurs disciplines.

On retrouve, parmi ces 6 institutions toutes les catégories d'opérateurs, à l'exception des associations de promotion et des festivals/biennales.

Deux des quatre institutions qui ont opté pour la catégorie « autre » réalisent leur prix et concours uniquement dans une autre discipline que celles qui étaient proposées.

On y retrouve :

- la tapisserie contemporaine,
- la peinture.

#### 5.4.2. Subvention à l'organisation des prix et concours :

Subvention à l'organisation des prix et concours	Nbre d'institutions	%
Oui	8	57,1%
Non	6	42,9%
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>100%</b>

Plus de la moitié des institutions qui organisent des prix et concours, reçoivent une subvention spécifique pour l'organisation de prix et concours.

Cette subvention provient<sup>31</sup> essentiellement (pour 6 institutions sur 8, soit 75%) du Ministère de la Communauté française. Une des 8 institutions mentionne la Province.

<sup>31</sup> Une institution n'a pas répondu à cette question.

### 5.4.3. Participants

Pour la quasi-totalité des institutions (13 sur 14, soit 92,9%), les artistes ayant concourus, reçoivent directement un prix (argent).

9 institutions sur les 14 mentionnent par ailleurs le nombre de participants aux prix et concours ; 1 institution déclare ne pas connaître le nombre de participants et 4 institutions ne répondent pas à cette question. Le nombre de participants est très variable d'une institution à l'autre, de 16 à 316 participants. Au total, les 9 institutions ont accueilli 1.177 participants.

## 5.5 PRODUCTION D'ŒUVRES

Pour rappel, cette activité concerne 19 institutions (soit 37,2%).

Ces institutions s'identifient aux catégories d'opérateurs suivantes :

	Nbre d'institutions exerçant l'activité production d'œuvres	%	Nbre total d'institutions
Centre culturel	2	22,2%	9
Centre d'art contemporain	7	58,3%	12
Musée	3	42,9%	7
Galerie	1	33,3%	3
Centre de recherche	2	66,7%	3
Association de promotion	2	25%	8
Festivals/biennales	1	33,3%	3
Foires/marchés	0	0%	2
Aucune des propositions	1	25%	4
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>37,2%</b>	<b>51</b>

Pour rappel, en terme de taille, voici comment se répartissent ces 19 institutions :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité production d'œuvres	%	Nbre total d'institutions
0	2	20%	10
Entre 1 et 2	1	33,3%	3
Entre 2 et 5	5	35,7%	14
Entre 5 et 10	3	60%	5
Entre 10 et 15	1	50%	2
15 et plus	4	57,1%	7
Non réponse	3	30%	10
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>		<b>51</b>

### 5.5.1. Disciplines

Comme le montre le tableau ci-dessous, la production d'œuvres est une activité qui se réalise dans différentes disciplines mais principalement dans les suivantes :

- installation,
- photo,
- vidéo.

Disciplines	Oui		Non		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Vidéos	6	31,6%	13	68,4%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Bandes dessinées	0	0%	19	100%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Dessin	2	10,5%	17	89,5%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Installation	10	52,6%	9	47,4%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Peinture	2	10,5%	17	89,5%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Photo	8	42,1%	11	57,9%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Sculpture	4	21,1%	15	78,9%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Céramique	0	0%	19	100%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Gravure	1	5,3%	18	94,7%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Arts du feu	0	0%	19	100%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Arts du tissu	0	0%	19	100%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Tapiserie	2	10,5%	17	89,5%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Mobilier design	0	0%	19	100%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Arts numériques	2	10,5%	17	89,5%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Performances	3	15,8%	16	84,2%	<b>19</b>	<b>100%</b>
Autres <sup>32</sup>	3	15,8%	16	84,2%	<b>19</b>	<b>100%</b>

#### 5.5.2. Nombre d'œuvres et montants alloués

	Nbre d'œuvres	Nbre d'institutions ayant répondu à cette question	Montants alloués	Nbre d'institutions ayant répondu à cette question
Vidéos	6	5 sur 6	11.000 €	2 sur 6
Dessin	2	2 sur 2	NC	0 sur 2
Installation	29	9 sur 10	53.050 €	7 sur 10
Peinture	NC	0 sur 2	4.000 €	2 sur 2
Photo	283	6 sur 8	86.975 €	5 sur 8
Sculpture	8	4 sur 4	68.820 €	4 sur 4
Gravure	2	1 sur 1	250 €	1 sur 1
Tapiserie	51	2 sur 2	125.000 €	2 sur 2
Arts numériques	13	2 sur 2	28.359,36 €	2 sur 2
Performances	5	3 sur 3	9.900 €	2 sur 3
Autres	214	3 sur 3	0 €	1 sur 3
<b>TOTAL</b>	<b>613</b>		<b>387.354,36 €</b>	

Les institutions réalisent au global 613 œuvres pour un montant alloué de 387.354,36 €, ce qui représente une moyenne de 32 productions d'œuvres par institution et un montant moyen<sup>33</sup> de 20.387 € qui leur est alloué.

<sup>32</sup> Sont mentionnés par les institutions ayant coché cette proposition :

- affiches,
- art du livre,
- éditions.

<sup>33</sup> Cette moyenne est sans doute sous-évaluée au vu du nombre de non réponse.

## 5.6 PUBLICATIONS EN ARTS PLASTIQUES

Pour rappel, cette activité concerne 41 institutions (80,4%).

Ces institutions s'identifient aux catégories d'opérateurs suivantes :

	Nbre d'institutions exerçant l'activité publications	%	Nbre total d'institutions
Centre culturel	6	66,7%	9
Centre d'art contemporain	10	83,3%	12
Musée	7	100%	7
Galerie	2	66,7%	3
Centre de recherche	3	100%	3
Association de promotion	6	75%	8
Festivals/biennales	2	66,7%	3
Foires/marchés	2	100%	2
Aucune des propositions	3	75%	4
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>80,4%</b>	<b>51</b>

Pour rappel, en terme de taille, voici comment se répartissent ces 41 institutions :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité publications	%	Nbre total d'institutions
0	6	60%	10
Entre 1 et 2	3	100%	3
Entre 2 et 5	12	85,7%	14
Entre 5 et 10	5	100%	5
Entre 10 et 15	2	100%	2
15 et plus	6	85,7%	7
Non réponse	7	70%	10
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>		<b>51</b>

### 5.6.1. Nombre et type de publication

Nbre total de publication	Nbre d'institutions	%
0	10	19,6%
De 1 à 5	14	27,5%
De 5 à 10	7	13,7%
De 10 à 25	13	25,5%
De 25 à 50	4	7,8%
50 et plus	3	5,9%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

Les 41 institutions qui publient totalisent, tout type de publication confondu, un nombre de 1.100 publications. Notons, que la médiane se situe à 8 publications<sup>34</sup>.

<sup>34</sup> Si on calcule la médiane sur l'ensemble du secteur (51 institutions), on obtient 6.

Ces 41 institutions réalisent différents types de publications. Le tableau ci-dessous permet de se rendre compte du type de publications et de ce qu'elles représentent dans le total.

	Nbre d'institutions ayant réalisé ce type de publication		Nbre total de publications de ce type	
Catalogues d'expositions (diffusés par votre institution)	27	65,9%	73	6,6%
Catalogues d'expositions (diffuseur externe)	6	14,6%	13	1,2%
Cédéroms, Dévédéroms et vidéos (diffusés par votre institution)	4	9,7%	6	0,5%
Cédéroms, Dévédéroms et vidéos (diffuseur externe)	1	2,4%	1	0,1%
Périodiques ou revues (diffusés par votre institution)	10	24,4%	32	2,9%
Périodiques ou revues (diffuseur externe)	4	9,7%	18	1,6%
Documents de promotion (cartons d'invitation, dépliants, affiches) (diffusés par votre institution)	30	73,2%	202	18,4%
Documents de promotion (cartons d'invitation, dépliants, affiches) (diffuseur externe)	11	26,8%	154	14,0%
Autres documents ou publications (diffusés par votre institution)	11	26,8%	100	9,1%
Autres documents ou publications (diffuseur externe)	2	4,9%	501	45,5%
<b>TOTAL</b>			<b>1.100</b>	<b>100%</b>

Le tableau montre que les deux principales publications du secteur sont :

- d'une part, les documents de promotions diffusés par les institutions,
- d'autre part les catalogues d'expositions diffusés par les institutions.

On constate toutefois qu'en terme de nombre de publications ce sont les autres documents ou publications diffusés par les institutions ou par un diffuseur externe qui représentent plus de la moitié (54,6%) du nombre total de publications du secteur. Les documents de promotion représentent, quant à eux, pratiquement un tiers du nombre total de publications.

Le questionnement prévoyait également de fournir des informations quant au nombre moyen d'exemplaires tirés et au prix moyen de vente au public des ouvrages.

Le tableau ci-après détaille, par type de publication le nombre moyen minimum et maximum ainsi que la somme d'exemplaires tirés et les fourchettes de prix dans lesquelles se vendent les ouvrages.

	Nbre moyen d'exemplaires				Prix moyen		
	Min	Max	Total pour les institutions ayant répondu à la question	Nbre institutions ayant répondu	Min	Max	Nbre institutions ayant répondu
Catalogues d'expositions (diffusés par votre institution)	150	5.000	29.819	25	0 €	25 €	23
Catalogues d'expositions (diffuseur externe)	500	3.000	5.500	3	6 €	25 €	3
Cédéroms, Dévédéroms et vidéos (diffusés par votre institution)	30	1.000	1.030	2	0 €	3 €	2
Cédéroms, Dévédéroms et vidéos (diffuseur externe)			1.000	1		3 €	1
Périodiques ou revues (diffusés par votre institution)	600	35.000	77.275	9	0 €	4 €	3
Périodiques ou revues (diffuseur externe)	1600	30.000	36.100	3	7,5 €	18 €	2
Documents de promotion (cartons d'invitation, dépliants, affiches) (diffusés par votre institution)	400	150.000	551.838	30	0 €	2 €	5
Documents de promotion (cartons d'invitation, dépliants, affiches) (diffuseur externe)	250	102.000	310.050	10	0 €		1
Autres documents ou publications (diffusés par votre institution)	500	20.000	37.250	10	0 €	25 €	9
Autres documents ou publications (diffuseur externe)			1.000	1	20 €	46 €	2

Comme on le constate sur base du tableau ci-dessous, 10 institutions déclarent qu'aucune subvention n'a été reçue pour la prise en charge des frais de publication. Pour les autres, la part oscille entre 20% et 100%.

Part des frais de publication pris en charge par une subvention	Nbre d'institutions	%
0%	10	24,4%
Moins de 50%	5	12,2%
De 50 à 100%	11	26,8%
100%	6	14,6%
Non réponse	9	21,9%
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>100%</b>

### 5.6.2. Lieux de vente et nombre d'exemplaires vendus

Cette question portait exclusivement sur la vente d'ouvrages, cédéroms et dévédéroms. Plus d'un tiers des institutions qui font des publications (15 institutions) ne répondent pas à cette question.

Pour les autres (26 institutions), on constate que les ventes ont lieu :

Points de vente	Nbre d'institutions	% <sup>35</sup>
En librairie	13	31,7%
A la boutique de l'institution	23	56,1%
A la boutique d'une autre institution	9	22%
Par correspondance (papier ou internet)	15	36,6%

Pour ce qui concerne le nombre d'exemplaires vendus, il a pu être possible de reconstituer le nombre total d'exemplaires vendus (quel que soit le lieu de vente) pour 22 institutions :

Nbre total d'exemplaires vendus	Nbre d'institutions	%
Moins de 50	4	9,8%
De 50 à 100	2	4,9%
De 100 à 500	10	24,4%
De 500 à 1.000	0	0%
De 1.000 à 2.500	2	4,9%
2.500 et plus	4	9,8%
Non-réponse	19	46,4%
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>100%</b>

Ce total est de 20.814, soit une moyenne de 946 exemplaires vendus par institution ayant répondu à la question.

Le tableau ci-dessous montre que la distribution statistique est asymétrique :

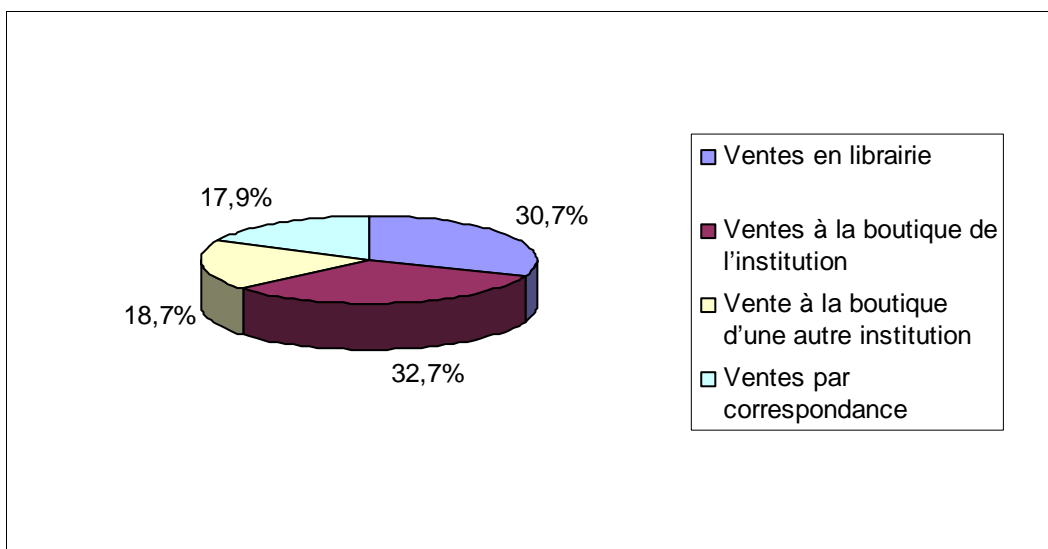
Nbre total d'exemplaires vendus				
Minimum	Quartile 1 (25%)	Médiane	Quartile 3 (75%)	Maximum
6	85	209	854	5.143

<sup>35</sup> Le pourcentage est calculé pour l'ensemble des 41 institutions qui réalisent des publications.



Ainsi, on constate que la moitié des institutions (soit 11 institutions) ont vendu moins de 209 exemplaires.

Si on calcule la part des différents lieux de vente dans le nombre total d'exemplaires vendus par ces 22 institutions, soit 20.814 exemplaires, on obtient la répartition suivante :



Enfin, on constate que 16 institutions sur les 41 (39%) offrent la possibilité d'acquérir, dans leur point de vente, des publications qui ont été réalisées par d'autres<sup>36</sup>.

<sup>36</sup> Seules 6 institutions sur les 16 fournissent un chiffre relatif au nombre d'exemplaires vendus en 2006 ; le total pour les 6 est de 1.836 exemplaires vendus.

## 5.7 RESIDENCES D'ARTISTES

Pour rappel, cette activité concerne 10 institutions (soit 19,6%).

Ces institutions s'identifient aux catégories d'opérateurs suivantes :

	Nbre d'institutions exerçant l'activité résidences d'artistes	%	Nbre total d'institutions
Centre culturel	2	22,2%	9
Centre d'art contemporain	3	25%	12
Musée	2	28,6%	7
Galerie	1	33,3%	3
Centre de recherche	0	0%	3
Association de promotion	0	0%	8
Festivals/biennales	0	0%	3
Foires/marchés	0	0%	2
Aucune des propositions	2	50%	4
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>19,6%</b>	<b>51</b>

Pour rappel, en terme de taille, voici comment se répartissent ces 10 institutions :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité résidences d'artistes	%	Nbre total d'institutions
0	0	0%	10
Entre 1 et 2	0	0%	3
Entre 2 et 5	3	21,4%	14
Entre 5 et 10	3	60%	5
Entre 10 et 15	0	0%	2
15 et plus	2	28,6%	7
Non réponse	2	20%	10
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>		<b>51</b>

### 5.7.1. Nombre

La moitié des institutions ont réalisé une seule résidence ; le maximum est de 9 et ne concerne qu'une seule institution.

### 5.7.2. Durée

La durée des résidences est variable d'une institution à l'autre ; elle oscille entre 1 semaine et 1 an.

### 5.7.3. Catégorie d'artistes

Quel(s) type(s) d'artiste(s) l'institution a-t-elle accueilli(s) ?	Oui		Non		Non-réponse		<b>TOTAL</b>	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Artistes belges	4	40%	5	50%	1	10%	<b>10</b>	<b>100%</b>
Artistes européens	6	60%	3	30%	1	10%	<b>10</b>	<b>100%</b>
Artistes non-européens	2	20%	7	70%	1	10%	<b>10</b>	<b>100%</b>

Les institutions accueillent plutôt des artistes européens et belges que des artistes non-européens.

## 5.8 PARTICIPATION A DES FOIRES, SALONS COMMERCIAUX (ŒUVRES, LIVRES) ET FESTIVALS

Pour rappel, cette activité concerne 18 institutions (35,3%).  
Ces institutions s'identifient aux catégories d'opérateurs suivantes :

	Nbre d'institutions exerçant l'activité foires/salons commerciaux/festivals	%	Nbre total d'institutions
Centre culturel	2	22,2%	9
Centre d'art contemporain	5	41,7%	12
Musée	3	42,9%	7
Galerie	0	0%	3
Centre de recherche	1	33,3%	3
Association de promotion	2	25%	8
Festivals/biennales	2	66,7%	3
Foires/marchés	2	100%	2
Aucune des propositions	1	25%	4
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>35,3%</b>	<b>51</b>

Pour rappel, en terme de taille, voici comment se répartissent ces 18 institutions :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité foires/salons commerciaux/festivals	%	Nbre total d'institutions
0	4	40%	10
Entre 1 et 2	0	0%	3
Entre 2 et 5	2	14,3%	14
Entre 5 et 10	3	60%	5
Entre 10 et 15	1	50%	2
15 et plus	5	71,4%	7
Non réponse	3	30%	10
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>		<b>51</b>

### 5.8.1. Participation en tant qu'exposant

	Nbre d'institutions	%
Oui	14	77,8%
Non	3	16,7%
Non-réponse	1	5,6%
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

Les 14 institutions qui participent en tant qu'exposant totalisent 38 foires, salons et festivals, soit une moyenne de pratiquement 3 participations en tant qu'exposant par institution. Notons cependant que 6 institutions ne participent qu'à une seule foire, salon ou festival.

Ces 38 participations en tant qu'exposant représentent un total de 146 jours de présence<sup>37</sup>, soit en moyenne presque 4 jours par participation. Notons à cet égard que le nombre total de jours de présence oscille par institution entre 4 et 30 jours.

Pour plus de la moitié de ces institutions (8 sur 14, soit 57,1%), la participation aux foires, salons et festivals est gratuite<sup>38</sup>.

#### 5.8.2. Participation en tant qu'organisateur

	Nbre d'institutions	%
Oui	4	22,2%
Non	12	66,7%
Non-réponse	2	11,1%
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

L'organisation de foires, salons ou festivals est moins répandue puisque 4 institutions sur les 18 répondent par l'affirmative. Si on analyse plus en détail, on constate que deux des quatre institutions se concentrent exclusivement sur l'organisation (c'est-à-dire qu'elles ne participent pas en tant qu'exposant par ailleurs).

Trois des quatre institutions donne un chiffre quant au nombre de foires, salons de festivals organisés (4 au total) et au nombre de jours que cela représente (93 jours au total).

---

<sup>37</sup> Une institution sur les 14 ne répond pas à cette question.

<sup>38</sup> 2 institutions sur 14 ne répondent pas à cette question.

## 5.9 COLLECTION D'ŒUVRES D'ART/FONDS D'ARCHIVES

Pour rappel, cette activité concerne 23 institutions (45,1%).

Ces institutions s'identifient aux catégories d'opérateurs suivantes :

	Nbre d'institutions exerçant l'activité collection d'œuvres d'art/fonds d'archives	%	Nbre total d'institutions
Centre culturel	3	33,3%	9
Centre d'art contemporain	7	58,3%	12
Musée	7	100%	7
Galerie	1	33,3%	3
Centre de recherche	2	66,7%	3
Association de promotion	0	0%	8
Festivals/biennales	1	33,3%	3
Foires/marchés	0	0%	2
Aucune des propositions	2	50%	4
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>45,1%</b>	<b>51</b>

Pour rappel, en terme de taille, voici comment se répartissent ces 23 institutions :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité collection d'œuvres d'art/fonds d'archives	%	Nbre total d'institutions
0	2	20%	10
Entre 1 et 2	1	33,3%	3
Entre 2 et 5	5	35,7%	14
Entre 5 et 10	3	60%	5
Entre 10 et 15	2	100%	2
15 et plus	5	71,4%	7
Non réponse	5	50%	10
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>		<b>51</b>

### 5.9.1. Importance des collections

Nbre d'œuvres d'arts plastiques	Nbre d'institutions	%
Moins de 10	2	8,7%
De 10 à 50	3	13%
De 50 à 100	0	0%
De 100 à 500	4	17,4%
De 500 à 1.000	2	8,7%
De 1.000 à 5.000	2	8,7%
De 5.000 à 10.000	4	17,4%
De 10.000 à 100.000	1	4,3%
De 100.000 et plus	1	4,3%
Non-réponse	4	17,4%
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>

Nbre de pièces	Nbre d'institutions	%
Moins de 10	2	8,7%
De 10 à 50	2	8,7%
De 50 à 100	1	4,3%
De 100 à 500	5	21,7%
De 500 à 1.000	3	13%
De 1.000 à 5.000	2	8,7%
De 5.000 à 10.000	2	8,7%
De 10.000 à 100.000	2	8,7%
De 100.000 et plus	0	0%
Non-réponse	4	17,4%
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>

On recense un total de 2.135.416 œuvres d'arts plastiques ; une institution déclare avoir 2.083.000 œuvres, soit 97,5% de l'ensemble. Si on ôte cette institution pour le calcul de la moyenne et de la médiane<sup>39</sup>, on obtient une moyenne de 2.912 œuvres par institution et une médiane située à 324 œuvres, ce qui signifie que la moyenne est fortement influencée par quelques institutions disposant d'un grand nombre d'œuvres.

16 institutions donnent à la fois un nombre d'œuvres et un nombre de pièces. Pour 9 d'entre elles (soit 56,3%), ces deux chiffres sont identiques.

D'autres institutions communiquent soit uniquement leur nombre d'œuvres (3 institutions dont celle qui totalise le plus grand nombre), soit uniquement leur nombre de pièces (3 institutions). Par conséquent, il n'est pas pertinent de faire une quelconque correspondance (calcul d'un ratio par exemple) entre ces deux données.

Notons, pour information, que le nombre total de pièces est de 106.767.

Si on refait le même exercice mais en isolant les institutions identifiées, sur base de la classification du Service des Arts Plastiques, comme institutions muséales, on observe que les institutions muséales totalisent 2.092.767 œuvres, soit 98% du nombre total d'œuvres déclarées par les 23 institutions.

<sup>39</sup> La moyenne et la médiane sont donc calculées sur 18 institutions puisqu'il y a 4 non-réponses.

Nbre d'œuvres d'arts plastiques	Nbre d'institutions muséales	Nbre d'autres institutions
Moins de 10	0	2
De 10 à 50	0	3
De 50 à 100	0	0
De 100 à 500	1	3
De 500 à 1.000	1	1
De 1.000 à 5.000	2	0
De 5.000 à 10.000	1	3
De 10.000 à 100.000	0	1
De 100.000 et plus	1	0
Non-réponse	0	4
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>17</b>

Nbre de pièces	Nbre d'institutions muséales	Nbre d'autres institutions
Moins de 10	0	2
De 10 à 50	0	2
De 50 à 100	0	1
De 100 à 500	1	4
De 500 à 1.000	1	2
De 1.000 à 5.000	1	1
De 5.000 à 10.000	1	1
De 10.000 à 100.000	0	2
De 100.000 et plus	0	0
Non-réponse	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>17</b>

### 5.9.2. Visibilité et état des collections

Pourcentage d'œuvres d'art exposées	Nbre d'institutions	%
0%	2	8,7%
Moins de 10%	7	30,4%
De 10 à 25%	5	21,7%
De 25 à 50%	2	8,7%
De 50 à 75%	2	8,7%
De 75 à 100%	1	4,3%
100%	2	8,7%
Non-réponse	2	8,7%
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>

Les institutions qui ont une activité de collection d'œuvres d'art/fonds d'archives exposent, en moyenne, 26,7% de leurs œuvres d'art. Notons, que la médiane se situe à 10%.



Qu'en est-il de l'état des collections ?

	Œuvres d'arts exposées		Œuvres d'arts non exposées	
	Nbre	%	Nbre	%
En très bon état	16	69,6%	8	34,8%
En bon état	5	21,7%	11	47,8%
En mauvais état	0	0%	0	0%
Non réponse	2	8,7%	4	17,4%
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>

Aucune des 23 institutions n'estime que ses œuvres, qu'elles soient exposées ou pas, sont en mauvais état.

Les œuvres d'art exposées sont, pour une part élevée des institutions, en très bon état. Pour ce qui est des œuvres non-exposées, bien que jugées en moins bon état que les œuvres exposées, elles sont pour plus d'un tiers des institutions considérées comme étant en très bon état.

Le montant des dépenses consacrées à la restauration des œuvres de collection d'arts plastiques (hors frais de personnel) est nul pour 6 institutions (26%) ; 12 institutions (52,2%) ne répondent pas à la question. Pour les 5 autres, le montant oscille entre 1.400 € et 50.453 € ; le total s'élève à 72.753 €.

### 5.9.3. Format des inventaires

Les inventaires des 23 institutions se présentent sous trois formes différentes :

- sur papier,
- sous format informatique avec des outils bureautiques (excel, ...),
- sous format informatique avec un logiciel spécifiques.

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'inventaire sous format papier est légèrement plus répandu.

Format de l'inventaire	Oui		Non		Non réponse		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Sur papier	12	52,2%	11	47,8%	0	0%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Sous format informatique avec des outils bureautiques	10	43,5%	13	56,5%	0	0%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Sous format informatique avec un logiciel spécifique	10	43,5%	13	56,5%	0	0%	<b>23</b>	<b>100%</b>

Notons par ailleurs que deux institutions possèdent un inventaire sous les trois formats proposés.

Parmi les logiciels spécifiques utilisés pour la tenue d'un inventaire, on trouve principalement :

- File maker pro ; 4 institutions,
- Micromusée ; 3 institutions.

Les inventaires des institutions sont, pour 10 d'entre elles (soit 43,5%), considérés comme répondant à l'ensemble des critères requis pour être qualifié « d'inventaire minimal complet »<sup>40</sup>. Pour 8 autres institutions, l'inventaire y répond mais partiellement. Enfin, deux institutions estiment que leur inventaire ne peut être considéré comme un inventaire minimal complet ; le solde (3) est constitué de non réponse.

Notons que parmi les 8 institutions dont l'inventaire peut partiellement être considéré comme un inventaire minimal complet, le pourcentage des œuvres qui sont inventoriées est, à une exception près, très élevé<sup>41</sup> :

- 35% d'œuvres sont inventoriées; une institution,
- 90% d'œuvres sont inventoriées, une institution,
- 95% d'œuvres sont inventoriées, deux institutions,
- 100% des œuvres sont inventoriées, trois institutions.

---

<sup>40</sup> *L'inventaire minimal complet porte sur l'ensemble des œuvres d'art. Il doit reprendre la totalité des données suivantes : le numéro d'inventaire, le nom de l'artiste, le titre, la dimension, le support, la technique, la date de création, une photographie, la localisation précise de l'œuvre.*

<sup>41</sup> *Une institution ne répond pas à la question.*

#### 5.9.4. Prêt de collections

	Jamais		Rarement		Souvent		Très souvent		Non-réponse		<b>TOTAL</b>	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Reçu en prêt des pièces de collection dans le but de les exposer	7	30,4%	2	8,7%	9	39,1%	5	21,7%	0	0%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Prêt de pièces de collections dans le but de les faire exposer	6	26,1%	4	17,4%	8	34,8%	4	17,4%	1	4,3%	<b>23</b>	<b>100%</b>

Le prêt des pièces entre institutions est une pratique courante dans le secteur des arts plastiques.

Les résultats obtenus sont relativement équilibrés entre le nombre d'institutions qui prêtent des pièces et le nombre de celles qui en reçoivent.

Le tableau<sup>42</sup> ci-dessous montre que les pièces reçues en prêt proviennent principalement de deux sources :

- les personnes physiques,
- les institutions en arts plastiques belges.

Institutions en arts plastiques belges	30,7%
Institutions en arts plastiques situées en Europe	8%
Institutions en arts plastiques situées en dehors de l'Europe	8,5%
Personnes physiques (artistes, collectionneurs)	48,3%
Autres personnes morales belges (pouvoirs publics, entreprises, ...)	4%
Autres personnes morales en Europe (pouvoirs publics, entreprises, ...)	0,5%
Autres personnes morales situées en dehors de l'Europe (pouvoirs publics, entreprises, ...)	0%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

<sup>42</sup> 15 institutions sur les 16 qui ont, au cours de l'année 2006, reçu des pièces en prêt, ont répondu à cette question.

Si on fait le même exercice avec les œuvres qui sont prêtées<sup>43</sup> on constate que le prêt de pièces se fait presque exclusivement à destination d'autres institutions du même secteur, qu'elles soient situées en Belgique ou en Europe.

Institutions en arts plastiques belges	40,6%
Institutions en arts plastiques situées en Europe	37,1%
Institutions en arts plastiques situées en dehors de l'Europe	0,7%
Personnes physiques (artistes, collectionneurs)	1,4%
Autres personnes morales belges (pouvoirs publics, entreprises, ...)	17,1%
Autres personnes morales en Europe (pouvoirs publics, entreprises, ...)	1,6%
Autres personnes morales situées en dehors de l'Europe (pouvoirs publics, entreprises, ...)	1,4%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

#### 5.9.5. Catalogues

Dans quelle(s) langue(s) les catalogues spécifiques aux collections d'arts plastiques (quel que soit le support) sont-ils disponibles ?

	Oui		Non		Non-réponse		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Français	19	82,6%	0	0%	4	17,4%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Néerlandais	8	34,8%	11	47,8%	4	17,4%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Allemand	2	8,7%	17	73,9%	4	17,4%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Anglais	9	39,1%	10	43,5%	4	17,4%	<b>23</b>	<b>100%</b>

Plus d'un tiers des institutions qui ont une activité de collection d'œuvres d'art/fonds d'archives disposent d'un catalogue également disponible en néerlandais et/ou anglais.

#### 5.9.6. Propriété des collections

	Oui		Non		Non-réponse		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
L'institution	17	73,9%	5	21,7%	1	4,3%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Communauté française	10	43,5%	12	52,2%	1	4,3%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Région wallonne	0	0%	22	95,6%	1	4,3%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Région Bruxelles-Capitale	0	0%	22	95,6%	1	4,3%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Province	3	13%	19	82,6%	1	4,3%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Commune	3	13%	19	82,6%	1	4,3%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Asbl autre que la vôtre	0	0%	22	95,6%	1	4,3%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Entreprise	0	0%	22	95,6%	1	4,3%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Particulier	2	8,7%	20	86,9%	1	4,3%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Artistes	5	21,7%	17	73,9%	1	4,3%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Autre	3	13%	19	82,6%	1	4,3%	<b>23</b>	<b>100%</b>

<sup>43</sup> 14 institutions sur les 16 ayant prêté des pièces au cours de l'année 2006, ont répondu à cette question.

Les deux principaux propriétaires des collections en arts plastiques sont d'une part les institutions du secteur des arts plastiques et d'autre part la Communauté française. On notera également la place qu'occupe les artistes en tant que propriétaires des collections détenues par les institutions ; pour cinq des vingt-trois institutions, les artistes figurent parmi les propriétaires des collections.

Pour un peu plus d'1/3 des institutions (8 institutions), l'institution est l'unique propriétaire des collections qu'elles possèdent.

## 5.10 ANIMATIONS, FORMATIONS (AU PUBLIC NON PROFESSIONNEL)

Pour rappel, cette activité concerne 21 institutions (41,2%).

Ces institutions s'identifient aux catégories d'opérateurs suivantes :

	Nbre d'institutions exerçant l'activité animations/formations (au public non professionnel)	%	Nbre total d'institutions
Centre culturel	3	33,3%	9
Centre d'art contemporain	9	75%	12
Musée	4	57,1%	7
Galerie	0	0%	3
Centre de recherche	2	66,7%	3
Association de promotion	1	12,5%	8
Festivals/biennales	1	33,3%	3
Foires/marchés	1	50%	2
Aucune des propositions	0	0%	4
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>41,2%</b>	<b>51</b>

Pour rappel, en terme de taille, voici comment se répartissent ces 21 institutions :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité animations/formations (au public non professionnel)	%	Nbre total d'institutions
0	3	30%	10
Entre 1 et 2	1	33,3%	3
Entre 2 et 5	6	42,9%	14
Entre 5 et 10	2	40%	5
Entre 10 et 15	2	100%	2
15 et plus	4	57,1%	7
Non réponse	3	30%	10
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>		<b>51</b>

### 5.10.1. Voyages culturels

L'institution organise t-elle des voyages culturels ?

	Nbre d'institutions	%
Oui	6	28,6%
Non	14	66,7%
Non-réponse	1	4,8%
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>

6 institutions ont, au cours de l'année 2006 organisé un total de 20 voyages culturels, soit une moyenne de 3 voyages par institution. Ces voyages se sont étalés sur 33 jours, soit une moyenne de 1,5 jour par voyage. Le nombre total de participants s'élève à 540<sup>44</sup>.

<sup>44</sup> Une institution ne répond pas à cette question.

### 5.10.2. Stages

L'institution organise t-elle des stages en arts plastiques durant les vacances scolaires ?

	Nbre d'institutions	%
Oui	14	66,7%
Non	4	19%
Non-réponse	3	14,3%
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>

Deux tiers des institutions proposant des animations et formations ont, au cours de l'année 2006 organisé des stages. Le nombre total de stages est de 48, soit une moyenne<sup>45</sup> de 4 stages réalisés par institution proposant des animations et formations (la médiane est à 3). Une institution a, à elle seule, organisé 16 stages, soit 1/3 du total.

Ces stages se sont étalés sur 205 jours, soit une moyenne de 4 jours par stage.

En terme d'heures, on totalise 1.448,5 heures, soit une moyenne de 30 heures par stage, ce qui suppose des stages qui durent en moyenne 4 jours entiers (càd qui s'étalent sur toute la journée). Le nombre total de participants s'élève à 995 personnes, soit une moyenne de 20 participants par stage.

6 institutions sur les 14 (soit 42,9%) déclarent avoir constaté, parmi leurs participants, une proportion majoritaire de personnes provenant de la commune dans laquelle elles sont implantées.

### 5.10.3. Activités pédagogiques

L'institution propose-t-elle des activités pédagogiques liées aux domaines des arts plastiques pour enfants et adolescents ?

	Nbre d'institutions	%
Oui	16	76,2%
Non	1	4,8%
Non-réponse	4	19%
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>

Un nombre élevé d'institutions proposant des animations/formations organisent des activités pédagogiques à destination des enfants et adolescents.

Parmi celles-ci, on recense une prédominance des activités suivantes :

- ateliers pédagogiques ; 14 institutions (soit 87,5%) ;
- visite-animation ; 14 institutions (soit 87,5%).

On notera par ailleurs qu'aucune institution ne propose de spectacle.

---

<sup>45</sup> Les moyennes sont ici calculées sur 12 institutions ; 2 institutions n'ont pas répondu à la question.

Types d'activité(s) réalisée(s)	Oui		Non		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Ateliers pédagogiques	14	87,5%	2	12,5%	<b>16</b>	<b>100%</b>
Visite-conférence	7	43,8%	9	56,3%	<b>16</b>	<b>100%</b>
Visite-animation	14	87,5%	2	12,5%	<b>16</b>	<b>100%</b>
Conte-récit	3	18,8%	13	81,3%	<b>16</b>	<b>100%</b>
Spectacles	0	0%	16	100%	<b>16</b>	<b>100%</b>
Démonstrations	2	12,5%	14	87,5%	<b>16</b>	<b>100%</b>
Autres	5	31,3%	11	68,8%	<b>16</b>	<b>100%</b>

On recense, pour l'année 2006, un total de 471 activités, soit une moyenne de 36 par institution<sup>46</sup> qui en proposent (la médiane est à 12). Notons qu'une seule institution totalise à elle seule 192 activités, soit 40% au total.

Une part importante (198 sur 471, soit 42%) de ces activités se sont déroulées durant les vacances scolaires (juillet/août). Notons toutefois que 6 institutions sur les 16 (soit 37,5%) déclarent n'avoir réalisé aucune de leurs activités durant les vacances scolaires de juillet/août<sup>47</sup>.

En termes de jours, les institutions totalisent 945 jours consacrés aux activités pédagogiques, soit une moyenne de 67,5 jours par institution<sup>48</sup> qui en proposent (la médiane est de 31).

Le nombre total de participants à ces activités pédagogiques est de 10.792 personnes, soit une moyenne de 981 personnes par institution<sup>49</sup> proposant ces activités (la médiane est de 250).

#### 5.10.4. Formations/cours (public non professionnel)

L'institution organise-t-elle des formations/cours pour du public non professionnel ?

	Nbre d'institutions	%
Oui	11	52,4%
Non	7	33,3%
Non-réponse	3	14,3%
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>

Le nombre total de formations/cours ayant été réalisé en 2006 est de 187<sup>50</sup> ; une institution déclare en avoir réalisé 125, soit deux tiers du total. La moyenne est de 17 tandis que la médiane est de 4.

En terme de jours et d'heures, les formations/cours se sont étalées sur un total de 758,50 jours et 3.514 heures, soit en moyenne, 4 jours et 19 heures par activité. Ces formations/cours ont rassemblés 4.353 participants, soit une moyenne de 23 participants par formation/cours.

<sup>46</sup> 3 institutions ne répondent pas à cette question.

<sup>47</sup> 2 institutions sur les 16 ne répondent pas à cette question.

<sup>48</sup> La moyenne est calculée sur 14 institutions répondant à cette question.

<sup>49</sup> La moyenne est calculée sur 11 institutions répondant à cette question.

<sup>50</sup> Deux des 11 institutions qui organisent des formations/cours déclarent ne pas en avoir réalisé en 2006.



Ces participants proviennent<sup>51</sup> :

- Région bruxelloise : 39,5%,
- Région wallonne : 44,2%,
- Région flamande : 3,5%,
- Hors Belgique : 12,8%.

La majorité des institutions (8 sur 11, soit 72,7%) n'ont pas constaté, parmi leurs participants, une proportion majoritaire de personnes provenant de la commune dans laquelle elles sont implantées.

Parmi les formations/cours proposés, on trouve principalement :

- Les ateliers de découverte de nouvelles techniques (54,5%),
- Les ateliers de sensibilisation/d'éveil à la culture (45,5%),
- Les ateliers de perfectionnement des connaissances plastiques et techniques (45,5%).

	Oui		Non		Non-réponse		<b>TOTAL</b>	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Ateliers de sensibilisation/d'éveil à la culture	5	45,5%	5	45,5%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Ateliers de découverte de nouvelles techniques	6	54,5%	4	36,3%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Ateliers de perfectionnement des connaissances plastiques et techniques	5	45,5%	5	45,5%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Ateliers thématiques	1	9,1%	9	81,8%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Ateliers techniques	3	27,3%	7	63,6%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Autres à préciser	3	27,3%	7	63,6%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>

<sup>51</sup> Il s'agit ici du profil moyen calculé au départ des % fournis par 9 institutions ayant répondu à la question.

## 5.11 CENTRE DE DOCUMENTATION ET BIBLIOTHEQUE

Pour rappel, cette activité concerne 23 institutions (45,1%).

Ces institutions s'identifient aux catégories d'opérateurs suivantes :

	Nbre d'institutions exerçant l'activité centre de documentation et bibliothèque	%	Nbre total d'institutions
Centre culturel	3	33,3%	9
Centre d'art contemporain	7	58,3%	12
Musée	6	85,7%	7
Galerie	1	33,3%	3
Centre de recherche	2	66,7%	3
Association de promotion	2	25%	8
Festivals/biennales	1	33,3%	3
Foires/marchés	0	0%	2
Aucune des propositions	1	25%	4
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>45,1%</b>	<b>51</b>

Pour rappel, en terme de taille, voici comment se répartissent ces 23 institutions :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité centre de documentation et bibliothèque	%	Nbre total d'institutions
0	2	20%	10
Entre 1 et 2	1	33,3%	3
Entre 2 et 5	7	50%	14
Entre 5 et 10	2	40%	5
Entre 10 et 15	2	100%	2
15 et plus	5	71,4%	7
Non réponse	4	40%	10
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>		<b>51</b>

### 5.11.1. Création du centre

Année de création	Nbre d'institutions	%
Avant 1980	5	21,7%
Entre 1980 et 1990	6	26,1%
Entre 1990 et 2000	4	17,4%
A partir de 2000	8	34,8%
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>

Pour près de la moitié des institutions qui possèdent un centre de documentation/bibliothèque, celui-ci a été créé il y a plus de 15 ans. Le plus ancien a été créé en 1945, le plus récent date de 2006.

Pour 70% de ces institutions (16 sur 23), le centre de documentation/bibliothèque est uniquement consacré aux arts plastiques. Pour les autres, la part de documentation relative aux arts plastiques varie entre 20 et 97% ; 5 institutions sur les 7 déclarent que la part consacrée aux arts plastiques excède 75%.

#### 5.11.2. Accessibilité au public

Le centre de documentation/bibliothèque est-il accessible au public ?	Nbre d'institutions	%
Oui	18	78,3%
Non	5	21,7%
Non-réponse	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>

L'accès est-il...	Nbre d'institutions	%
Payant	3	16,7%
Gratuit	15	83,3%
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

Une large majorité d'institutions disposant d'un centre de documentation/bibliothèque permettent un accès de leur centre de documentation/bibliothèque au public. Cet accès est, dans la majorité des cas, gratuit.

Si on analyse plus en détail cette accessibilité, on constate sur base des tableaux ci-dessous, que, pour plus de la moitié des institutions, le public a pu accéder au centre de documentation/bibliothèque durant plus de 200 jours.

En terme d'heures d'ouverture, cette accessibilité se traduit par une ouverture durant 1.000 heures minimum pour deux tiers des centres de documentation/bibliothèques.

La moyenne est de 1.442 heures d'ouverture.

Nbre total de jours d'ouverture au public	Nbre d'institutions	%
0	1	5,6%
De 50 à 100 jours	1	5,6%
De 100 à 150 jours	1	5,6%
De 150 à 200 jours	2	11,1%
De 200 à 250 jours	5	27,8%
De 250 à 300 jours	4	22,2%
300 jours et plus	1	5,6%
Non réponse	3	16,7%
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

Nbre total d'heures d'ouverture au public	Nbre d'institutions	%
Moins de 1 heure	1	5,6%
De 1 à 500 heure(s)	1	5,6%
De 500 à 1.000 heures	0	0%
De 1.000 à 2.000 heures	9	50%
2.000 heures et plus	3	16,7%
Non réponse	4	22,2%
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

Qu'en est-il des visiteurs ?

	Nbre d'institutions	%
Moins de 100	7	38,9%
De 100 à 250	1	5,6%
De 250 à 500	2	11,1%
De 500 à 1.500	1	5,6%
De 1.500 à 3.000	1	5,6%
De 3.000 à 5.000	0	0%
5.000 et plus	1	5,6%
Non-réponse	5	27,8%
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

Les centres de documentation/bibliothèques totalisent 10.360 visiteurs, soit une moyenne de 797 visiteurs.

Une institution déclare avoir accueilli dans son centre de documentation / bibliothèque 6.065 visiteurs, soit 58,5% au total.

### 5.11.3. Format des inventaires

	Oui		Non		Non-réponse		<b>TOTAL</b>	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Sur papier	8	34,8%	12	52,2%	3	13%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Sous format informatique avec des outils bureautiques	7	30,4%	13	56,5%	3	13%	<b>23</b>	<b>100%</b>
Sous format informatique avec un logiciel spécifique	10	43,5%	10	43,5%	3	13%	<b>23</b>	<b>100%</b>

Pratiquement toutes les institutions ayant un centre de documentation/bibliothèque disposent d'un inventaire pour leur centre de documentation/bibliothèque. Celui-ci se présente sous différents formats. Notons cependant que pour la moitié de ces institutions, celui-ci se présente sous format informatique avec un logiciel spécifique. Les logiciels spécifiques utilisés pour établir ces inventaires sont multiples.

Parmi ceux-ci, on retiendra :

- File Maker Pro (3 institutions),
- Vubis smart (21 institutions),
- Socrate (1 institution),
- OPAC (1 institution),
- Superdoc (1 institution).

Les inventaires présents dans les centres de documentation/bibliothèques ne sont exhaustifs que pour 10 institutions (43,5%).

Dans les autres cas, le pourcentage des ouvrages qui sont inventoriés est, pour 7 institutions sur les 13, supérieur ou égale à 50%.

#### 5.11.4. Achats, échanges, dons et legs d'ouvrages

Achats d'ouvrages	Nbre institutions	%
Moins de 5	5	21,7%
Entre 5 et 25	7	30,4%
Entre 25 et 100	3	13%
100 et plus	5	21,7%
Non-réponse	3	13%
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>

Ouvrages reçus par don/legs	Nbre institutions	%
0	2	8,7%
Entre 1 et 50	8	34,8%
Entre 50 et 100	1	4,3%
Entre 100 et 250	1	4,3%
Entre 250 et 500	1	4,3%
500 et plus	2	8,7%
Non-réponse	8	34,8%
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>

Ouvrages provenant d'un échange	Nbre institutions	%
0	1	4,3%
Entre 1 et 10	1	4,3%
Entre 10 et 50	4	17,4%
Entre 50 et 100	2	8,7%
100 et plus	1	4,3%
Non-réponse	14	60,9%
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>

En 2006, on recense 1.075 ouvrages achetés ; une institution a, à elle seule, acheté près d'un cinquième des ouvrages (200 ouvrages achetés).

3.946 ouvrages ont été reçu par don/legs ; une institution a, à elle seule, reçu 2.500 ouvrages, soit près de deux tiers du total (63,3%).

Enfin, pour ce qui est des ouvrages provenant d'un échange, on en recense 454, dont 200 pour une seule institution. Notons que le taux de réponse à cette question est peu élevé.

## 5.12 ETUDES, RECHERCHES, CONFERENCES, FORMATIONS DE PROFESSIONNELS

Pour rappel, cette activité concerne 26 institutions (soit 51%).

Ces institutions s'identifient aux catégories d'opérateurs suivantes :

	Nbre d'institutions exerçant l'activité études/recherches/conférences/formations de professionnels	%	Nbre total d'institutions
Centre culturel	4	44,4%	9
Centre d'art contemporain	7	58,3%	12
Musée	5	71,4%	7
Galerie	1	33,3%	3
Centre de recherche	3	100%	3
Association de promotion	3	37,5%	8
Festivals/biennales	1	33,3%	3
Foires/marchés	1	50%	2
Aucune des propositions	1	25%	4
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>51%</b>	<b>51</b>

Pour rappel, en terme de taille, voici comment se répartissent les institutions qui réalisent :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité	%	Nbre total d'institutions
0	3	30%	10
Entre 1 et 2	2	66,7%	3
Entre 2 et 5	5	35,7%	14
Entre 5 et 10	4	80%	5
Entre 10 et 15	1	50%	2
15 et plus	5	71,4%	7
Non réponse	6	60%	10
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>		<b>51</b>

### 5.12.1. Organisation de formations pour professionnels

	Nbre	%
Oui	9	34,6%
Non	15	57,7%
Non-réponse	2	7,7%
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>100%</b>

Un peu plus d'un tiers des 26 institutions organisent des formations pour professionnels.

Celles-ci sont organisées pour différents types de professionnels mais de manière plus répandues pour :

- les étudiants,
- les professeurs et artistes,
- les chercheurs.

Notons qu'aucune institution n'organise ces formations pour les entreprises.

Type(s) de professionnel(s) pour lequel(s) les formations sont organisées	Oui		Non		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Artistes	8	88,9%	1	11,1%	<b>9</b>	<b>100%</b>
Professeurs	8	88,9%	1	11,1%	<b>9</b>	<b>100%</b>
Chercheurs	7	77,8%	2	22,2%	<b>9</b>	<b>100%</b>
Etudiants	9	100%	0	0%	<b>9</b>	<b>100%</b>
Entreprises	0	0%	9	100%	<b>9</b>	<b>100%</b>
Professionnels d'autres opérateurs culturels	4	44,4%	5	55,6%	<b>9</b>	<b>100%</b>
Autres	1	11,1%	8	88,9%	<b>9</b>	<b>100%</b>

Que peut-on dire des types de formation qui sont organisées ?

	Oui		Non		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Formations post-académiques	4	44,4%	5	55,5%	<b>9</b>	<b>100%</b>
Ateliers de restauration	2	22,2%	7	77,8%	<b>9</b>	<b>100%</b>
Cours artistiques d'initiation/découverte	3	33,3%	6	66,7%	<b>9</b>	<b>100%</b>
Cours artistiques de développement/approfondissement	4	44,4%	5	55,5%	<b>9</b>	<b>100%</b>
Cours artistiques de spécialisation	3	33,3%	6	66,6%	<b>9</b>	<b>100%</b>
Autre	2	22,2%	7	77,8%	<b>9</b>	<b>100%</b>

Les institutions ne privilégient pas vraiment un type de formation plutôt qu'un autre.

Pour ce qui concerne l'accès à ces formations, il est quasi-unanimement payant pour tous les cours artistiques.

Pour les formations post-académiques et les ateliers de restauration, ils sont plus souvent gratuits (respectivement 3 cas sur 4 et 1 cas sur 2).

En 2006, ces formations représentent pour l'ensemble des 9 institutions concernées par les formations pour professionnels 234 jours<sup>52</sup>, soit une moyenne de 33 jours par institution.

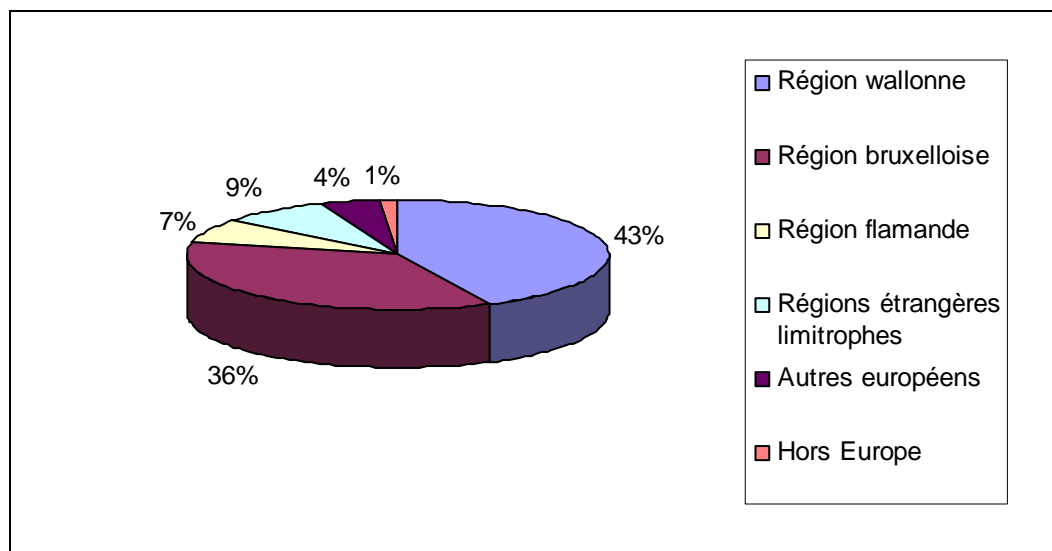
Le nombre total de jours de formations varie d'une institution à l'autre ; d'un minimum de 3 à un maximum de 127 (la médiane est de 15).

Ces institutions ont accueilli 2.036 participants<sup>53</sup> lors de ces formations, soit une moyenne de 291 participants par institution. La répartition des participants est dispersée ; le nombre de participants oscille entre 20 et 873 par institution, la médiane se situant à 129 participants.

<sup>52</sup> Deux institutions ne répondent pas à la question.

<sup>53</sup> Deux institutions ne répondent pas à la question.

Si on dresse le profil moyen d'une institution<sup>54</sup> pour ce qui concerne la provenance de ses participants, on observe que ceux-ci proviennent d'abord de la Région wallonne, suivie de la Région bruxelloise :



#### 5.12.2. Organisation de conférences, colloques, séminaires, débats, manifestations sur les arts plastiques

	Nbre d'institutions	%
Oui	22	84,6%
Non	2	7,7%
Non-réponse	2	7,7%
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>100%</b>

Une large part des 26 institutions organisent des conférences, colloques, séminaires, débats et/ou manifestations sur les arts plastiques, soit 43% des institutions du secteur des arts plastiques.

En 2006, ces activités ont représenté<sup>55</sup> :

- un total de 160,5 jours, soit une moyenne de 7 jours par institution. Selon les institutions, le nombre de jours oscille entre 1 et 46 jours ;
- un total de 11.125 participants, soit une moyenne de 506 participants par institution. Selon les institutions, le nombre de participants oscille entre 28 et 5.270, la médiane se situant à 195.

<sup>54</sup> Deux institutions ne répondent pas à la question.

<sup>55</sup> Notons que 3 institutions répondent 0 à la question.



### 5.12.3. Organisation, en propre, d'activités scientifiques

	Nbre d'institutions	%
Oui	8	30,8%
Non	16	61,5%
Non-réponse	2	7,7%
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>100%</b>

Moins d'un tiers des 26 institutions organisent, en propre, des activités scientifiques, soit moins de 16% des institutions du secteur des arts plastiques.

Les activités qui sont organisées sont diverses<sup>56</sup> :

- des recherches au départ de fonds d'archives en arts plastiques : 5 institutions (62,5%) ;
- des recherches sur des techniques de création : 4 institutions (50%) ;
- des recherches sur des techniques de restauration : 2 institutions (25%) ;
- d'autres types de recherche : 2 institutions (25%).

Notons que 2 institutions sur les 8 réalisent l'ensemble des activités de recherche proposées. Pour 4 institutions sur 8, ces recherches ont donné lieu à une publication.

---

<sup>56</sup> Les 8 institutions répondent à cette question.

### 5.13 POLITIQUE D'ACQUISITION D'ŒUVRES EN ARTS PLASTIQUES

Pour rappel, cette activité concerne 24 institutions (soit 47,1%).

Ces institutions s'identifient aux catégories d'opérateurs suivantes :

	Nbre d'institutions exerçant l'activité politique d'acquisition d'œuvres en arts plastiques	%	Nbre total d'institutions
Centre culturel	3	33,3%	9
Centre d'art contemporain	7	58,3%	12
Musée	5	71,4%	7
Galerie	2	66,7%	3
Centre de recherche	1	33,3%	3
Association de promotion	3	37,5%	8
Festivals/biennales	1	33,3%	3
Foires/marchés	1	50%	2
Aucune des propositions	1	25%	4
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>47,1%</b>	<b>51</b>

Pour rappel, en terme de taille, voici comment se répartissent ces 24 institutions :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité politique d'acquisition d'œuvres en arts plastiques	%	Nbre total d'institutions
0	5	50%	10
Entre 1 et 2	1	33,3%	3
Entre 2 et 5	8	57,1%	14
Entre 5 et 10	2	40%	5
Entre 10 et 15	2	100%	2
15 et plus	4	57,1%	7
Non réponse	2	20%	10
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>		<b>51</b>

#### 5.13.1. Flux d'entrée

Nbre d'œuvres	Nbre d'institutions répondants à la question	Nbre total d'œuvres
Achetées par les institutions	12	122
Reçues par dons/legs	10	313
Mises en dépôt (empruntées)	7	1.749
<b>TOTAL</b>		<b>2.184</b>

Certaines institutions répondent à la question en mentionnant qu'il n'y a pas eu d'œuvres achetées, reçues par dons/legs ou mises en dépôt.

En outre, le taux de non réponse à ces questions est important et a sans doute pour conséquence de sous-évaluer le nombre total d'œuvres qui ont été accueillies par les institutions. Il ne nous permet pas non plus de caractériser les flux d'entrée par catégorie d'opérateur.

Nous noterons cependant la part élevée que représente la mise en dépôt, soit 80% du total.

Nous attirons également l'attention sur le fait que certaines institutions recensent, à elles seules, une part élevée des totaux. Ainsi, pour ce qui concerne les œuvres achetées, une institution a déclaré 82 œuvres, soit 67,2% du total pour les 12 institutions. De même, une autre institution recense, à elle seule 69,3% (217 œuvres) des œuvres reçues par dons et legs.

Enfin, deux institutions (l'une avec 1.150 œuvres, l'autre avec 450) représentent 91,5% des œuvres mises en dépôt.

### 5.13.2. Achat d'œuvres

	Nbre	%
Oui	11	45,8%
Non	12	50%
Non-réponse	1	4,2%
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>100%</b>

Près de la moitié des institutions concernées par la politique d'acquisition d'œuvres en arts plastiques ont acheté des œuvres, soit 21,6% des institutions du secteur des arts plastiques.

#### a) Disciplines

Comme le montre le tableau ci-dessous, les achats d'œuvres se sont fait en 2006 principalement dans le domaine de la photo et/ou de la sculpture.

	Oui		Non		Non réponse		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Vidéo	3	27,3%	7	63,6%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Bandes dessinées	1	9,1%	9	81,8%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Dessin	4	36,4%	6	54,5%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Installation	3	27,3%	7	63,6%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Peinture	4	36,4%	6	54,5%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Photo	6	54,5%	4	36,4%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Sculpture	6	54,5%	4	36,4%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Céramique	2	18,2%	8	72,7%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Gravure	4	36,4%	6	54,5%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Arts du feu	1	9,1%	9	81,8%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Arts du tissu	2	18,2%	8	72,7%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Livre d'artistes	4	36,4%	6	54,5%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Tapiserie	1	9,1%	9	81,8%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Mobilier design	1	9,1%	9	81,8%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Arts numériques	3	27,3%	7	63,6%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Autres à préciser	0	0%	10	90,9%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>

b) Fréquence

	Pour des achats occasionnels	Pour des achats réguliers
Vidéo	66,6%	33,3%
Bandes dessinées	100%	0%
Dessin	100%	0%
Installation	66,6%	33,3%
Peinture	75%	25%
Photo	66,6%	33,3%
Sculpture	50%	50%
Céramique	100%	0%
Gravure	75%	25%
Arts du feu	100%	0%
Arts du tissu	100%	0%
Livre d'artistes	75%	25%
Tapiserie	100%	0%
Mobilier design	100%	0%
Arts numériques	100%	0%
Autres à préciser	0%	0%

Le tableau montre très clairement que les achats d'œuvres ont été réalisés à titre occasionnel.

c) Type de vendeur

A qui les œuvres d'art ont-elles été principalement achetées en 2006?	Oui		Non		Non réponse		<b>TOTAL</b>	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Artistes plasticiens indépendants	10	90,9%	0	0%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Autres opérateurs culturels en arts plastiques	3	27,3%	7	63,6%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Opérateurs culturels d'autres disciplines	0	0%	10	90,9%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>
Autre	2	18,2%	8	72,7%	1	9,1%	<b>11</b>	<b>100%</b>

Les achats d'œuvres se font pour la quasi-totalité des institutions plutôt à des artistes plasticiens indépendants.

Notons que les 2 institutions ayant opté pour la catégorie « autre » précisent que le ou les achats se sont effectués auprès d'une galerie.

#### d) Politique d'acquisition

7 institutions sur 11<sup>57</sup> suivent une politique d'acquisition précise. La formulation de ces politiques figure en annexe.

Une seule institution sur les 7<sup>58</sup> déclare être en possession d'un document qui explicite sa politique d'acquisition.

#### 5.13.3. Vente d'œuvres d'artistes plasticiens

	Nbre	%
Oui	14	58,3%
Non	9	37,5%
Non-réponse	1	4,2%
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>100%</b>

Les 14 institutions qui vendent des œuvres ont, au cours de l'année 2006, vendu un total de 247 œuvres<sup>59</sup> ; pour la moitié de ces institutions le nombre d'œuvres vendues est inférieur à 10. Ces œuvres ont été vendues pour une somme totale de 100.585 €<sup>60</sup>. Le prix moyen par œuvre<sup>61</sup> oscille entre 150 € et 1.200 €.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les artistes dont les œuvres sont vendues, reçoivent un pourcentage de la vente de leur œuvre. Selon les institutions<sup>62</sup>, ce pourcentage oscille entre 30 et 80% ; le pourcentage étant, en moyenne, de 62,5%.

De quelle manière l'institution organise-t-elle habituellement la rémunération de ses artistes ?	Nbre d'institutions	%
Redistribution à l'artiste d'une partie de l'aide financière accordée à l'institution pour la production d'œuvres	0	0%
Versement à l'artiste d'un pourcentage lors de la vente de son œuvre au sein de l'institution	12	85,7%
L'institution achète l'œuvre à l'artiste avant sa mise en vente au sein de l'institution	0	0%
Autre	0	0%
Non réponse	2	14,3%
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>100%</b>

Les deux principaux acheteurs en arts plastiques sont :

- Les particuliers non spécifiés : 13 institutions (92,8%),
- Les collectionneurs : 9 institutions (64,3%).

<sup>57</sup> Toutes les institutions répondent à cette question.

<sup>58</sup> Une institution ne répond pas à la question.

<sup>59</sup> Une institution ne répond pas à la question.

<sup>60</sup> 3 institutions ne répondent pas à la question.

<sup>61</sup> Le prix moyen est calculé par institution par le ratio « montant global des ventes/nombre d'œuvres ».

<sup>62</sup> 2 institutions ne répondent pas à la question.

## 5.14 AUTRES SERVICES

Pour rappel, cette activité concerne 16 institutions (31,4%).  
Celles-ci s'identifient aux catégories d'opérateurs suivantes :

	Nbre d'institutions exerçant l'activité autres services	%	Nbre total d'institutions
Centre culturel	2	22,2%	9
Centre d'art contemporain	7	58,3%	12
Musée	3	42,9%	7
Galerie	0	0%	3
Centre de recherche	1	33,3%	3
Association de promotion	1	12,5%	8
Festivals/biennales	0	0%	3
Foires/marchés	0	0%	2
Aucune des propositions	2	50%	4
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>31,4%</b>	<b>51</b>

Pour rappel, en terme de taille, voici comment se répartissent ces 16 institutions :

Nbre de travailleurs salariés	Nbre d'institutions exerçant l'activité autres services	%	Nbre total d'institutions
0	1	10%	10
Entre 1 et 2	1	33,3%	3
Entre 2 et 5	3	21,4%	14
Entre 5 et 10	3	60%	5
Entre 10 et 15	1	50%	2
15 et plus	4	57,1%	7
Non réponse	3	30%	10
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>		<b>51</b>

### 5.14.1. Type d'aide et mode de rétribution

	Nbre d'institution ayant fourni ce type d'aide		Mode de rétribution <sup>63</sup>							
			Gratuit		Payant		Contre partie non financière		Non réponse	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Prêt de matériel	12	75%	12	100%	2	16,7%	0	0%	0	0%
Aide technique de l'équipe de régie	6	37,5%	4	66,7%	2	33,3%	0	0%	0	0%
Transports d'œuvres/de matériel	6	37,5%	5	83,3%	1	16,7%	0	0%	0	0%
Impressions de publications	3	18,8%	0	0%	3	100%	0	0%	0	0%
Mise à disposition d'infrastructures	8	50%	5	62,5%	3	37,5%	0	0%	0	0%
Montage d'expositions	6	37,5%	3	50%	4	66,7%	0	0%	0	0%
Organisation d'événements	3	18,8%	1	33,3%	2	66,7%	0	0%	0	0%
Conseils juridiques aux professionnels	4	25%	4	100%	0	0%	0	0%	0	0%
Conseil à la confection de dossiers	7	43,8%	6	85,7%	0	0%	0	0%	1	14,3%
Conseil à l'acquisition de matériel	2	12,5%	2	100%	0	0%	0	0%	0	0%
Conservation des œuvres d'arts plastiques	4	25%	4	100%	1	25%	0	0%	0	0%
Mise à disposition de personnel technique (graphiste, scénographe, ...)	6	37,5%	4	66,7%	2	33,3%	0	0%	0	0%
Formation de stagiaires et (« article 60 ») en convention avec les CPAS	2	12,5%	2	100%	0	0%	0	0%	0	0%

Le principal service fourni par les 16 institutions concernées par cette activité est le prêt de matériel ; il concerne trois quarts des institutions qui déclarent fournir de l'aide à d'autres opérateurs culturels ou particuliers désirant réaliser des activités liées aux arts plastiques.

On notera également que peu d'institutions apportent leur aide pour ce qui concerne l'organisation d'événements, le conseil à l'acquisition de matériel ou encore la formation de stagiaires et « article 60 » en convention avec les CPAS.

<sup>63</sup> Dans certains cas, les institutions ont coché plusieurs types de rétribution pour un même service.

### 5.14.2. Fréquence

	Rarement		Souvent		Très souvent		Non réponse		<b>TOTAL</b>	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Prêt de matériel	5	41,7%	3	25%	0	0%	4	33,3%	<b>12</b>	<b>100%</b>
Aide technique de l'équipe de régie	4	66,7%	1	16,7%	0	0%	1	16,7%	<b>6</b>	<b>100%</b>
Transports d'œuvres/de matériel	1	16,7%	2	33,3%	0	0%	3	50%	<b>6</b>	<b>100%</b>
Impressions de publications	1	33,3%	2	66,7%	0	0%	0	0%	<b>3</b>	<b>100%</b>
Mise à disposition d'infrastructures	2	25%	4	50%	0	0%	2	25%	<b>8</b>	<b>100%</b>
Montage d'expositions	2	33,3%	3	50%	0	0%	1	16,7%	<b>6</b>	<b>100%</b>
Organisation d'événements	0	0%	0	0%	0	0%	3	100%	<b>3</b>	<b>100%</b>
Conseils juridiques aux professionnels	2	50%	1	25%	1	25%	0	0%	<b>4</b>	<b>100%</b>
Conseil à la confection de dossiers	1	14,3%	2	28,6%	1	14,3%	3	42,9%	<b>7</b>	<b>100%</b>
Conseil à l'acquisition de matériel	1	50%	1	50%	0	0%	0	0%	<b>2</b>	<b>100%</b>
Conservation des œuvres d'arts plastiques	2	50%	2	50%	0	0%	0	0%	<b>4</b>	<b>100%</b>
Mise à disposition de personnel technique (graphiste, scénographe, ...)	3	50%	1	16,7%	2	33,3%	0	0%	<b>6</b>	<b>100%</b>
Formation de stagiaires et (« article 60 ») en convention avec les CPAS	1	50%	0	0%	0	0%	1	50%	<b>2</b>	<b>100%</b>

Le tableau ci-dessus montre que si 16 institutions sur 51 déclarent avoir offert en 2006 leur aide à d'autres opérateurs culturels ou particuliers désirant réaliser des activités liées aux arts plastiques, il s'agit dans la majorité des cas, d'une aide ponctuelle et non récurrente.



## 6 LA POLITIQUE DE COMMUNICATION ENVERS LE PUBLIC

### 6.1 INTENSITE D'UTILISATION DES VECTEURS DE COMMUNICATION

Types de médias utilisés	Jamais		Rarement		Souvent		Très souvent		Non réponse		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Distribution et informations sur le(s) lieu(x)	1	2%	4	7,8%	10	19,6%	33	64,7%	3	5,9%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Distributions, informations, fascicules chez d'autres opérateurs, lieux culturels	1	2%	5	9,8%	13	25,5%	28	54,9%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Affichage local	3	5,9%	7	13,7%	18	35,3%	17	33,3%	6	11,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Affichage national	16	31,4%	10	19,6%	10	19,6%	6	11,8%	9	17,6%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Annonces ponctuelles à la radio, à la télévision, ...	12	23,5%	14	27,5%	10	19,6%	6	11,8%	9	17,6%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Contrat de partenariat avec le secteur de l'audiovisuel (radio, TV)	21	41,2%	12	23,5%	2	3,9%	8	15,7%	8	15,7%	<b>51</b>	<b>100%</b>
La presse régionale	2	3,9%	1	2%	15	29,4%	31	60,8%	2	3,9%	<b>51</b>	<b>100%</b>
La presse nationale	4	7,8%	5	9,8%	11	21,6%	29	56,9%	2	3,9%	<b>51</b>	<b>100%</b>
La presse spécialisée	5	9,8%	4	7,8%	11	21,6%	30	58,8%	1	2%	<b>51</b>	<b>100%</b>
La presse de l'institution (journal, revue spécifique à votre institution ; presse spécifique à plusieurs opérateurs culturels ; mailings ciblés plaquette, journal professionnel du monde des arts, ...)	6	11,8%	3	5,9%	5	9,8%	27	52,9%	10	19,6%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Organisation de conférences de presse	6	11,8%	15	29,4%	12	23,5%	12	23,5%	6	11,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Lettre d'information (format papier)	8	15,7%	7	13,7%	6	11,8%	21	41,2%	9	17,6%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Lettre d'information électronique	8	15,7%	2	3,9%	11	21,6%	22	43,1%	8	15,7%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Autres (précisez) : .....	0	0%	0	0%	0	0%	6	11,8%	45	88,3%	<b>51</b>	<b>100%</b>

Lorsqu'elles communiquent vers l'extérieur, les institutions utilisent le plus fréquemment les supports écrits suivants :

- la distribution et information sur le lieu ;
- la distribution et/ou information chez d'autres opérateurs ;
- la presse régionale ;
- la presse nationale ;
- la presse spécialisée.

On notera également que le recours aux annonces ponctuelles à la radio, télévision ainsi que les contrats de partenariat avec le secteur de l'audiovisuel (radio, tv, ...) est très rare, voire inexistant en tant que vecteur de communication au sein du secteur des arts plastiques.

Ce choix s'explique peut-être par les coûts associés à la communication audiovisuelle.

Toutes les institutions du secteur des arts plastiques ne possèdent pas un fascicule présentant leur institution.

Parmi les 31 (soit 60,8%) qui en disposent, toutes le possèdent en français mais certaines l'ont également décliné dans d'autres langues, à savoir :

- néerlandais : 13 institutions, soit 41,9% ;
- anglais : 13 institutions, soit 41,9% ;
- allemand : 4 institutions, soit 12,9%.

## 6.2 PERSONNEL LIE A LA POLITIQUE DE COMMUNICATION

Recours à un attaché de presse	Nbre d'institutions	%
Oui	22	43,1%
Non	26	51,0%
Non réponse	3	5,9%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

Recours à un graphiste	Nbre d'institutions	%
Oui	43	84,3%
Non	5	9,8%
Non réponse	3	5,9%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

Un nombre élevé d'institutions emploient les services d'un graphiste, et dans une moindre mesure, d'un attaché de presse.

Dans le cas des attachés de presse, les personnes font souvent partie du personnel interne des institutions (16 sur 22).

Par contre, le graphiste est plus souvent (dans 65,1% des cas, soit pour 28 institutions) une personne externe à l'institution.

L'institution dispose-t-elle de personnel chargé de l'informatique, dans les domaines suivants ?	Oui		Non		Non réponse		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Inventaire	21	41,2%	22	43,1%	8	15,7%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Gestion site internet	30	58,8%	17	33,3%	4	7,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Encodage	30	58,8%	16	31,4%	5	9,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Scannage	25	49,0%	21	41,2%	5	9,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
Numérisation des images ou documents	23	45,1%	22	43,1%	6	11,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>

On constate, sur base du tableau ci-dessus qu'il y a plus d'institutions qui disposent de personnel chargé de l'informatique pour ce qui concerne la gestion du site internet et l'encodage que l'inventaire.

Une analyse plus détaillée montre également qu'un quart du périmètre (soit 13 institutions) ne dispose pas de personnel chargé de l'informatique dans les domaines cités.

Ce résultat peut s'expliquer soit parce que les institutions ne disposent pas de personnel chargé de l'informatique, soit parce que celui-ci est affecté à d'autres tâches que celles qui ont fait l'objet de l'interrogation.

A contrario, un tiers des institutions (17 institutions) dispose de personnel chargé de l'informatique pour **l'ensemble** des tâches citées dans le tableau.

## 6.3 SITE INTERNET

### 6.3.1. Communication sur site propre

<b>L'institution dispose-t-elle d'un site internet ?</b>	<b>Nbre d'institutions</b>	<b>%</b>
Oui	41	80,4%
Non	10	19,6%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

<b>Réalisation du site</b>	<b>Nbre d'institutions</b>	<b>%</b>
En interne	18	43,9%
En externe (société, web, designer, indépendant, ...)	23	56,1%
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>100%</b>

<b>Compteur de fréquentation</b>	<b>Nbre d'institutions</b>	<b>%</b>
Oui	16	39,0%
Non	24	58,5%
Non-réponse	1	2,4%
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>100%</b>

La grande majorité des institutions dispose d'un site internet.

La réalisation de celui-ci est un peu plus fréquemment confiée à l'extérieur.

On notera également que 16 de ces institutions disposent d'un compteur de fréquentation.

Ce site est proposé en français dans 92,7% des cas (38 institutions sur 41)<sup>64</sup>.

Certaines institutions proposent également leur site dans une (ou plusieurs) autre(s) langue(s) :

- en anglais pour 11 institutions (26,8%) ;
- en néerlandais pour 8 institutions (19,5%) ;
- en allemand pour une seule institution.

Notons qu'une institution possède un site internet qui est proposé dans les 4 langues proposées.

Parmi les informations qui figurent sur ces sites, on retrouve prioritairement :

- des informations pratiques,
- des informations sur les expositions,
- des informations générales sur l'institution.

On notera par ailleurs le nombre peu élevé d'institutions (4 institutions) qui proposent des réservations en ligne au départ de leur site.

---

<sup>64</sup> Deux institutions sur les 41 qui possèdent un site internet ne répondent pas à la question et une institution dispose d'un site uniquement en anglais.

Types d'informations présentes sur le site	Oui		Non		Non-réponse		<b>TOTAL</b>	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
Informations pratiques (adresse, heures d'ouverture, tarifs,...)	38	92,7%	1	2,4%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>
Informations générales sur l'institution (historique, structure du personnel,...)	34	82,9%	5	12,2%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>
Informations sur les expositions	38	92,7%	1	2,4%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>
Informations sur les arts plastiques en général	10	24,4%	29	70,7%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>
Informations sur les publications (quoi, où, prix, ...)	24	58,5%	15	36,6%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>
Informations sur des conférences, cours, colloques, ateliers	26	63,4%	13	31,7%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>
Informations sur les services	20	48,8%	19	46,3%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>
Informations sur la location de locaux, salles	9	22,0%	30	73,2%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>
Newsletter périodique/actualités	16	39%	23	56,1%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>
Listes de liens vers d'autres sites Internet	22	53,7%	17	41,5%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>
Réservations en ligne	4	9,8%	35	85,4%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>
Achat de publications	11	26,8%	28	68,3%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>
Autres	4	9,8%	35	85,4%	2	4,8%	<b>41</b>	<b>100%</b>

Enfin, on retiendra que parmi ces 41 institutions, un peu plus d'un tiers (15 institutions, soit 36,6%) offrent la possibilité, via leur site internet, de consulter en ligne les œuvres d'art.

Notons, que cette consultation est plutôt partielle ; une seule institution offre une consultation totale c'est-à-dire de toutes les œuvres d'art.

### 6.3.2. Communication via d'autres sites

L'institution est-elle mentionnée sur le site...	Oui		Non		Ne sait pas		Non-réponse		<b>TOTAL</b>	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
De la ville/commune dans laquelle elle est située	27	52,9%	10	19,6%	9	17,6%	5	9,8%	<b>51</b>	<b>100%</b>
De la province dans laquelle elle est située	12	23,5%	11	21,6%	18	35,3%	10	19,6%	<b>51</b>	<b>100%</b>
D'autres associations	39	76,5%	1	2%	3	5,9%	8	15,7%	<b>51</b>	<b>100%</b>

La majorité des institutions déclarent être mentionnées sur le site internet d'autres institutions. Plus de la moitié déclarent l'être également sur le site de leur ville/commune.

### 6.4 SPONSORING

L'institution a-t-elle conclu un contrat de sponsoring avec une (des) entreprise(s)	Nbre d'institutions	%
Oui	19	37,3%
Non	31	60,8%
Non-réponse	1	2%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

Plus d'un tiers des institutions dispose d'un ou de plusieurs contrats de sponsoring.

Les principaux objectifs recherchés à travers ce sponsoring sont<sup>65</sup> :

- Le financement : 13 institutions (68,42%) ;
- Le soutien logistique (le sponsor paie les frais d'impression d'affiches, annonces, radio, ...) : 10 institutions (52,6%) ;
- Le soutien matériel (prêt d'infrastructure,...) : 9 institutions (47,4%).

<sup>65</sup> Une seule institution parmi les 19 ne répond pas à cette question.

### 7.1 REMARQUES METHODOLOGIQUES

L'analyse qui suit est basée sur les réponses au questionnaire adressé aux institutions en arts plastiques et non sur un examen de leurs livres comptables.

Nous avons procédé à un minimum de tests de cohérence sur les données reçues. Ces tests ont porté sur :

- le signe des comptes afin de repérer des anomalies telles que des dettes négatives ou des pertes positives au bilan,
- l'égalité entre actif et passif dans les bilans,
- la cohérence entre les agrégats et les sommes détaillées<sup>66</sup> (par exemple : le chiffre d'affaires renseigné correspond-il à la somme des rubriques qui le composent ?).

Nous avons constaté que de nombreuses institutions ont fourni des comptes détaillés mais pas leur somme, sous forme d'agrégats, dans les rubriques prévues à cet effet. Pour ces institutions, nous avons recalculé les agrégats afin de ne pas éliminer « trop » d'institutions du champ de l'analyse.

Les comptes des autres institutions n'ont pas fait l'objet de modification.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de ces tests.

	<b>Comptes de résultats</b>	<b>Bilan</b>
Nbre de comptes reçus	42	31
Nbre de comptes écartés pour cause d'erreur	25	15
Nbre de comptes sur lesquels porte l'analyse	17	16

La totalité des erreurs détectées au niveau du compte de résultats porte sur des différences entre agrégats et comptes détaillés.

Au niveau du bilan, les comptes sont écartés pour les raisons suivantes :

- erreurs de signe,
- différences entre actif et passif,
- incohérences entre agrégats et comptes détaillés.

L'analyse porte donc respectivement sur 17 comptes de résultats et 16 bilans, soit environ un tiers de la population.

Il convient donc d'interpréter les résultats avec beaucoup de prudence.

Nous introduisons également dans cette partie deux types d'analyse : une analyse au niveau global et une analyse du profil moyen.

---

<sup>66</sup> Une tolérance de moins de 1000 € a été admise afin de tenir compte d'éventuels arrondis. Au-delà de 1000 €, de différence, les comptes sont réputés erronés.

Il s'agit pour ce qui concerne l'analyse d'un point de vue global, d'une répartition des charges et produits pour l'ensemble institutions ayant répondu à cette section du questionnaire. Ensuite, nous analysons cette répartition en pourcentage au sein de chaque institution et dressons sur cette base, le profil moyen d'une institution en arts plastiques en Communauté française. Dans ce dernier cas, les moyennes établies ne prennent pas en compte la taille des différentes institutions.

## 7.2 L'ANALYSE DU COMPTE DE RESULTATS

### a) Analyse globale

<b>Charges et produits moyens (EUR)</b>	<b>2006</b>
Charges	226.852 €
Produits	249.282 €
Résultat	22.430 €
Résultat/Produits	9,00 %

On constate qu'au niveau global, les institutions en arts plastiques dégagent un résultat positif représentant 9% des produits.

Il convient toutefois de nuancer les propos en analysant la distribution statistique.

Ainsi, l'analyse de la médiane montre qu'une institution sur deux dispose de produits inférieurs ou égaux à 50.000 € et de charges inférieures ou égales à 59.879 €. Ceci relativise donc la « taille » des institutions, la moyenne étant largement influencée par quelques grandes institutions. Il apparaît donc que les institutions en arts plastiques sont plutôt de taille réduite, les trois quarts des institutions ayant des coûts annuels inférieurs à 250.000 €.

Comme le montre l'analyse de la distribution statistique du résultat, ci-dessous, seul un quart des institutions dégagent un bénéfice en 2006. La moitié des institutions affiche un résultat quasiment à l'équilibre (entre - 170 € et 0 €).

<b>Résultat 2006</b>				
Minimum	Quartile 1 (25%)	Médiane	Quartile 3 (75%)	Maximum
- 38.027 €	- 791 €	- 170 €	0 €	438.602 €



b) Analyse des charges

Lorsqu'on analyse la répartition des charges, on obtient au niveau global :

Charges moyennes au niveau global		
	2006	%
Approvisionnements & marchandises	30.574 €	13%
Services & Biens divers	121.071 €	53%
Rémunérations, charges sociales & pensions	49.367 €	22%
Amortissements, réductions de valeurs & provisions	175 €	0%
Autres charges d'exploitation	27.830 €	12%
Charges financières	535 €	0%
Charges exceptionnelles	122 €	0%
Transferts	-2.818 €	-1%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>226.852 €</b>	<b>100%</b>

Au niveau global, les services et biens divers représentent le poste le plus important et la majorité des charges, soit 53%. Viennent ensuite les frais de personnel qui représentent moins d'un quart (22%) des dépenses des institutions en arts plastiques. On remarque également la quasi absence de dotation aux amortissements, de réduction de valeur et de provisions. L'absence d'amortissements peut être dû à un faible niveau d'actifs immobilisés dépréciables ou à un mode de comptabilité ne répartissant pas le coût d'un bien durable sur sa durée de vie estimée. Enfin, on remarque l'absence de charges financières dans la structure de coûts des institutions.

Lorsqu'on analyse la distribution statistique des différentes natures de charges, on constate que :

- la moitié des institutions n'enregistre pas de coût relatif aux approvisionnements et marchandises, ou, aux frais de personnel,
- près des trois-quarts des institutions ne mentionnent pas de dotations aux amortissements,
- les charges financières sont quasi-inexistantes pour près des trois quarts des institutions.

Distribution des charges au niveau global					
	Minimum	Quartile 1 (25%)	Médiane	Quartile 3 (75%)	Maximum
Approvisionnements & marchandises	0 €	0 €	0 €	4.814 €	303.444 €
Services & Biens divers	5.588 €	9.734 €	40.673 €	100.000 €	735.089 €
Rémunérations, charges sociales & pensions	0 €	0 €	0 €	46.400 €	323.483 €
Amortissements, réductions de valeurs & provisions	0 €	0 €	0 €	49 €	1.805 €
Autres charges d'exploitation	0 €	0 €	287 €	988 €	448.536 €
Charges financières	0 €	0 €	40 €	74 €	7.433 €
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €	0 €	1.500 €
Transferts	-118.213 €	0 €	0 €	0 €	69.941 €
<b>TOTAL DES CHARGES :</b>	<b>5.925 €</b>	<b>9.734 €</b>	<b>59.879 €</b>	<b>249.277 €</b>	<b>1.256.465 €</b>

Le tableau ci-dessous présente le profil moyen des charges. Ce tableau est obtenu en donnant un poids équivalent à chaque institution et en calculant le ratio entre ses différents types de charges et des coûts totaux. On constate ainsi que les services et bien divers représentent, en moyenne, 72% des charges de l'institution tandis que les frais de personnel ne représentent que 18% des charges.

Profil moyen des charges	
Approvisionnements & marchandises	4%
Services et biens divers	72%
Rémunérations, charges sociales et pensions	18%
Amortissements, réductions de valeur et provisions	0%
Autres charges d'exploitation	5%
Charges financières	0%
Charges exceptionnelles	0%
Transferts	0%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

c) L'analyse de produits

On constate qu'en moyenne au niveau global, le chiffre d'affaires représente 17% des produits des institutions, tandis que les cotisations, dons, legs et subsides représentent 79%. Les autres produits récurrents sont négligeables.

Produits moyens au niveau global		
Chiffre d'affaires	41.279 €	17%
Variations de stocks et des commandes en cours	0 €	0%
Production immobilisée	0 €	0%
Cotisations, dons, legs et subsides	196.337 €	79%
Autres produits d'exploitation	344 €	0%
Produits financiers	319 €	0%
Produits exceptionnels	6.373 €	3%
Prélèvements	4.630 €	2%
<b>TOTAL DES PRODUITS :</b>	<b>249.282 €</b>	<b>100%</b>

Lorsqu'on analyse la distribution statistique des différentes natures de produits, on constate que :

- la moitié des institutions réalise un chiffre d'affaires inférieur ou égale à 1.520 €,
- seuls, 25% des institutions génèrent un chiffre d'affaires de plus de 28.476 €,
- la dispersion des produits liés aux cotisations, dons, legs et subsides est grande, allant de 5.125 € à 946.589 €, soit un rapport de 1 à 185,
- la moitié des institutions reçoit des cotisations, dons, legs et subsides d'au moins 50.000 €.

Distribution des produits au niveau global					
	Minimum	Quartile 25%	Médiane	Quartile 75%	Maximum
Chiffre d'affaires	0 €	0 €	1.520 €	28.476 €	309.876 €
Variations de stocks et des commandes en cours	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Production immobilisée	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Cotisations, dons, legs et subsides	5.125 €	7.275 €	50.000 €	365.646 €	946.589 €
Produits financiers	0 €	0 €	9 €	560 €	1.793 €
Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €	103.514 €
Prélèvements	0 €	0 €	0 €	0 €	70.683 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5.134 €</b>	<b>9.734 €</b>	<b>50.000 €</b>	<b>403.180 €</b>	<b>1.256.465 €</b>

Le tableau ci-dessous présente le profil moyen des produits.

Profil moyen des produits	
Chiffre d'affaires	12,16%
Variation des stocks et des commandes en cours	0%
Production immobilisée	0%
Cotisations, dons, legs et subsides	85,14%
Autres produits d'exploitation	0,26%
Produits financiers	0,58%
Produits exceptionnels	0,99%
Prélèvements	0,88%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

On constate ainsi que, en moyenne, pour une institution, les cotisations, dons, legs et subsides représentent 85% des produits, pour 12% au chiffre d'affaires.

### 7.3 LE BILAN

Le tableau ci-dessous présente la moyenne des différents postes du bilan des institutions en arts plastiques.

<b>Bilan</b>		
	Moyenne	%
ACTIFS IMMOBILISES	24.144 €	13%
Frais d'établissement	0 €	0%
Immobilisations incorporelles	0 €	0%
Immobilisations corporelles	23.838 €	13%
Immobilisations financières	306 €	0%
ACTIFS CIRCULANTS	156.748 €	87%
Créances à plus d'un an	5.327 €	3%
Stocks et commandes en cours	20.396 €	11%
Créances à un an au plus	74.900 €	41%
Placements de trésorerie	3.327 €	2%
Valeurs disponibles	47.793 €	26%
Comptes de régularisation	5.005 €	3%
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>180.892 €</b>	<b>100%</b>

<b>Bilan</b>		
	Moyenne	%
CAPITAUX PROPRES/FONDS SOCIAL	9.011 €	5%
Fonds associatifs	19.626 €	11%
Plus-values de réévaluation	0 €	0%
Fonds affectés	7.552 €	4%
Bénéfice reporté	6.441 €	4%
Perte reportée (-)	-24.608 €	-14%
Subsides en capital	0 €	0%
PROVISIONS	29.217 €	16%
DETTES	142.664 €	79%
Dettes à plus d'un an	14.365 €	8%
Dettes à un an au plus	114.504 €	63%
Comptes de régularisation	13.795 €	8%
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>180.892 €</b>	<b>100%</b>

On constate, tout d'abord, le niveau peu élevé du total du bilan, soit 180.892 € en moyenne. Les immobilisations, uniquement corporelles, ne représentent que 13% du total du bilan, soit 23.838 €. Les créances à un an au plus représentent 41% de l'actif. Les institutions disposent en moyenne de 51.120 € de valeurs disponibles et placements de trésorerie.

Le niveau moyen de fonds propres est très faible, soit 9.011 €. Les dettes valent en moyenne 142.664 €, soit 79% du total des ressources, ce qui est proportionnellement élevé. La très grande majorité (80%) des dettes est constituée de dettes à court terme, ce qui renforce le constat de fragilité.

Le fonds de roulement moyen est de 23.123 €.

Le tableau ci-dessous indique la distribution statistique des différents postes du bilan.

Distribution des postes du bilan					
Libellé	Minimum	Quartile 25%	Médiane	Quartile 75%	Maximum
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	0 €	337 €	1.369 €	6.844 €	210.484 €
Frais d'établissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Immobilisations corporelles	0 €	111 €	1.166 €	6.657 €	210.484 €
Immobilisations financières	0 €	0 €	0 €	451 €	1.203 €
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	0 €	3.577 €	56.463 €	254.509 €	749.519 €
Créances à plus d'un an	0 €	0 €	0 €	0 €	85.228 €
Stocks et commandes en cours	0 €	0 €	0 €	0 €	281.108 €
Créances à un an au plus	0 €	0 €	11.222 €	66.703 €	373.688 €
Placements de trésorerie	0 €	0 €	0 €	0 €	53.233 €
Valeurs disponibles	0 €	3.114 €	8.409 €	22.070 €	304.045 €
Comptes de régularisation	0 €	0 €	0 €	9.051 €	20.665 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3.725 €</b>	<b>5.077 €</b>	<b>62.751 €</b>	<b>284.413 €</b>	<b>784.562 €</b>
<b>CAPITAUX PROPRES/FONDS SOCIAL</b>	<b>-251.694 €</b>	<b>-1.876 €</b>	<b>3.725 €</b>	<b>26.546 €</b>	<b>196.889 €</b>
Fonds associatifs	0 €	0 €	0 €	0 €	193.935 €
Plus-values de réévaluation	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Fonds affectés	0 €	0 €	0 €	5.866 €	50.000 €
Bénéfice reporté	0 €	0 €	0 €	4.425 €	69.941 €
Perte reportée (-)	-251.694 €	-9.737 €	-888 €	0 €	0 €
Subsides en capital	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>PROVISIONS</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>18.604 €</b>	<b>309.448 €</b>
<b>DETTES</b>	<b>0 €</b>	<b>8.493 €</b>	<b>33.419 €</b>	<b>107.428 €</b>	<b>1.036.257 €</b>
Dettes à plus d'un an	0 €	0 €	0 €	0 €	167.624 €
Dettes à un an au plus	0 €	4.385 €	28.943 €	86.661 €	868.633 €
Comptes de régularisation	0 €	0 €	57 €	3.624 €	166.846 €
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3.725 €</b>	<b>5.076 €</b>	<b>62.751 €</b>	<b>284.413 €</b>	<b>784.562 €</b>

Complémentairement aux observations menées sur la moyenne, on constate ainsi que :

- la moitié des institutions ont un total du bilan inférieur ou égale à 62.751 €,
- 75% des institutions n'ont pas d'immobilisés pour plus de 6.844 €,
- 50% des institutions ont moins de 8.409 € de valeurs disponibles,
- plus de 25% des institutions ont des fonds propres négatifs, la médiane se situe à 3.752€, ce qui est très faible,
- plus de la moitié des institutions affichent des pertes reportées.

L'analyse de profils moyens des institutions montre que :

- les actifs circulants représentent en moyenne 80% du total de l'actif,
- le taux d'endettement est en moyenne de 108% et donc, que, corrélativement, les fonds propres sont négatifs,
- les ratios de liquidité sont bons,
  - . liquidité au sens large = 1,25,
  - . liquidité au sens strict = 1,56.

*Remarque :* les ratios de liquidité représentent la couverture des dettes à court terme par des actifs réalisables à court terme.

#### **7.4 LA VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

L'analyse des produits a montré que le chiffre d'affaires représente 17% du total des produits des institutions en arts plastiques, soit 41.279 € en moyenne.

En moyenne, le chiffre d'affaires représente 12% des produits d'une institution (profil moyen).

Le tableau ci-dessous indique le profil moyen de la répartition du chiffre d'affaires entre ses différentes composantes.

Profil du chiffre d'affaires	
Recettes & droits	32,52%
Ventes de prestations de services culturels	22,35%
Ventes de biens culturels	31,37%
Coproductions	0%
Ventes de prestations de services & de biens effectuées à titre complémentaire	0,46%
Autres recettes, droits & ventes de prestations de services et biens	11,89%
Remises, ristournes et rabais accordés (-)	1,42%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

On constate ainsi que le chiffre d'affaires se répartit pour près des deux tiers en :

- Recettes et droits,
- Ventes de biens culturels.

Les prestations de services culturels représentent en moyenne moins d'un quart du chiffre d'affaires.

Il n'existe pas de recettes tirées de coproductions.

## 7.5 LA VENTILATION DES COTISATIONS, DONNS, LEGS ET SUBSIDES

### a) Répartition globale

L'analyse des produits a montré que les cotisations, dons, legs et subsides représentent 79% des produits des institutions en arts plastiques.

Lorsqu'on observe le profil moyen d'une institution en arts plastique, on constate que cette rubrique représente en moyenne 85% des recettes.

Le tableau ci-dessous indique le profil moyen de la composition de cette rubrique.

Profil moyen des cotisations, dons, legs et subsides	
Cotisations des membres associés	0,23%
Cotisations des membres adhérents	5,25%
Dons sans droit de reprise	0,45%
Dons avec droit de reprise	0,41%
Legs sans droit de reprise	4,04%
Legs avec droit de reprise	0%
Subsides en capital et en intérêts	27,83%
Subsides d'exploitation obtenus auprès des pouvoirs publics	61,66%
Sponsoring d'entreprises	0,14%
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

On observe que les subsides représentent, en moyenne, 90% de la rubrique et constituent donc la recette principale des institutions en arts plastique. Les cotisations et legs représentent respectivement un peu plus de 5% et 4% de la rubrique, tandis que les dons figurent pour moins de 1%.

L'analyse de la distribution statistique de la répartition des cotisations, dons, legs et subsides indique que :

- la moitié des institutions ne perçoivent pas de cotisations ; les cotisations représentent au maximum 26% de la rubrique,
- les legs ne concernent, en 2006, qu'une seule institution, pour laquelle ils représentent 69% de la rubrique,
- le sponsoring d'entreprise ne concerne qu'une seule institution ; son impact sur la structure des produits est négligeable (moins de 2%),
- les institutions perçoivent soit des subsides en capital et intérêts, soit des subsides d'exploitation obtenus auprès des pouvoirs publics mais jamais les deux<sup>67</sup>.

Les subsides représentent globalement 78% des recettes du secteur, 16% sous forme de subsides en capital et intérêts et 62% sous forme de subsides d'exploitation.

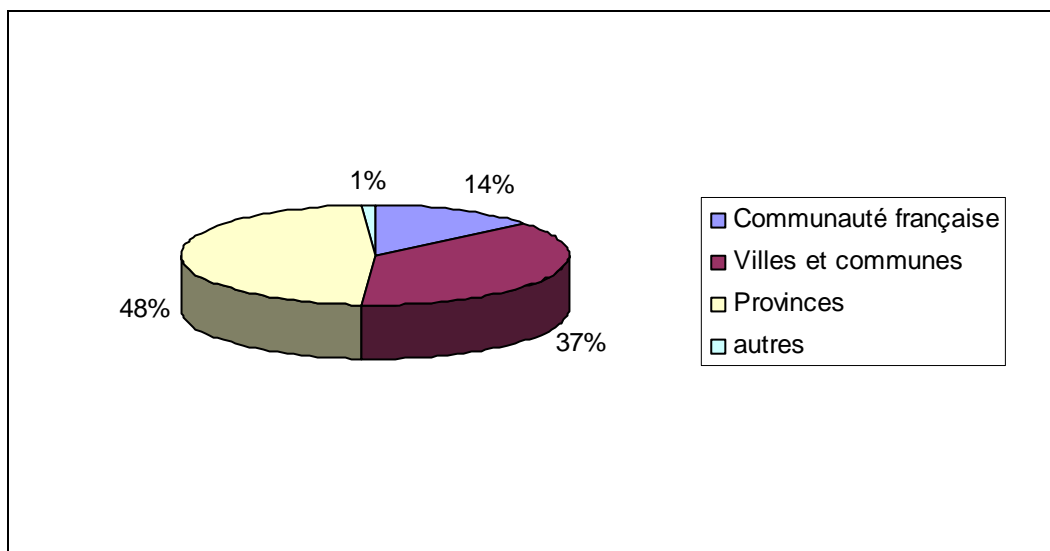
<sup>67</sup> Il convient toutefois de s'interroger si ceci est bien le reflet de la réalité ou le résultat d'un questionnaire fort détaillé pour lequel les institutions ont éprouvé des difficultés à répondre.



b) Les subsides en capital et en intérêts

L'analyse des subsides en capital et intérêts fait apparaître des chiffres fort différents suivant qu'on analyse la répartition globale des subsides ou le profil moyen de la répartition de ces subsides.

Au niveau global, les subsides en capital et intérêts se répartissent comme suit :



Le tableau ci-dessous présente la répartition moyenne pour une institution (profil moyen) qui perçoit des subsides en capital et intérêts.

<b>Profil moyen des subsides en capital et en intérêts</b>	
Subsides en capital et en intérêts des Villes et Communes	11,67%
Subsides en capital et en intérêts des Provinces	11,40%
Subsides en capital et en intérêts de la Commission communautaire française - BXL	9,09%
Subsides en capital et en intérêt de la Région de Bruxelles Capitale	0%
Subsides en capital et en intérêt de la Région Wallonne	0%
Subsides en capital et en intérêts de la Communauté française	67,83%
Subsides en capital et en intérêts de l'Etat fédéral	0%
Subsides en capital et en intérêts de l'Union européenne	0%
Subsides en capital et en intérêts d'autres pouvoirs publics	0%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

Contrairement à l'analyse globale des subsides en capital et intérêts, on constate qu'en moyenne, pour une institution, c'est le subside de la Communauté française qui est la part majoritaire. Cette différence dans l'analyse est due :

- au nombre restreint d'institutions bénéficiant des subsides en capital et intérêts,
- au fait que les subsides communaux et provinciaux s'adressent tous à la même institution.

En synthèse, les subsides communaux et provinciaux représentent en euros la majorité des subsides en capital et intérêts mais se concentrent sur une seule institution.

### c) Les subsides d'exploitation

Le tableau suivant montre que près de 80% des subsides d'exploitation proviennent de la Communauté française. Les villes et communes, et, la Région wallonne représentent respectivement 11% et 6% des subsides d'exploitation.

Les subsides de la COCOF et de la région Bruxelles Capitale représentent 1% chacune.

<b>Subsides d'exploitation moyens obtenus auprès des pouvoirs publics (analyse globale)</b>		
Subsides d'exploitation des Villes et Communes	16.770 €	11%
Subsides d'exploitation des Provinces	1.155 €	1%
Subsides d'exploitation de la Commission communautaire française - BXL	1.176 €	1%
Subsides d'exploitation de la Région de Bruxelles Capitale	2.102 €	1%
Subsides d'exploitation de la Région Wallonne	9.746 €	6%
Subsides d'exploitation de la Communauté française	122.467 €	79%
Subsides d'exploitation de l'Etat fédéral	0 €	0%
Intervention du Fonds Maribel	655 €	0%
Subsides d'exploitation d'autres pouvoirs publics belges ou étrangers	61 €	0%
<b>TOTAL</b>	<b>154.132 €</b>	<b>100%</b>

Hormis la Communauté française, les autres sources de subsides se concentrent sur moins de 25% des institutions en arts plastiques.

La moitié des institutions reçoit moins de 6.000 € de subsides d'exploitation de la Communauté française, tandis que 25% en reçoivent plus de 86.000 €.

<b>Distribution des subsides d'exploitation obtenus auprès des pouvoirs publics</b>					
	Minimum	Quartile 25%	Médiane	Quartile 75%	Maximum
Subsides d'exploitation des Villes et Communes	0 €	0 €	0 €	0 €	280.096 €
Subsides d'exploitation des Provinces	0 €	0 €	0 €	0 €	19.633 €
Subsides d'exploitation de la Commission communautaire française - BXL	0 €	0 €	0 €	0 €	20.000 €
Subsides d'exploitation de la Région de Bruxelles Capitale	0 €	0 €	0 €	0 €	35.728 €
Subsides d'exploitation de la Région Wallonne	0 €	0 €	0 €	0 €	123.552 €
Subsides d'exploitation de la Communauté française	0 €	0 €	6.000 €	86.069 €	946.589 €
Subsides d'exploitation de l'Etat fédéral	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Intervention du Fonds Maribel	0 €	0 €	0 €	0 €	11.127 €
Subsides d'exploitation d'autres pouvoirs publics belges ou étrangers	0 €	0 €	0 €	0 €	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>6.000 €</b>	<b>122.695 €</b>	<b>946.589 €</b>

## 7.6 LA VENTILATION DES SERVICES ET BIENS DIVERS

Le tableau ci-dessous présente la répartition des services et biens divers entre ses différentes composantes.

La moyenne est obtenue en donnant le même poids à chaque institution (notion de profil moyen).

Profil moyen de la répartition des services et biens divers	
Infrastructures & équipements	9,11%
Véhicules	1,85%
Administration & gestion	16,23%
Promotion, publicité et relations publiques	20,09%
Documentation et formation	1,52%
Activités	44,78%
Personnel intérimaire et personnel mis à disposition de l'entreprise	1,71%
Rémunérations, primes et pensions aux administrateurs, gérants et associés actifs qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	0,18%
Autres rétributions de tiers et indemnités	3,20%
Autres biens et services	1,34%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

On constate qu'en moyenne, pour une institution, les frais liés aux activités représentent 45% des services et biens divers.

Le deuxième poste le plus important est celui des dépenses consacrées à la promotion, à la publicité et aux relations publiques. L'analyse montre qu'en moyenne pour une institution, ces charges représentent 13% des recettes ou encore que dans la moitié des institutions qui génèrent un chiffre d'affaires, la promotion, la publicité et les frais de relations publiques sont supérieurs au montant des ventes et prestations.

En moyenne, les frais d'administration et de gestion représentent 16% des services et biens divers ou encore 8% du total des dépenses. La part maximale des frais d'administration et de gestion dans le total des charges est de 20%. Ces frais apparaissent relativement élevés étant donné qu'ils n'intègrent pas les frais de personnel liés à cette activité. Sans doute faut-il y avoir la conséquence de la petite taille des institutions.

## **7.7 LA TENUE DE LA COMPTABILITE**

37 institutions ont répondu à cette question.

3 d'entre elles (soit 8%) font appel à un agent de la fonction publique pour la tenue de la comptabilité. Aucune de ces 3 institutions n'utilise complémentirement un autre moyen.

18 institutions (soit 49%) gèrent elles-mêmes leur comptabilité. 3 d'entre elles font, en outre, appel à un comptable privé.

16 institutions (soit 43%) font exclusivement appel à un comptable privé pour tenir leur comptabilité.